

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DU DEVELOPPEMENT

-----  
DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE  
ET LA COMPTABILITE NATIONALE  
-----

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE  
DEVELOPPEMENT

---

---

**Profil de la pauvreté et de la vulnérabilité au Togo**

---

Version 1

Lomé, Janvier 2007

Le présent rapport est élaboré sous la direction de M. Abdou ABDALLAH, consultant international ([a.abdou@wanadoo.fr](mailto:a.abdou@wanadoo.fr)), avec la collaboration MM. Kokou AMOUZOUVI ([kamouz@yahoo.fr](mailto:kamouz@yahoo.fr)), consultant national

Dans le cadre d'une mission d'appui à l'analyse de la pauvreté au Togo réalisée en deux phases en septembre et novembre 2006

L'enquête QUIBB du Togo est exécutée par la DGSCN avec un financement du gouvernement togolais et avec l'assistance technique et financière du PNUD, de la Banque Mondiale, du FNUAP et de l'UNICEF.

## Tableau d'indicateurs de développement

Pauvreté et Vulnérabilité à la pauvreté		Ménages			Individus			
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
<b>Pauvreté</b>	Incidence (%)	<b>33,1</b>	<b>69,8</b>	<b>56,2</b>	<b>47,7</b>	<b>81,2</b>	<b>69,9</b>	
	Pauvres	138453	498472	<b>636925</b>	844549	2831477	<b>3676026</b>	
	Contribution (%)	21,7	<b>78,3</b>	100,0	23,0	<b>77,0</b>	100,0	
	Profondeur (%)	8,8	26,6	20,0	13,8	34,2	27,3	
	Sévérité (%)	3,5	12,9	9,4	5,8	17,7	13,7	
<b>Vulnérabilité</b>	Incidence (%)	Pauvres durables	17,4	32,7	<b>27,1</b>	27,1	41,3	<b>36,5</b>
		Pauvres transitoires	15,6	37,1	<b>29,2</b>	20,6	39,9	<b>33,4</b>
		Non pauvres vulnérables	18,3	7,7	<b>11,6</b>	17,4	5,1	<b>9,2</b>
		Ensemble	<b>51,4</b>	<b>77,5</b>	<b>67,9</b>	<b>65,1</b>	<b>86,3</b>	<b>79,1</b>
	Vulnérables	Pauvres durables	72929	233627	306556	480346	1440897	1921243
		Pauvres transitoires	65524	264845	330369	364203	1390580	1754783
		Non pauvres vulnérables	76794	54925	131719	308016	177434	485450
		Ensemble	215247	553397	768644	1152565	3008911	4161476
	Contribution (%)	Pauvres durables	23,8	76,2	100,0	25,0	75,0	100,0
		Pauvres transitoires	19,8	80,2	100,0	20,8	79,2	100,0
		Non pauvres vulnérables	58,3	41,7	100,0	63,4	36,6	100,0
		Ensemble	28,0	72,0	100,0	27,7	72,3	100,0

Pauvreté, Emploi et Chômage		Ensemble			Urbain	Rural
		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Pauvre
% Population en age d'activité	Ensemble	56,5	65,1	59,1	64,3	54,1
	Homme	55,6	64,3	58,0	63,4	53,6
	Femme	61,0	67,5	63,7	67,4	57,7
% Population active	Ensemble	85,2	84,9	85,1	74,4	88,4
	Homme	86,7	86,6	86,7	75,4	89,7
	Femme	77,0	80,1	78,3	70,8	80,2
Taux d'activité	Ensemble	94,7	91,3	93,7	86,1	97,3
	Homme	95,3	92,0	94,4	86,7	97,6
	Femme	90,9	89,0	90,1	83,8	94,7
Taux d'emploi à plein temps	Ensemble	74,4	69,8	73,0	75,3	74,1
	Homme	74,7	68,7	73,1	75,1	74,5
	Femme	72,8	73,1	72,9	75,8	71,2
Taux de sous-d'emploi	Ensemble	25,6	30,2	27,0	24,7	25,9
	Homme	25,3	31,3	26,9	24,9	25,5
	Femme	27,2	26,9	27,1	24,2	28,8
Taux de chômage	Ensemble	5,3	8,7	6,3	13,9	2,7
	Homme	4,7	8,0	5,6	13,3	2,4
	Femme	9,1	11,0	9,9	16,2	5,3
Taux de chômage des 15-24 ans	Ensemble	9,8	15,6	11,0	23,2	5,7
	Homme	8,6	13,6	9,5	21,3	5,2
	Femme	16,5	20,7	17,9	29,3	9,1
% d'enfants en activité	Ensemble	34,6	24,1	32,1	16,0	39,9
	Homme	35,4	22,9	32,7	16,9	40,0
	Femme	30,3	27,5	29,3	12,8	38,6
% Femmes salariées dans le secteur non agricole	Ensemble	17,3	21,2	19,4	23,9	7,7

Ratio de dépendance économique	Ensemble	172,6	143,4	164,0	220,7	158,5
--------------------------------	----------	-------	-------	-------	-------	-------

<b>Pauvreté et Education</b>		Ensemble			Urbain	Rural
Indicateurs		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Pauvre
Taux d'alphabétisation des adultes	Ensemble	47,2	69,0	53,7	71,7	39,8
	Homme	46,3	71,6	53,2	72,0	39,5
	Femme	51,9	61,3	55,8	70,8	42,3
Taux d'alphabétisation des adultes de 15-24 ans	Ensemble	72,0	81,5	74,2	88,7	65,8
	Homme	70,1	78,7	71,8	87,6	64,3
	Femme	81,9	88,4	84,1	92,4	75,1
Taux net de Fréquentation Primaire	Ensemble	71,0	85,2	74,1	88,1	66,7
	Homme	69,9	84,8	72,9	88,1	65,7
	Femme	77,8	86,5	80,6	87,8	73,4
Taux net de Fréquentation Secondaire	Ensemble	28,4	48,2	32,5	46,9	22,1
	Homme	27,1	47,8	30,8	45,4	21,4
	Femme	35,1	49,1	39,7	52,1	26,2
Rapport Filles/Garçons dans le Primaire	Ensemble	41,4	33,8	39,7	48,1	39,6
	Homme	40,5	34,9	39,4	50,3	38,1
	Femme	46,8	29,5	41,8	38,9	49,8
Rapport Filles/Garçons dans le Secondaire	Ensemble	25,6	29,7	26,5	41,3	16,4
	Homme	25,1	31,5	26,5	42,3	15,9
	Femme	27,3	24,9	26,6	38,1	18,8
Taux de non fréquentation scolaire pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	9,9	7,7	9,4	5,7	11,5
	Homme	10,7	8,2	10,3	6,7	12,1
	Femme	5,2	6,5	5,6	2,5	7,3
Taux de satisfaction vis-à-vis de l'école	Ensemble	49,1	60,2	52,1	57,6	46,1
	Homme	48,8	60,0	51,5	57,5	46,1
	Femme	50,8	60,9	54,7	57,9	46,6

<b>Pauvreté, Santé et cadre de vie</b>		Ensemble			Urbain	Rural
Indicateurs		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Pauvre
Taux de morbidité ou blessure	Ensemble	15,7	24,1	18,2	16,4	15,6
	Homme	15,0	23,0	17,2	15,4	14,9
	Femme	19,8	27,2	22,9	19,7	19,8
Taux de satisfaction vis-à-vis de la santé	Ensemble	72,3	77,0	73,9	70,3	73,0
	Homme	72,6	77,6	74,1	69,5	73,5
	Femme	71,1	75,0	72,8	73,2	69,7
Taux de non fréquentation d'un service médical pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	11,4	12,2	11,6	12,2	11,1
	Homme	10,7	10,9	10,8	11,1	10,7
	Femme	14,9	16,0	15,4	16,1	14,3
Taux d'accès à l'eau à boire	Ensemble	40,0	43,8	41,1	56,8	35,0
Taux d'accès à l'électricité	Ensemble	15,3	51,1	26,0	52,7	4,1

Source: DGSCN – QUIBB 2006

## SOMMAIRE

<b>RESUME EXECUTIF.....</b>	<b>VII</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1. METHODOLOGIE DU QUIBB 2006.....</b>	<b>3</b>
1.1.    DEROULEMENT DE L'ENQUETE.....	3
1.2.    PLAN DE SONDAGE ET DOMAINES D'ETUDE .....	3
<b>2. CONCEPTS ET METHODES.....</b>	<b>5</b>
2.1.    OUTILS DE MESURE DE LA PAUVRETE MONETAIRE.....	5
2.1.1. <i>Indicateur du niveau de vie</i> .....	5
2.1.2. <i>Méthode de détermination des seuils de pauvreté monétaire</i> .....	7
2.1.3. <i>Mesures de pauvreté monétaire</i> .....	12
2.2.    CENTRALITE DU CONCEPT DE VULNERABILITE A LA PAUVRETE.....	14
<b>3. PROFIL DE LA PAUVRETE MONETAIRE.....</b>	<b>16</b>
3.1.    RAPPEL DU DIAGNOSTIC ANTERIEUR .....	16
3.2.    LOCALISATION DE LA PAUVRETE MONETAIRE .....	17
3.2.1. <i>Disparités par milieu de résidence</i> .....	17
3.2.2. <i>Disparités régionales</i> .....	18
3.3.    PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES.....	19
3.4.    PAUVRETE MONETAIRE ET DEFICIT DE CONSOMMATION CALORIQUE.....	21
<b>4. VULNERABILITE A LA PAUVRETE MONETAIRE .....</b>	<b>23</b>
4.1.    MENAGES ET VULNERABILITE A LA PAUVRETE MONETAIRE .....	24
4.1.1. <i>Localisation de la vulnérabilité par milieu de résidence des ménages</i> .....	24
4.1.2. <i>Vulnérabilité à la pauvreté et Caractéristiques sociodémographiques des ménages</i> .....	25
4.2.    INDIVIDUS ET VULNERABILITE A LA PAUVRETE MONETAIRE .....	27
4.2.1. <i>Localisation de la vulnérabilité à la pauvreté des individus</i> .....	27
4.2.2. <i>Vulnérabilité à la pauvreté des individus et caractéristiques sociodémographiques des ménages</i> .....	27
<b>5. VULNERABILITE A LA PAUVRETE ET EDUCATION.....</b>	<b>30</b>
5.1.    ALPHABETISATION DES ADULTES .....	30
5.2.    ACCES DES ENFANTS DE 6-11 ANS A L'ECOLE PRIMAIRE .....	30
5.3.    ACCES DES ENFANTS DE 12-18 ANS DANS LE SECONDAIRE .....	31
5.4.    SATISFACTION VIS-A-VIS DES SERVICES DE L'ECOLE .....	32
5.5.    NON FREQUENTATION SCOLAIRE POUR DES RAISONS FINANCIERES .....	32
<b>6. VULNERABILITE A LA PAUVRETE ET SANTE.....</b>	<b>33</b>
6.1.    MORBIDITE.....	33
6.2.    SATISFACTION VIS-A-VIS DES SERVICES DE LA SANTE .....	33
6.3.    NON ACCES AUX SERVICES DE SANTE POUR DES RAISONS FINANCIERE .....	33
<b>7. VULNERABILITE A LA PAUVRETE, EMPLOI ET CHOMAGE .....</b>	<b>34</b>
7.1.    RAPPORT DE DEPENDANCE ECONOMIQUE .....	34
7.2.    POPULATION ACTIVE ET ACTIVITE ECONOMIQUE .....	34
7.3.    SOUS-EMPLOI .....	34
7.4.    CHOMAGE.....	35
7.5.    TRAVAIL DES ENFANTS.....	36
<b>8. DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DURABLE ET TRANSITOIRE.....</b>	<b>37</b>
8.1.    ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE .....	37
8.2.    ACCES AUX RESSOURCES PRODUCTIVES .....	37
8.3.    EDUCATION .....	38
8.4.    SANTE ET ENVIRONNEMENT SANITAIRE .....	38
8.5.    CYCLE DE VIE ET CAPITAL SOCIAL .....	39
<b>ANNEXE 1: SIMULATION DES SEUILS DE PAUVRETE PAR REGION ET SUIVANT DES BESOINS CALORIQUES.....</b>	<b>40</b>

<b>ANNEXE 2: TABLEAUX DETAILLES D'INDICATEURS –VULNERABILITE A LA PAUVRETE, EMPLOI- CHOMAGE, EDUCATION ET SANTE.....</b>	<b>44</b>
<b>ANNEXE 3: NOTE CONCEPTUELLE SUR LA METHODOLOGIE D'ESTIMATION DE LA VULNERABILITE .....</b>	<b>52</b>
<b>ANNEXE 4: MODELISATION DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DURABLE ET TRANSITOIRE.</b>	<b>57</b>
<b>ANNEXE 5: GLOSSAIRE.....</b>	<b>61</b>

## RESUME EXECUTIF

### **Vue d'ensemble**

L'appréciation quantitative et qualitative de la pauvreté a été effectuée au Togo en 1995 sur la base d'une part, des résultats de l'enquête budget-consommation (EBC) réalisée en 1987-89 en ce qui concerne les données quantitatives et, d'autre part, d'une enquête participative effectuée sur la perception de la pauvreté en 1994-1995. Compte tenu de l'ancienneté de ces données sur la pauvreté, l'enquête QUIBB est réalisée en juillet/août 2006, dans le double objectif de fournir des indicateurs récents, fiables et suffisamment désagrégés pour l'analyse, dans la perspective de finalisation du DSRP<sup>1</sup> prévue pour fin 2006, et du suivi des OMD.

Le QUIBB est une enquête statistiquement représentative avec le milieu de résidence comme critère de stratification et, qui comprend comme domaines d'études, les cinq régions administratives du pays et l'espace urbain constitué de la ville de Lomé et sa périphérie. Toutefois, le QUIBB désigné en tant que principale source de données, comprendrait toutefois une information relativement limitée quantitativement et qualitativement, pour cerner la problématique complexe de la pauvreté.

Le fondement de l'analyse du profil de la pauvreté au Togo repose sur des seuils de pauvreté monétaire variant de 175.385 à 208.603 F CFA (soit 481 à 572 F CFA) par équivalent adulte dans les régions administratives, contre 304.516 F CFA à Lomé et sa périphérie. (834 FCFA par jour). Le calcul de ces seuils régionaux de pauvreté comprend dans leur composante alimentaire, le coût d'un apport calorique 2400 Kilo calories par personne et par jour, une norme pour un équivalent adulte édictée par la FAO et l'OMS. A titre de rappel, le seuil de pauvreté était estimé à 100.800 F CFA en 1999 à Lomé, mais les méthodes de calcul ne sont pas rigoureusement comparables avec celles du QUIBB 2006.

Mais au-delà du critère monétaire qui n'apporterait pas les principaux facteurs explicatifs de la pauvreté au Togo, il faut observer que la vulnérabilité définie comme la faible capacité de se prémunir contre le risque élevé de connaître l'état de pauvreté, est omniprésente dans la perception de la pauvreté par les pauvres et quelques études spécifiques ont été initiées pour l'appréhender<sup>2</sup>. Et les études réalisées montrent que la crise socio-politique engendrée depuis le début des années 1990 et en particulier en 2004/05 aura été déterminante en matière de vulnérabilité des ménages à la pauvreté. La prise en compte dans l'analyse, des deux concepts multidimensionnels -pauvreté et vulnérabilité-, permet notamment de mieux apprécier les indicateurs des OMD, et apporte de sérieuses pistes de réflexions sur la formulation des stratégies pertinentes pour une réduction significative et durable de la pauvreté

### **Localisation de la pauvreté monétaire**

L'incidence de pauvreté est de 69,9 % des individus, soit 56,2 % des ménages. Ainsi, la pauvreté touche près de 3.676.026 individus répartis dans 636.925 ménages, et les mesures de la pauvreté varient fortement d'un milieu à un autre et d'une région à une autre. En termes d'individus, la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont respectivement estimées à 27,3 % 13,7 %.

---

<sup>1</sup> République du Togo, "Avant-projet de Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DISRP)", Juin 2004

<sup>2</sup> DGSCN – DIAL, "Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la pauvreté au Togo, le point de vue de la population de la capitale, Enquête 123, Lomé, Octobre 2005

La pauvreté est essentiellement rurale où vivent 77,0 % des individus pauvres et où l'incidence est de 81,2 %, contre une contribution de 23,0 % en milieu urbain confronté à une incidence de pauvreté de 47,7 %. L'incidence de pauvreté est particulièrement forte et variable de 62,9 % à 94,1 %, dans les cinq régions, contre 38,0 % des individus à Lomé et sa périphérie. Les pauvres se concentrent particulièrement dans les régions Maritime et des Plateaux qui supportent à eux seuls un peu moins que la moitié de la population pauvre (44,1 %). Lomé et sa périphérie, une des zones les plus peuplées ne supporte que 10,8 % des pauvres. Les régions Centrale, de la Kara et des Savanes supportent quant elles, respectivement 12,4 %, 15,6 % et 18,8 % de pauvres.

Sévérité et profondeur

### **Pauvreté monétaire et déficit de consommation calorique**

Au-delà du critère monétaire, la prise en compte de la norme de 2400 kilo calories par équivalent adulte et par jour comme mesure absolue de la pauvreté, change considérablement la configuration de la pauvreté suivant les régions. Tout d'abord l'incidence reste très élevée dans toutes les régions sans exception, avec une moyenne de 63,7 % des individus ayant une consommation énergétique moyenne de 2400 kilos calories par jour et par équivalent adulte, révélant une carence alimentaire généralisée. C'est dans la région des Plateaux que l'incidence en terme de consommation calorique est plus faible avec un chiffre de 51,6 %, suivie de la région de la Kara et de la région des Savanes où les incidences sont respectivement de 57,6 % et 59,0 %. Lomé passe en quatrième position avec une incidence de 62,4 % devant La région Maritime 77,0% et la région Centrale 79,4 %.

Les analyses du croisement de la pauvreté monétaire et de la pauvreté en terme de consommation énergétique, révèlent que 53,9 % de la population togolaise sont pauvres sur les plans monétaire et alimentaire, 9,8 % ne sont pas pauvres financièrement mais leur consommation alimentaire est en dessous du seuil minimal de 2400 kilos calories par jour et par équivalent adulte, 16,0 % sont financièrement pauvres mais arrivent à atteindre le seuil calorique alimentaire et seulement 20,3 % qui sont non pauvres financièrement et qui mangent convenablement. Cette mise en perspective de la couverture des besoins alimentaires permet de relativiser le concept de pauvreté monétaire d'une part, et ramène à la problématique centrale de la vulnérabilité à la pauvreté, d'autre part.

### **Vulnérabilité à la pauvreté monétaire**

La vulnérabilité est être définie comme la faible capacité de se prémunir contre le risque élevé de connaître l'état de pauvreté. Les estimations de la vulnérabilité à la pauvreté monétaire sont obtenues à partir d'un croisement entre la pauvreté observée et les résultants des modèles économétriques construits pour estimer la pauvreté monétaire et la probabilité de vulnérabilité. La typologie suivante est retenue avec un seuil de vulnérabilité de 0,50, et qui permet un regroupement des groupes vulnérables en quatre catégories qui soient numériquement importantes pour un meilleur ciblage des politiques publiques:

- Les pauvres durables: ceux dont la consommation observée ou estimée est inférieure au seuil de pauvreté;
- Les pauvres transitoires: ceux dont la consommation observée est inférieure au seuil de pauvreté, et la consommation estimée est supérieure au seuil de pauvreté, et ce, quel que soit leur probabilité de vulnérabilité;
- Les non-pauvres mais vulnérables: ceux dont la consommation observée est supérieure au seuil de pauvreté, et la consommation estimée est inférieure au seuil de pauvreté. Ce

groupe inclue aussi ceux dont la consommation observée et estimée est supérieure au seuil de pauvreté, mais que la probabilité de pauvreté reste supérieure à 0,50.

- Les non pauvres et non vulnérables: ceux dont la consommation observée et estimée est supérieure au seuil de pauvreté, mais que la probabilité de pauvreté reste inférieure à 0,50.

Le taux de vulnérabilité à la pauvreté, regroupant les pauvres durables, les pauvres transitoires et les non pauvres vulnérables est de 79,1 % (67,9 % des ménages). En ce qui concerne le milieu de résidence, le taux de vulnérabilité des individus est considérablement plus élevé en milieu rural (86,3 %) qu'en milieu urbain (65,1 %). Il faut noter toutefois que la proportion des ménages qui ne sont pas pauvres mais qui présentent un risque élevé de sombrer dans la pauvreté à l'avenir est plus élevée en milieu urbain (17,4 %) qu'en milieu rural (5,1 %).

Comme pour la pauvreté monétaire, c'est dans la région des Savanes que la proportion des personnes pauvres ou vulnérables est la plus élevée de plus de 92,0 % de la population. Dans les autres régions, l'incidence de la vulnérabilité varie entre 59,7 % et 85,9 %, alors qu'à Lomé et sa périphérie, cette proportion est comparativement faible (46,4 %). C'est surtout à Lomé et sa périphérie où vivent les personnes non pauvres mais vulnérables, avec une incidence de 23,0 % de la population, mais que l'on retrouve aussi dans les autres milieux urbains, ce qui indique par ailleurs la forte vulnérabilité à la pauvreté en milieu urbain qui contraste avec la faible incidence de pauvreté monétaire.

### **Pauvreté, Vulnérabilité et Caractéristiques socio-démographiques des ménages**

Les caractéristiques socio-démographiques du ménage agissent dans le même sens tant sur le statut de pauvreté monétaire (56,2 % des ménages) que celui de la vulnérabilité à la pauvreté (67,9 % des ménages).

La taille est sans doute, la variable qui contribue le plus à la pauvreté et la vulnérabilité du ménage: le taux de vulnérabilité passe de 40,8 % pour les ménages d'au plus 3 personnes (soit 46,5 % des individus), à plus de 97,7 % pour les ménages dont la taille est supérieure ou égale à 10 (97,9 % des individus). Toutefois, les ménages d'au plus 3 personnes sont les ménages où les pauvres sont les plus vulnérables, sans doute dirigés par les personnes relativement jeunes et dont la taille est susceptible d'augmenter dans l'avenir.

Il semble se dégager une disparité de genre à la défaveur des hommes, dans le statut de pauvreté ou de vulnérabilité. L'incidence de pauvreté est élevée chez les ménages dirigés par les hommes avec 60,3 % des ménages que ceux dirigés par les femmes avec 42,8 % des ménages. De même, le taux de vulnérabilité passe 71,6 % des ménages dirigés par des hommes (81,4 % des individus), à 55,4 % des ménages dirigés par des femmes (68,9 % des individus).

L'âge du chef de ménage agit globalement sur le statut de pauvreté ou de vulnérabilité des ménages au Togo. Le taux de vulnérabilité est de 75,3 % des ménages (85,3 % des individus) dirigés une personne de plus de 55 ans, 68,8 % (78,7 % des individus) chez les ménages dont le chef a un âge compris entre 31 et 55 ans et 55,5 % (68,8 % des individus) chez les ménages dirigés par un jeune de moins de 30 ans. Les ménages durablement ou transitoirement pauvres, sont nettement plus représentés chez les ménages dirigés par un chef dont l'âge dépasse les 55 ans. La pauvreté durable ou transitoire touche aussi beaucoup plus les ménages dirigés par un adulte de 31 à 55 ans et les ménages pauvres dirigés par un jeune de moins de 30 ans sont plus concernés par la catégorie des non pauvres mais vulnérables.

Le niveau d'instruction du chef de ménage agit aussi sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité. Moins le chef du ménage est éduqué, plus grande est le risque que le ménage soit pauvre: 72,0 % pour les ménages dont le chef est sans instruction, 57,8 % pour les ménages dont le chef a achevé le cours primaire, 41,6 % pour les ménages dont le chef a achevé le cours secondaire et seulement 15,4 % pour les ménages dont le chef a effectué des études supérieures. Cette tendance se confirme en matière de vulnérabilité où le taux varie entre 24,5 % (37,6 % des individus) pour les ménages dirigés une personne ayant effectué des études supérieures et 78,0 % (87,0 % des individus) pour les ménages dont le chef n'a aucune instruction.

C'est au niveau des ménages polygames que le taux de vulnérabilité est le plus élevé. Il est de 82,1 % chez les ménages polygames (88,3 % des individus) alors qu'il n'est que de 34,3 % seulement pour les ménages dirigés par une personne qui n'est jamais mariée (54,5 % des individus). Mais paradoxalement, c'est également au niveau de ces ménages que les non pauvres sont les moins vulnérables.

Ces différentes caractéristiques socio-démographiques du ménage présentent des liens avec les caractéristiques individuelles et en particulier, les dotations en termes d'éducation, de santé et d'emploi, qui font elles-mêmes partie des variables ou effets en termes de vulnérabilité à la pauvreté

### **Education et Vulnérabilité à la pauvreté**

Le taux d'alphabétisation des adultes est globalement appréciable au Togo (53,7 %), comparativement à d'autres pays africains, mais il reste est beaucoup bas chez les pauvres (47,2 %) que chez les non pauvres (69,0 %). En intégrant la vulnérabilité, le taux d'alphabétisation est nettement plus faible chez les pauvres durables (49,3 %) et transitoires (44,8 %) que chez les non pauvres vulnérables (74,4 %) et les non pauvres et non vulnérables (66,5 %). Il existe cependant de fortes disparités de genre par région en plus de celles liées au statut de pauvreté: (i) le taux d'alphabétisation des hommes est supérieur à celui des femmes à l'exception de la région de la Kara; (ii) à l'inverse, chez les pauvres, les femmes sont relativement alphabétisées (51,9 %) que pour les hommes (46,3 %), alors que chez les non pauvres, la disparité se fait en faveur des femmes (51,9 % %) comparativement aux hommes (46,3 %). Le fait d'intégrer la vulnérabilité à la pauvreté ne change rien à cette tendance où le taux d'alphabétisation des femmes est plus élevé chez les pauvres durables et transitoires alors qu'il est plus faible chez les non pauvres vulnérables et les non pauvres et non vulnérables.

Le taux net fréquentation du primaire est de 74,1 % dans l'ensemble mais il plus élevé en milieu urbain où il est estimé à 88,8 % qu'en milieu rural avec un taux de 68,3 %, et il n'existe pas de grande disparité entre les taux net de fréquentation du primaire entre les filles et les garçons. Toutefois, le statut de pauvreté agit sur la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans, avec 71,0 % chez les pauvres, contre 85,2 %. Ce taux est lui-même un indicateur de vulnérabilité car il est plus faible chez les pauvres durables que chez les pauvres transitoires d'une part et d'autre part il est plus faible chez les non pauvre vulnérables que chez les non pauvres non vulnérables.

Le taux net de fréquentation dans le secondaire estimé à 32,5 %, est nettement plus faible en rural (23,2 %) comparativement au milieu urbain (51,1 %). Le statut de pauvreté ou de vulnérabilité agit énormément sur le taux net de fréquentation du secondaire: ce taux est de 48,2 % chez les non pauvres alors qu'il n'est que seulement de 28,4 % chez les pauvres, et l'écart se creuse davantage en ajoutant la vulnérabilité où le taux passe de 29,4 % chez les pauvres durables à 49,4 % chez les non pauvres non vulnérables. Dans toutes les régions et suivant le statut de pauvreté

ou de vulnérabilité, la fréquentation des filles au secondaire est un peu plus élevée par rapport à celle des garçons, à l'exception du groupe des non pauvres vulnérables.

Ces résultats globalement satisfaisant en terme de scolarisation primaire ou secondaire, sont le reflet d'une meilleure appréciation de la qualité de l'enseignement. En effet, le taux de satisfaction vis-à-vis de l'école, calculé sur la base des enfants de 6 à 24 ans fréquentant l'école, est 52,1 %, particulièrement élevé en milieu urbain (62,0 %) qu'en milieu rural (46,5 %), et les femmes sont en règle générale plus satisfaites vis à vis de l'école que les hommes, quel que soit le milieu ou la région de résidence, et le statut de pauvreté. Cependant, le taux de satisfaction vis-à-vis de l'école décroît avec le statut de vulnérabilité à la pauvreté, les non pauvres étant les plus satisfaits.

Au Togo, au delà des disparités régionales et de genre, des facteurs limitant pour la scolarisation au primaire comme au secondaire, subsistent et parmi eux, l'accessibilité financière des ménages pauvres ou non pauvres: environ 9,4 % des individus ne fréquentent pas l'école pour des raisons financières, dont 6,2 % dans les zones urbaines et 11,2 % dans les zones rurales.

### **Santé et Vulnérabilité à la pauvreté**

Le taux de morbidité au Togo est de 18,2 % avec un chiffre presque identique en milieu rural et urbain. En ce qui concerne les régions, le taux de morbidité varie de 10,9 % pour la région des savanes à 25,8 % pour la région Maritime. Paradoxalement, le taux de morbidité est plus faible chez les pauvres avec un chiffre de 15,7 % que chez les non pauvres où il est estimé à 24,1 %. La tendance se poursuit en intégrant la vulnérabilité où le taux de morbidité est le plus faible chez les pauvres durables. Toutefois, Le taux de morbidité est plus élevé chez les femmes (22,9 %) que chez les hommes (17,2 %) quelque soit le milieu de résidence et le statut de vulnérabilité à la pauvreté, mais l'écart est plus faible chez les non pauvres que chez les pauvres.

L'état de santé mesuré par ce taux de morbidité, est lié à la qualité des prestations telle que mesurée par le taux de satisfaction des services de santé (73,9 %) presque identique en milieu urbain et rural. En terme de satisfaction il n'y a pas de disparité marquante par région, mais les pauvres sont relativement moins satisfaits des services de santé (72,3 %) que les non pauvres (77,0 %). Et dans l'ensemble, les femmes sont un peu moins satisfaites des services de santé que les hommes avec un taux de satisfaction de 72,8 % contre 74,1 % pour les hommes.

En terme d'accessibilité financière, 11,6 % des individus n'ont pas accès aux services de santé pour des raisons financières. Et on n'observe pas une trop grande disparité régionale, où le taux de non accès aux services de santé pour des raisons financières varie de 4,8 % pour la région Centrale à 13,8 % pour Lomé et la région des Savanes. Mais, paradoxalement ce taux est plus faible chez les pauvres (10,8 %) que chez les non pauvres (13,4 %). A l'inverse, quelque soit le milieu de résidence et le statut de pauvreté, les femmes ont moins accès aux services de santé (15,0 %) que les hommes (10,0 %), à l'exception des non pauvres vulnérables.

### **Emploi, Chômage et Vulnérabilité à la pauvreté**

Le taux dépendance économique au Togo est de 164,0, c'est-à-dire qu'un actif occupé supporte en moyenne 1,64 chômeurs et/ou inactifs, avec une tendance plus accentuée en milieu urbain de 189,3 qu'en milieu rural où le taux est estimé à 151,5. Ceci est le résultat d'une forte participation au système d'emploi où de 85,1 % de la population en âge de travailler est active et le taux d'activité est de 93,7 %.

La proportion de la population active est légèrement plus élevée chez les pauvres (85,2 %) que chez les non pauvres (84,9 %). Dans le même sens, le taux d'activité passe de 94,7 % pour les pauvres à 91,3 % chez les non pauvres. En intégrant la vulnérabilité, le taux d'activité varie dans le même sens de 89,3 % pour les non pauvres non vulnérables à 96,9 % pour les pauvres durables. Ces différentes tendances s'accompagnent de disparités de genre, le taux d'activité étant un peu plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Cette forte participation au système d'emploi cache un fort taux de sous-emploi estimé à 27,0 % avec des disparités entre les milieux et les régions. Bien que ce taux de sous-emploi soit comparable entre les pauvres (25,6 %) et les non pauvres (30,2 %), il constitue un indicateur de vulnérabilité, 32,1 % des non pauvres vulnérables étant confrontés à ce phénomène de sous-emploi.

Le taux de chômage au Togo est faible de l'ordre de 6,3 % mais avec une percée au niveau des jeunes de 15 à 24 ans où il est très élevé avec un chiffre de 11,0 %. Le taux de chômage général ou celui des jeunes est nettement plus fort en milieu urbain où il se chiffre à 13,3 % et celui des jeunes à 22,5 %, et il reste globalement plus élevé chez les non pauvres (8,7 %) que chez les pauvres (5,3 %).

La forte participation au système d'emploi, l'importance du sous-emploi, et la configuration de ceux-ci par milieu de résidence et suivant le statut de pauvreté, indiquent que le travail est peu rémunérateur, ce qui s'expliquerait par la prédominance du secteur de l'agriculture, la pêche et de l'élevage qui reste le principal pourvoyeur d'emplois et qui absorbe près de 70,3 % d'individus pauvres. C'est ainsi que les ménages ou individus développent des stratégies de survie notamment la multiplication d'activités pour chercher à augmenter les revenus, et le travail des enfants qui concerne 32,1 % des 5-14 ans, particulièrement marqué en milieu rural (39,6 %) comparativement au milieu urbain (14,7 %). L'importance du travail des enfants constitue un facteur indéniable de vulnérabilité à la pauvreté, celui entrant directement en concurrence avec la scolarisation décrétée comme un droit pour l'enfant avec un objectif à terme, de scolarisation universelle, et qui constitue un préalable au capital humain qu'il est sensé acquérir à l'âge adulte.

La présente analyse a tenté de dépasser l'approche analytique traditionnelle de la pauvreté pour l'aborder sous l'angle dynamique à travers le concept de vulnérabilité à la pauvreté, dans la limite des données disponibles. Elle apporte de sérieuses pistes de réflexions sur la formulation des stratégies pertinentes pour une réduction significative et durable de la pauvreté, à travers un ciblage des actions de développement centrées sur trois groupes vulnérables qui présentent des caractéristiques particulièrement différentes: (i) les pauvres durables, (ii) les pauvres transitoires, et (iii) les non pauvres vulnérables.

## INTRODUCTION

Un profil de pauvreté se définit par l'évaluation de l'état de pauvreté et de son évolution, à partir de l'ensemble des données socio-économiques collectées. La finalité d'un profil de pauvreté est de répondre aux cinq questions essentielles -où sont les pauvres, qui sont les pauvres, que font les pauvres, pourquoi sont-ils pauvres-, en vue d'examiner comment les sortir de la pauvreté.

Cette définition du profil de pauvreté rejoint les objectifs visés par le QUIBB réalisé en juillet/août 2006 par la DGSCN, et destiné à fournir des indicateurs récents, fiables et suffisamment désagrégés pour l'analyse, dans la perspective de finalisation du DSRP<sup>3</sup> prévue pour fin 2006, et du suivi des OMD. Six objectifs spécifiques ont été assignés à cette enquête QUIBB:

1. Élaborer les principaux indicateurs de bien-être social et des besoins de base de divers groupes socio-économiques de population;
2. Identifier les groupes cibles devant bénéficier des programmes d'action spéciaux conçus par les décideurs pour répondre à leurs besoins.
3. Constater les changements qui s'opèrent dans le temps concernant le bien-être des ménages;
4. Fournir une base de données pour la recherche sociale;
5. Contribuer à l'élaboration des divers programmes sectoriels destinés à améliorer le bien-être de la population à travers le pays. La préparation de ces programmes nécessite l'identification des problèmes à résoudre par les politiques, ainsi que de savoir jusqu'à quel degré la population est affectée par ces problèmes;
6. Concevoir des modèles permettant d'augmenter l'impact global des choix faits en matières de politiques, et la manière dont cet impact est réparti.

Le QUIBB du Togo dérive d'un questionnaire standard qui fournit des indicateurs de base du bien être, relatifs à l'alphabétisation des adultes, l'éducation de base, la santé<sup>4</sup> et la nutrition, l'accès à l'eau potable, l'emploi, les caractéristiques de l'habitat, les avoirs du ménage, l'accès aux infrastructures communautaires et la perception des ménages sur leur propre situation économique. L'enquête QUIBB du Togo comprend en plus, un module Revenu et Dépenses qui permet de classer les ménages selon leur niveau de pauvreté monétaire, et à partir duquel un profil de pauvreté serait élaboré.

Il faut toutefois rappeler que le QUIBB désigné en tant que principale source de données, comprendrait toutefois une information relativement limitée pour cerner la problématique complexe de la pauvreté. Sous cette réserve, il est possible de faire des analyses de la pauvreté en exploitant au mieux les deux modules du QUIBB du Togo avec leurs thèmes respectifs suivants:

- i. Le module classique du QUIBB: Caractéristiques des membres du ménage, Education, Santé, Emploi, Possessions du ménage, Caractéristiques du logement, Enfants de moins de 5 ans;
- ii. Revenu et Dépenses: Production agricole, Biens durables, Autoconsommation, Dépenses courantes de consommation, Dépenses moins courantes de consommation, Revenu du ménage.

Compte tenu des objectifs spécifiques assignés à l'enquête QUIBB 2006 et de la nécessité d'analyser les facteurs explicatifs de la pauvreté au Togo, il est indispensable de dépasser une

---

<sup>3</sup> République du Togo, "Avant-projet de Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DISRP)", Juin 2004

<sup>4</sup> Les indicateurs d'éducation et de santé sont centrés sur l'utilisation, l'accès et la qualité des prestations de services fournis

analyse statique de la pauvreté pour l'aborder sous l'angle dynamique à travers le concept de vulnérabilité. Car en plus, au Togo, la vulnérabilité est omniprésente dans la perception de la pauvreté par les pauvres et quelques études spécifiques ont été initiées pour l'appréhender<sup>5</sup>. Et même si l'on peut relativiser l'importance des facteurs naturels contrairement à certains pays de l'Afrique de l'Ouest, il n'en demeure pas moins que la crise socio-politique engendrée depuis le début des années 1990 et en particulier en 2004/05 aura été déterminante en matière de vulnérabilité des ménages à la pauvreté. Toutefois, la mesure de l'évaluation de la vulnérabilité n'est pas évidente compte tenu des informations disponibles à partir du QUIBB 2006 et de la complexité du concept.

L'approche analytique apportée dans l'élaboration du profil de pauvreté et de la vulnérabilité à la pauvreté, constitue donc un défi eu égard à la qualité et la quantité de l'information disponible sur la base du QUIBB 2006. Elle devra susciter des sérieuses réflexions sur les besoins d'informations et d'analyses à satisfaire dans le futur, par le système statistique national. En retour, elle apporte de sérieuses pistes de réflexions sur la formulation des stratégies pertinentes pour une réduction significative et durable de la pauvreté.

Ainsi, le présent rapport portant sur l'élaboration d'un profil de pauvreté et de la vulnérabilité comprend huit principales parties, dont la première consiste à passer en revue la méthodologie du QUIBB et le déroulement de l'enquête, et en particulier, la méthode de sondage, les domaines d'études et quelques éléments de la qualité des données (Chapitre 1). La deuxième partie concerne les concepts de base de la pauvreté multidimensionnelle dont les approches augurent de sérieux problèmes analytiques et méthodologiques, liés aux différentes dimensions de la pauvreté et aux mesures de son évaluation (Chapitre 2). Le profil de pauvreté monétaire est examiné au Chapitre 3. Et pour mieux cerner cette nature multidimensionnelle à partir de la pauvreté monétaire, le concept de la vulnérabilité à la pauvreté, qui reste une problématique centrale du développement humain, est abordé dans le Chapitre 4. Les chapitres suivants présentent quelques analyses de la vulnérabilité à la pauvreté sous l'angle des thèmes: Education (Chapitre 5), Santé (chapitre 6) Emploi et Chômage (Chapitre 7) et une synthèse portant sur les déterminants de la pauvreté durable et transitoire (Chapitre 8).

---

<sup>5</sup> DGSCN – DIAL, "Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la pauvreté au Togo, le point de vue de la population de la capitale, Enquête 123, Lomé, Octobre 2005

## **1. METHODOLOGIE DU QUIBB 2006**

### **1.1. Déroulement de l'enquête**

L'enquête QUIBB exécutée par la DGSCN s'est déroulée du 4 juillet au 11 août 2006, sur un échantillon de 7500 ménages répartis sur toute l'étendue du territoire. Elle a mobilisé 156 enquêteurs, 33 contrôleurs et 6 superviseurs et 5 cadres supérieurs de coordination.

La phase préparatoire de l'enquête s'est déroulée en quatre principales étapes. Le questionnaire et la manuel du QUIBB ont été rédigés en janvier et février 2005, sur la base du questionnaire générique de la Banque Mondiale. Ce projet de questionnaire adapté aux réalités du Togo, a été revu en novembre et décembre 2005, et validé par les utilisateurs en mars 2006. Il a servi de support pédagogique pour la formation de certains cadres de la DGSCN en prévision de l'enquête pilote réalisée en avril 2006 et dont les résultats ont permis d'obtenir les manuels et le questionnaire définitifs du module de base du QUIBB. Le questionnaire du module Revenu & Dépenses a été révisé à l'issue de la formation des agents enquêteurs et des contrôleurs, qui s'est déroulée de juin à juillet 2006.

Cette formation à orientations théorique et pratique, du personnel de terrain était donnée par 10 formateurs et a concerné 160 agents. L'importance de cette formation sur la qualité des données à collecter se justifie de part les exigences du logiciel TELEFORM qui permet la saisie automatique des questionnaires par scanner et le transfert des données apurées pour exploitation par le logiciel ACCESS pour le calcul des indicateurs l'établissement des tableaux pour la publication des résultats de l'enquête. Les résultats obtenus à la fin de la formation sont satisfaisants étant donné que plus de 90% des agents enquêteurs formés font moins de 5% d'erreurs. Les agents de collecte ont été choisis à l'issue d'un test de sélection et les quarante meilleurs agents ont été retenus pour la formation de contrôleurs.

La formation du personnel de traitement qui a concerné 7 personnes, a été axée sur la pratique et a porté sur l'exportation des fichiers TELEFORM dans la base de données, à la validation et à la correction des données, à la modification des procédures de traitement.

### **1.2. Plan de sondage et domaines d'étude**

L'enquête QUIBB 2006 est réalisée à partir d'un sondage aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. Les unités statistiques du premier degré ou unités primaires sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés en 1996 pour le milieu rural et en 1997 pour le milieu urbain. Elles forment la base de sondage du premier degré du sondage. Un échantillon de 300 zones de dénombrement est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires sont constituées par les 7500 ménages des zones de dénombrement tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Cependant, les premiers résultats du QUIBB 2006, ont révélé un problème de qualité des travaux cartographiques et en particulier, des doutes sur le dénombrement des ménages. C'est ainsi, qu'une enquête de couverture a été réalisée du 9 au 12 novembre 2006 en vue du redressement des pondérations des ménages et afin de parvenir à de meilleures estimations des résultats de l'enquête.

Dans le cas du QUIBB 2006, 6 domaines d'études<sup>6</sup> sont retenus à savoir: les 5 régions administratives -Maritime, Plateaux, Centrale, Kara, Savanes-, et l'espace urbain constitué de la ville de Lomé et sa périphérie.

Le critère de stratification retenu pour cette enquête est le milieu de résidence, ce qui permet de séparer les ménages ruraux des ménages urbains dans chaque région, et il en découle 11 strates constituées de l'espace urbain de Lomé et de sa périphérie et des milieux urbains et ruraux de chacune des régions administratives<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Le domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante

<sup>7</sup> Il convient cependant de noter que la périphérie de Lomé fait administrativement partie de la région Maritime, mais que pour les besoins d'analyse et de qualité de l'information, elle a été statistiquement associée à la capitale Lomé.

## 2. CONCEPTS ET METHODES

### 2.1. Outils de mesure de la pauvreté monétaire

La mesure de la pauvreté monétaire est faite dans la présente analyse dans une optique de pauvreté absolue, qui implique la définition d'un ou plusieurs seuils absolus suivant les régions, car il existe des larges proportions de ménages ou d'individus qui survivent avec le strict minimum. Dans cette optique, la consommation est choisie comme indicateur du niveau de vie pour les trois raisons suivantes (i) la consommation réelle est plus directement liée au bien-être d'une personne, (ii) elle peut être mieux mesurée que le revenu dont la fiabilité est douteuse et (iii) elle peut traduire plus fidèlement le niveau de vie réel d'un ménage et sa capacité à couvrir ses besoins fondamentaux.

#### 2.1.1. Indicateur du niveau de vie

La construction de l'indicateur du niveau de vie des ménages, qui porte que sur les dépenses de consommation courantes y compris l'autoconsommation et la valeur d'usage des biens durables (Encadré n°1), est faite en trois étapes. La première est le regroupement des dépenses de consommation. Et pour tenir compte des différences de milieu de résidence sur les modes et coûts de la vie dans les régions, la solution adoptée dans la présente étude est de calculer des seuils de pauvreté régionaux, au lieu entre autres, de déflater les dépenses de consommation. Et la troisième étape consiste à prendre éventuellement en compte la structure et la composition du ménage, en procédant à un dernier ajustement, c'est à dire en rapportant la dépense de consommation par le nombre d'unités de consommation.

#### **Encadré n°1 : Méthode de détermination de la valeur d'usage des biens durables**

Le QUIBB 2006 comprend un module (K) portant sur l'inventaire des biens durables dans le ménage, et comprenant les variables suivantes pour chaque type de bien: (i) le Nombre de biens possédés ( $n$ ), (ii) l'Age du dernier bien possédé ( $T$ ), (iii) Valeur d'acquisition du dernier bien ( $St\ pt-T$ ), et Valeur actuelle du dernier bien ( $St\ pt$ ).

La valeur d'usage d'un bien durable se calculerait suivant la formule  $St\ pt (rt - \pi t + d)$ , où  $rt$  est le taux d'inflation au temps  $t$ ,  $\pi t$  le le taux d'inflation spécifique au bien durable et au temps  $t$ , et  $d$ , le taux de dépréciation du bien durable.

Compte tenu des informations disponibles dans le QUIBB 2006, les hypothèses et calculs suivants ont été faits:

$(d - \pi t) = 1 - (St\ pt / St\ pt-T)^{1/T}$ , c'est la médiane de ce taux qui est retenue pour chaque bien, compte tenu de la qualité des données disponibles

Compte tenu de la libéralisation du marché bancaire et tenant compte des différents taux,  $rt$  est fixé à 10 %

La valeur d'usage d'un bien durable est obtenue suivant la formule suivante:  $n * (rt + \text{MEDIANE}(d - \pi t)) * St\ pt$

Cette valeur d'usage est calculée pour chaque type de bien durable et consolidée dans le poste "Biens et Services divers" de l'indicateur de niveau de vie.

Les dépenses de consommation utilisée dans l'équation de niveau de vie des ménages qui s'élèvent à 782,7 milliards de FCA (Tableau n°1), sont évaluées sur la base de l'ensemble des

dépenses nominales estimées à partir du QUIBB 2006, à l'exclusion des dépenses de consommation intermédiaire, d'équipement et d'investissement, ou extraordinaire.

Tableau n°1: Répartition des dépenses nominales totales

	Montant (en FCFA)	Part (%)
Dépenses de consommations courantes	782 680 818 605	88,6
Consommations intermédiaires	29 784 524 974	3,4
Equipements et Investissements	30 996 362 590	3,5
Dépenses extraordinaires	39 961 097 896	4,5
Dépenses nominales totales	883 422 804 065	100,0

Les dépenses de consommation représentent 88,6 % des dépenses nominales totales, et correspondent à une dépense par tête de 148.849 FCA par an. La structure de ces dépenses utilisée dans l'équation de niveau de vie des ménages est assez cohérente par région et pour l'ensemble du pays (Tableau n° 2).

Pour tenir compte des différences de milieu de résidence sur le coût de la vie dans le pays, un indice de prix régionaux est construit sur la base des relevés des prix dans les régions dans le cadre de l'IHPC, soit la moyenne des prix par variété de produit observé de janvier à juillet 2006, et des pondérations par produit tirés du QUIBB 2006. Cet indice de prix est ensuite appliqué directement au seuil alimentaire pour l'obtention des seuils alimentaires régionaux, et se retrouve implicitement appliqué aux seuils non alimentaires, compte tenu de la méthode retenue dans la détermination des parts non alimentaires des seuils de pauvreté régionaux.

Pour le calcul des pondérations, un panier de 115 produits, dont 87 produits alimentaires, a été sélectionné, une table de correspondance est construite entre les codes des produits tirés du QUIBB 2006 et 132 variétés de ces mêmes produits dont les prix sont régulièrement observés par la DGSCN dans le cadre de l'IHPC. Sur les trois indices calculés avec Lomé comme référence (Graphique n°1), le PAASCHE est retenu comme déflateur pour la détermination des seuils de pauvreté alimentaire régionaux..

Graphique n°1: Configuration des indices des prix des régions et du pays par rapport à Lomé (%)

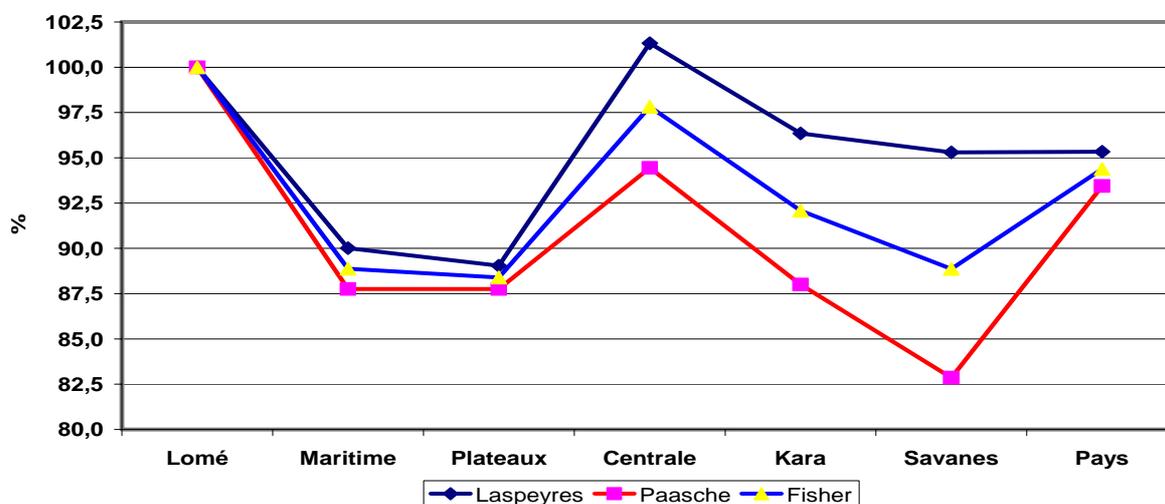


Tableau n°2: Structure des dépenses de consommation des ménages (%)

	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	31,6	47,3	53,3	46,4	56,1	53,9	42,8
Boissons alcoolisées et Tabac	1,2	2,3	2,2	3,5	4,1	6,1	2,3
Habillement et Chaussure	5,2	3,5	5,0	5,9	4,5	6,2	5,0
Logement, Eau et Electricité	17,3	13,6	11,6	10,5	11,8	12,2	14,3
Meubles, Articles de ménage, Entretien courant du foyer	4,8	4,2	4,0	4,9	3,8	4,3	4,5
Santé	4,4	4,9	5,2	4,1	4,6	3,9	4,6
Transport	8,1	3,9	3,9	3,9	3,2	3,5	5,6
Communication	3,8	1,1	1,2	1,7	0,9	1,5	2,3
Loisirs et Culture	1,3	1,3	1,2	1,0	0,4	0,7	1,2
Education	4,1	2,5	2,5	2,5	2,4	1,8	3,1
Hôtel et Restaurant	10,5	10,4	4,8	8,7	2,6	2,3	8,1
Biens et Services divers	7,7	5,1	5,1	6,7	5,5	3,6	6,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour prendre en compte de la structure et la composition du ménage, afin de déterminer les échelles d'équivalence adultes, deux méthodes ont été testés: Echelle de la FAO/OMS et Echelle d'OXFORD (Encadré n°2).

**Encadré n°2 : Méthode de détermination des échelles d'équivalence adulte**

L'échelle couramment utilisée est celle de la FAO et de l'OMS repose sur les mêmes principes de calcul d'une unité de consommation sur la base des besoins d'un adulte de référence. Cette personne de référence est un homme, et la consommation d'une femme adulte vaut 0.8 fois celle d'un homme adulte, celle d'un enfant de moins de 15 ans équivalant à 0.5 fois la consommation d'un homme adulte.

Les échelles d'Oxford font référence à une unité de consommation, en tant qu'unité de compte dont la base est généralement le niveau des besoins ou des dépenses d'un adulte appelé «adulte de référence» ou «premier adulte». Les besoins ou la consommation des autres membres du ménage sont exprimés en fractions de cette unité de compte. Dans la majorité des pays africains, l'échelle d'Oxford qu'on utilise attribue au premier adulte du ménage 1 U.C, aux autres adultes 0.7 U.C et 0.5 U.C pour les enfants de moins de 15 ans. La différence de 0.3 entre premier adulte et les autres adultes constitue une part fixe qui représente les dépenses incompressibles auxquelles le ménage est confronté. Le nombre d'unités de consommation est déterminé par la formule suivante :  $m = 1 + 0.7Na + 0.5Ne$

où  $m$ =Nombre d'unités de consommation ou l'échelle d'équivalence,  $Na$ = Nombre d'adultes âgés de plus de 15 ans et  $Ne$ = Nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans. Cette échelle tient compte de l'accroissement de la consommation et des économies d'échelles réalisées lorsqu'un adulte ou un enfant s'ajoute.

*2.1.2. Méthode de détermination des seuils de pauvreté monétaire*

Un seuil de pauvreté monétaire est déterminé en deux étapes qui passent par la méthode de l'énergie nutritive pour la détermination du seuil alimentaire et ensuite, par l'adoption d'une méthode de détermination du seuil de pauvreté non alimentaire.

Cependant, la question fondamentale réside dans le choix d'un ou plusieurs seuils de pauvreté, avec comme problématique, l'évaluation des coûts de la satisfaction des besoins fondamentaux et la prise en compte du coût de la vie. Car l'application d'un seuil unique pour l'ensemble du territoire, donne des situations de pauvreté différentes compte tenu des différentiels, de mode comme de coût de la vie, existant entre les régions, et en particulier entre les régions et la capitale. Et la structure des dépenses de consommation des ménages (Tableau n°2) reste différente d'une région à l'autre, et milite en faveur du choix de seuils différents correspondant mieux aux modèles régionaux de consommation et à leur coût réel pour les populations concernées. Mais le choix d'un seuil de pauvreté unique pour l'ensemble du pays, est aussi dicté par deux raisons fondamentales -politique et méthodologique-: (i) il s'agit d'éviter d'introduire une discrimination a priori entre la capitales et sa périphéries, et es régions; (ii) la détermination de différents seuils de pauvreté nécessite l'obtention de données statistiques désagrégées au niveau régional et accroît la complexité du calcul.

Dans la présente étude, le choix est porté sur l'utilisation de seuils de pauvreté par région et pour la capitale et sa périphérie, calculés suivant la double démarche suivante:

- Le calcul des seuils de pauvreté alimentaire à partir d'un panier alimentaire unique sur l'ensemble du territoire et d'un indice des prix régionaux. Ce choix d'un panier alimentaire unique se justifie par la structure de la consommation par produit et la normalisation par les quantités et la qualité, des besoins caloriques universellement adoptée;
- La détermination de la composante non alimentaire de chacun des seuils de pauvreté par une méthode économétrique (Méthode d'ENGEL) et une démarche empirique qui consiste à considérer que les dépenses non alimentaires de base représentent une proportion des dépenses alimentaires, tout en sachant que cette proportion varie en fonction des niveaux de revenu des ménages (Méthodes 2 et 3). Cette démarche empirique repose sur les deux hypothèses selon lesquelles les arbitrages qu'effectuent les ménages entre leurs différentes dépenses leur permettent d'optimiser leur bien-être, d'une part, et que les ménages se trouvant au niveau du seuil de pauvreté alimentaire ont effectué des arbitrages leur permettant de consommer également le minimum nécessaire en matière de biens et services essentiels.

Le calcul des seuils de pauvreté alimentaire est fait en deux étapes. La première étape a visé la sélection d'un panier alimentaire de 77 produits individualisables pour le calcul du seuil de pauvreté alimentaire. Ce panier qui représente 94,2 % des produits alimentaires entrant dans l'équation de niveau de vie des ménages, est en plus composé de produits consommés dans toutes les régions du pays, à l'exception de deux produits non consommés dans deux régions distinctes. Un seuil de pauvreté alimentaire est calculé en utilisant les prix de Lomé et par la méthode de l'énergie nutritive basée sur un panier équilibré de produit (Encadré n°3) en simulant la norme des besoins caloriques de 2100 kilo calories par personne, ou de 2300, 2400 et 2500 K calories en tant que besoins pour un équivalent adulte. La deuxième étape a consisté à appliquer l'indice de PAASCHE en tant que déflateur, pour déterminer les seuils de pauvreté alimentaire par région.

Pour chaque région, le seuil de pauvreté non alimentaire est déterminé en testant trois méthodes: (i) Méthode d'Engel (Encadré n°4); (ii) 2<sup>ème</sup> méthode, en utilisant le pourcentage de la dépense non alimentaire sur la dépense totale pour une population se situant au tour  $\pm 10$  % du seuil de pauvreté alimentaire; (iii) 3<sup>ème</sup> méthode, en utilisant le pourcentage de la dépense non alimentaire sur la dépense totale, des ménages défavorisés, c'est-à-dire les 50 % des ménages classés par ordre croissant des dépenses de consommation.

**Encadré n°3: Méthode de détermination du seuil de pauvreté alimentaire: méthode de l'énergie nutritive**

Encore appelée méthode du coût des besoins essentiels, la méthode de l'énergie nutritive consiste à fixer dans un premier temps, un seuil calorique normatif, par exemple de 2400 kcal en général, par jour par équivalent adulte, et estimer dans un second temps, le montant des ressources financières pour acheter le panier (équilibré ou non) de biens alimentaires fournissant ce apport calorique. La démarche à suivre se présente de la façon suivante:

- (i) Déterminer un panier de biens alimentaires habituellement consommés dans tout le pays. Ce panier doit être alors représentatif des dépenses, à la fois pour l'ensemble du pays et pour chacune des régions.
- (ii) Une fois le panier de biens alimentaires défini, la question qui se pose, avant l'estimation du coût de ce panier, est de savoir quelle serait la composition de ce panier, en d'autres termes, comment les 2400 kcal seraient réparties entre les éléments du panier. De ce fait, il convient de souligner de prime abord, que toute composition du panier sur la base des dépenses allouées aux produits, surestimerait d'une manière exagérée le coût, et donc le seuil alimentaire, en raison du fait que, les produits dont la dépense est élevée et qui apportent peu de calories seraient surestimés. Il revient alors à répartir les produits dans le panier en fonction de leur apport calorique. Ainsi, on détermine tout d'abord dans cette deuxième phase, les quantités consommées par jour de chaque produit en une unité standard (principalement en Kg ou en litre) afin de les convertir en calories par la suite.
- (iii) On procède ensuite pour chacun des produits, à la conversion de la quantité consommée par jour en calories, à partir des données disponibles dans la table de correspondance des quantités des produits en unité standard en calories. Les produits seront répartis dans le panier proportionnellement à leur apport calorique.

L'expression du seuil alimentaire se déduit alors de la façon suivante :

En désignant pour le produit  $i$ , par :

$Q_i$  : la quantité moyenne nationale du produit  $i$  consommée par jour

$C_i$  : la valeur calorique d'une unité standard du produit  $i$

$P_i$  : Le prix moyen du produit  $i$  à Lomé :

Le poids du produit  $i$  dans le panier est donc : 
$$\frac{Q_i C_i}{\sum_i Q_i C_i}$$

Le produit  $i$  apporterait alors  $2400 \times \frac{Q_i C_i}{\sum_i Q_i C_i}$  kcal dans les 2400 kcal.

Ce qui correspond en termes de coût à :  $2400 \times \frac{Q_i C_i}{\sum_i Q_i C_i} \times \frac{P_i}{C_i}$  soit :  $2400 \frac{Q_i P_i}{\sum_i Q_i C_i}$

En somme, l'expression du seuil alimentaire journalier est la suivante :

$$S_{Alim\ jour} = \sum_i 2400 \frac{Q_i P_i}{\sum_i Q_i C_i}$$

Pour que le panier soit équilibré, il faut qu'il respecte d'abord une composition de 12% en protéines, 60% en glucides et 28% en lipides. Ainsi, les protéines, les glucides et les lipides doivent apporter respectivement 288 kcal, 1440 kcal et 672. On applique à chaque groupe séparément, la formule du seuil alimentaire pour le panier non équilibré et on agrège les résultats obtenus. Ce qui donne en termes d'expression :

$$S_{Alim\ jour} = \sum_{p_i} 288 \frac{Q_{p_i} P_{p_i}}{\sum_{p_i} Q_{p_i} C_{p_i}} + \sum_{g_i} 1440 \frac{Q_{g_i} P_{g_i}}{\sum_{g_i} Q_{g_i} C_{g_i}} + \sum_{l_i} 672 \frac{Q_{l_i} P_{l_i}}{\sum_{l_i} Q_{l_i} C_{l_i}}$$

Les protéines, les glucides et les lipides sont indexés respectivement  $p_i$ ,  $g_i$  et  $l_i$ .

Suivant le même principe de valorisation du panier de biens alimentaires à partir des données du QUIBB 2006, le calcul de la couverture des besoins caloriques par individu est effectué en tenant compte de la proportion des biens n'entrant pas dans le panier alimentaire identifié et aussi des repas pris hors du ménage consolidés dans le poste de dépenses "Hôtel et Restaurant". Ce qui est visé dans ce calcul de couverture des besoins caloriques par individus, c'est d'avoir une mesure de pauvreté absolue qui puisse être confrontée à celle de la pauvreté monétaire et par extension, à la

vulnérabilité à la pauvreté. Les résultats de ces calculs indiquent une moyenne de 1728 kilo calories, soit un déficit calorique par rapport aux normes admises de 2400 K calories par adulte équivalent ou environ 2100 K calories par tête.

**Encadré N°4 : Méthode d'Engel: Estimation économétrique de la part non-alimentaire des dépenses**

Cette méthode préconise que « le seuil de pauvreté est un multiple du seuil de pauvreté alimentaire, l'accroissement proportionnel étant donné par la part estimée du budget non alimentaire au seuil de pauvreté alimentaire » (Ravallion, 1996). Elle est fondée sur l'hypothèse d'un accroissement des dépenses alimentaires dans une proportion moindre que les dépenses totales de consommation des ménages.

L'application de la loi d'Engel peut être testée par la détermination de la composante non alimentaire du seuil de pauvreté à l'aide d'une estimation économétrique de la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales. Parmi les variables indépendantes de cette régression, figurent le log du ratio des dépenses totales (alimentaires et non alimentaires) au seuil de pauvreté alimentaire, le sexe et l'éducation du chef de ménage, etc. L'équation à estimer pour chaque ménage  $i$  situé de le milieu  $j$  s'écrit:

$$S_{ij} = \alpha_j + \beta_j \ln(y_{ij} / z_j^f) + \beta_j \left[ \ln(y_{ij} / z_j^f) \right]^2 + \text{autres variables}^8 \text{ où :}$$

$S_{ij}$  représente la part des dépenses alimentaires dans la dépense totale  $Y_{ij}$

$z_j^f$  est le coût des besoins alimentaires de base ; et

$\alpha$  et  $\beta$  les paramètres à estimer.

$\alpha_j$  mesure la part des dépenses alimentaires moyennes des ménages qui sont justes à même de satisfaire leurs besoins nutritifs de base, en d'autres termes leurs dépenses totales sont exactement égales à leurs dépenses alimentaires. Ainsi, le seuil de pauvreté se déduit du seuil de pauvreté alimentaire selon la relation suivante :

$$z_j = z_j^f (2 - \lambda_j) \text{ avec } \lambda_j \text{ qui est la somme des valeurs moyennes des autres régresseurs (hors mis le log}$$

du ratio de la dépense total au coût des besoins de base) multipliée chacun par le coefficient relatif issu de l'estimation.

Il est démontré que le seuil de pauvreté total  $z_j = z_j^f (2 - \lambda_j)$  est compris entre la borne inférieure  $z_j^f(2 - \alpha)$  et

la borne supérieure  $z_j^f/E(s)$ ,  $E(s)$  désigne l'espérance mathématique de la part des dépenses alimentaires au point auquel ces dernières sont égales au seuil de pauvreté alimentaire. En considérant l'équation (E), une valeur approchée de  $E(s)$  est  $(\alpha + \beta) / (1 + \beta)$ .

Le seuil total de pauvreté ainsi calculé est en fait un seuil inférieur. Pour marquer la différence entre pauvres et non pauvres en introduisant la catégorie des intermédiaires, l'on peut calculer un seuil de pauvreté supérieur. Ce dernier est toujours égal à la somme du seuil alimentaire et du coût des biens essentiels non alimentaires mais dans ce cas, l'on considère comme dépenses non alimentaires de base les dépenses non alimentaires des ménages dont la dépense alimentaire est égale au seuil de pauvreté alimentaire.

Les résultats des simulations de seuils de pauvreté par région, suivant les besoins caloriques par individu et les méthodes de détermination de la composante non alimentaire, sont présentés en Annexe 1. Une synthèse de ces simulations est présentée dans le Tableau n°3, qui reprend les résultats suivant les trois méthodes de détermination de composante non alimentaire, et basés respectivement sur des besoins de 2100 kilo calories par individu et de 2400 kilo calories par équivalent adulte déterminée suivant l'échelle de la FAO/OMS.

<sup>8</sup> : J.P. LACHAUD (2000), La pauvreté aux Comores : concepts, mesure et analyse p : 14.

<sup>9</sup> La valeur de  $E(s)$  peut être déterminée par résolution de l'équation suivante:  $E(s) = \alpha + \beta_1 \ln(1 / E(s)) + \beta_2 \ln(1 / E(s))^2$   
On obtient une approximation de  $E(s)$  en remplaçant  $\ln(1 / E(s))$  par  $1 - E(s)$  et en négligeant le dernier terme.

Tableau n°3: Simulation des seuils de pauvreté en fonction des besoins caloriques (2100 et 2400 K calories) et des méthodes de détermination des seuils de pauvreté non alimentaire.

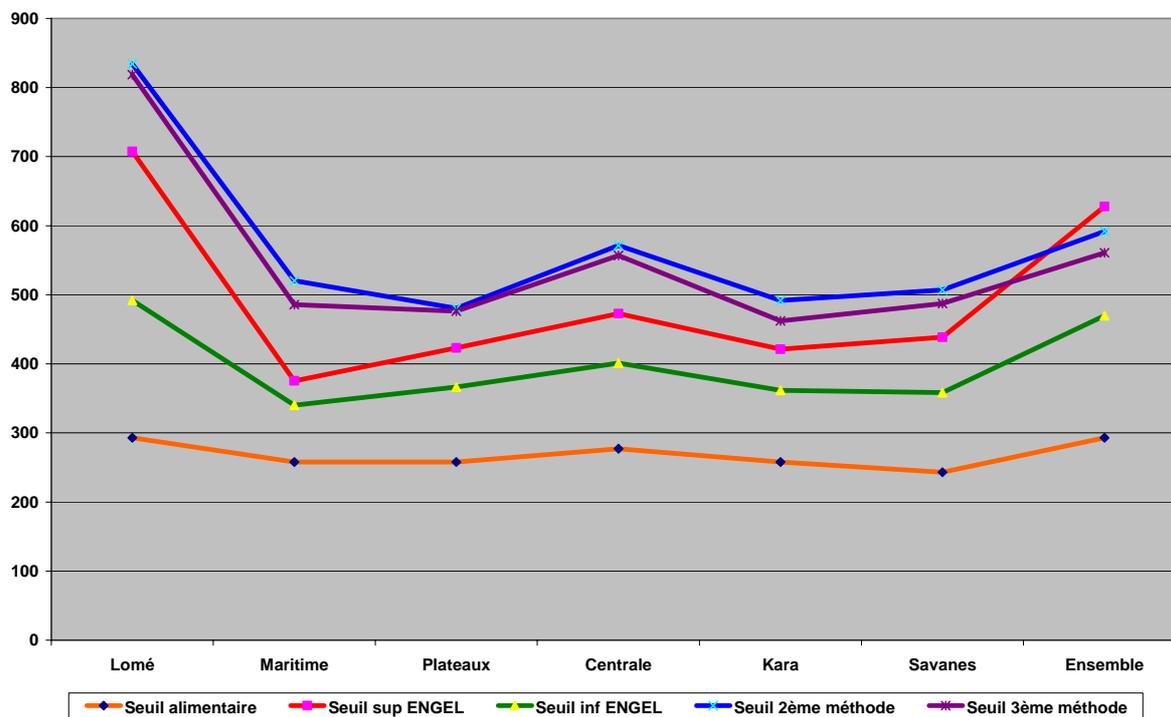
			Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Seuil de pauvreté alimentaire (2100 K calories par individu)	Valeur		93702	82270	82270	88455	82458	77679	93702
	Valeur quotidienne		257	225	225	242	226	213	257
Seuil de pauvreté totale (annuel)	Méthode Engel	Valeur supérieure	193258	109067	120008	133319	120430	121111	170652
		Valeur inférieure	141452	101054	107124	116909	106524	103268	134292
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	223392	134408	129485	151347	130397	131352	158689
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	219980	134199	132136	152556	129862	131962	155279
Seuil de pauvreté totale (par jour)	Méthode Engel	Valeur supérieure	529	299	329	365	330	332	468
		Valeur inférieure	388	277	293	320	292	283	368
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	612	368	355	415	357	360	435
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	603	368	362	418	356	362	425
Seuil de pauvreté alimentaire (2400 K calories par équivalent adulte FAOM/OMS)	Valeur		107088	94023	94023	101091	94237	88776	107088
	Valeur quotidienne		293	258	258	277	258	243	293
Seuil de pauvreté totale (annuel)	Méthode Engel	Valeur supérieure	258253	136954	154391	172562	153807	160107	229120
		Valeur inférieure	179590	124116	133781	146419	131993	130802	171459
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	304516	189949	175385	208603	179428	184960	216035
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	298827	177219	173792	203207	168604	177927	204741
Seuil de pauvreté totale (par jour)	Méthode Engel	Valeur supérieure	708	375	423	473	421	439	628
		Valeur inférieure	492	340	367	401	362	358	470
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	834	520	481	572	492	507	592
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	819	486	476	557	462	487	561

Suivant les méthodes, les seuils de pauvreté par région restent différents mais il se dégage une convergence des résultats basés sur les méthodes 2 et 3, et qui se distinguent de la valeur supérieure du seuil de pauvreté déterminée par la méthode d'ENGEL (Graphique n°2).

Pour des raisons d'harmonisation et de normalisation statistique, les mesures de pauvreté dans la présente étude, sont basées sur la norme de 2400 kilos calories par équivalent adulte pour l'alimentation, édictée par la FAO et l'OMS, avec pour chaque région, des dépenses non alimentaires évaluées en pourcentage de la dépense alimentaire<sup>10</sup> de la population se situant au tour  $\pm 10\%$  du seuil de pauvreté alimentaire, comme étant représentatives de la consommation de biens et services essentiels (2<sup>ème</sup> méthode). Ainsi, le seuil de pauvreté à Lomé et sa périphérie serait de 834 francs CFA par jour et variable de 481 à 572 francs CFA dans les régions du pays.

<sup>10</sup> Il faut rappeler à ce stade que la normalisation par la taille s'opère uniquement sur l'alimentation et non sur les biens non alimentaires, ce qui introduit une nuance dans le détail calculatoire du seuil non alimentaire en fonction du seuil alimentaire par équivalent adulte

Graphique n°2: Configuration des seuils de pauvreté par région, basés sur des besoins 2400 kilos calories



### 2.1.3. Mesures de pauvreté monétaire

Trois principales mesures de pauvreté sont couramment utilisées: Incidence, Profondeur et Sévérité de la pauvreté. Ces mesures s'appliquent à toute catégorisation et plus particulièrement, à la pauvreté relative et la pauvreté absolue.

- **L'incidence de la pauvreté** représente la proportion des ménages ou individus pauvres dans une population donnée, c'est-à-dire ceux dont la consommation (ou les revenus) reste inférieure au seuil de pauvreté défini;
- **La profondeur (ou l'écart) de la pauvreté** mesure la distance à laquelle les ménages ou individus se retrouvent par rapport au seuil de pauvreté. Elle permet d'évaluer les ressources nécessaires pour amener l'ensemble de la population pauvre au niveau du seuil de pauvreté;
- **La sévérité (ou l'intensité) de la pauvreté** mesure la moyenne des carrés des écarts entre consommation (ou les revenus) des ménages ou individus pauvres et le seuil de pauvreté. Elle mesure l'importance relative des ménages les plus pauvres dans une population donnée.

D'autres indices peuvent être utilisés dans l'analyse de la pauvreté. Mais ces trois mesures de pauvreté restent particulièrement utiles dans l'établissement d'un profil de pauvreté et surtout si elles sont établies à partir de la famille des indices FGT présentés dans l'Encadré n°5, qui présente de propriétés statistiques intéressantes dans la perspective de ciblage des politiques publiques.

Encadré n°5: Famille des indices FGT

La famille des indices FGT se présente sous une formulation mathématique générale  $P_\alpha$  suivante :

$$P_\alpha = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^Q \left( \frac{g_i}{z} \right)^\alpha \quad \text{avec} \quad g_i = (z - y_i) \text{ et } \alpha \geq 0 \quad ; \text{Où :}$$

$z$  : seuil de pauvreté,  $y_i$  : dépenses de consommation (ou revenu) pour un individu (ménage)  $i$ ,  $\alpha$  : coefficient qui reflète le degré d'aversion à la pauvreté,  $N$  : nombre total d'individus (ménages) dans la population (échantillon), et  $Q$  : nombre d'individus (ménages) au-dessous du seuil de pauvreté

L'incidence de pauvreté s'obtient avec  $\alpha=0$  :  $P_0 = \frac{Q}{N}$

La profondeur de pauvreté s'obtient avec  $\alpha=1$  :  $P_1 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^Q \left( \frac{g_i}{z} \right)$

La sévérité de la pauvreté s'obtient avec  $\alpha=2$  :  $P_2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^Q \left( \frac{g_i}{z} \right)^2$

En termes de propriétés statistiques, la famille d'indices FGT a l'avantage d'être additive et décomposable. Chaque indice se présente comme la somme des indices partiels (par sous-groupe) pondérés dont le poids relatif du sous-groupe dans la population totale. Ceci introduit la notion importante de contribution relative à la pauvreté, particulièrement utile dans la détermination d'un profil de pauvreté.

Mesure de pauvreté  $P_\alpha = \sum_{i=1}^m K_i P_{i,\alpha}$

$K_i$  : poids relatif du sous-groupe ( $i$ ) dans la population totale et  $P_{i,\alpha}$  : Indice de pauvreté pour le sous-groupe ( $i$ )

La contribution relative de la pauvreté du sous-groupe ( $i$ ) :  $CP_i = \frac{K_i P_{i,\alpha}}{P_\alpha}$

Les résultats des simulations d'incidence de pauvreté faites sur la base des seuils de pauvreté donnés dans le Tableau n°3 ci-avant, sont modérément fluctuants en fonction des échelles d'équivalence adulte et des seuils de pauvreté.

Tableau n°4: Simulation de l'incidence de pauvreté en fonction des besoins caloriques, et suivant la méthode 2 de détermination du seuil non alimentaire (%)

Besoins caloriques	Echelle d'équivalence	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2100 kilos calories		36,4	76,9	64,7	83,3	80,9	93,3	69,3
2300 kilos calories	FAO/OMS	36,7	75,4	58,2	81,6	79,1	93,2	67,1
	OXFORD	33,7	73,8	56,8	79,8	77,8	93,3	65,5
<b>2400 kilos calories</b>	<b>FAO/OMS</b>	<b>38,0</b>	<b>78,7</b>	<b>62,9</b>	<b>84,5</b>	<b>81,8</b>	<b>94,1</b>	<b>69,9</b>
	OXFORD	35,3	79,2	60,8	83,0	81,4	94,4	68,8
2500 kilos calories	FAO/OMS	39,4	81,9	66,7	84,9	84,6	94,6	72,2
	OXFORD	36,8	82,7	65,9	84,1	84,2	94,9	71,6

## **2.2. Centralité du concept de vulnérabilité à la pauvreté**

La vulnérabilité peut être définie comme la faible capacité de se prémunir contre le risque élevé de connaître l'état de pauvreté. De cette définition, il découle que la vulnérabilité est un aspect important du bien-être, car le risque de grands changements dans les revenus peuvent faire contraindre les ménages et à réduire leurs investissements en actifs productifs (lorsque les ménages doivent détenir des réserves de liquidités) et en capital humain. Un risque élevé peut aussi forcer les ménages à diversifier leurs sources de revenu, éventuellement au prix d'un rendement inférieur.

Ainsi, la prise en compte de la vulnérabilité revêt une importance majeure dans l'analyse de la pauvreté et de ses dynamiques. Généralement comprise comme la probabilité de voir son niveau de bien-être se dégrader à la suite d'un choc, la vulnérabilité rend compte des pressions extérieures auxquelles les personnes sont soumises. Cependant ces dernières ne sont pas toujours complètement démunies de toute capacité de réaction.

Afin de saisir les facteurs ayant une influence sur la vulnérabilité et la résilience des ménages, il faut chercher à comprendre l'impact de certaines capacités sur la pauvreté et les transitions de pauvreté à la suite d'un choc. En mettant en évidence les variables protégeant les ménages d'entrer dans la pauvreté et les variables favorisant la sortie de pauvreté, on peut avoir une idée plus précise des variables favorisant la vulnérabilité des ménages.

Les capacités représentent le pouvoir d'action des individus. Les capacités - caractéristiques personnelles et opportunités sociales - qui sont par nature exogènes, déterminent dans quelle mesure l'individu peut réaliser ses potentialités, c'est-à-dire mobiliser son capital ou toutes autres formes d'acquis, en développant des stratégies de gestion des risques et d'accumulation.

La vulnérabilité peut influencer le comportement des ménages et leurs stratégies d'adaptation ; elle constitue dès lors un élément important à prendre en compte dans les politiques de réduction de la pauvreté.

Au Togo, la vulnérabilité est omniprésente dans la perception de la pauvreté par les pauvres et quelques études spécifiques ont été initiées pour l'appréhender<sup>11</sup>. Et même si l'on peut relativiser l'importance des facteurs naturels contrairement à certains pays de l'Afrique de l'Ouest, il n'en demeure pas moins que la crise socio-politique engendrée depuis le début des années 1990 et en particulier en 2004/05 aura été déterminante en matière de vulnérabilité des ménages à la pauvreté.

Toutefois, la mesure de l'évaluation de la vulnérabilité n'est pas évidente compte tenu des informations disponibles à partir du QUIBB 2006 et de la complexité du concept rappelé dans les Encadrés n°6 et 7. Cependant, compte tenu de son importance une méthode d'estimation de la vulnérabilité est appliquée dans la présente analyse. Une note conceptuelle sur la méthodologie utilisée est présentée en Annexe 2.

---

<sup>11</sup> DGSCN – DIAL, "Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la pauvreté au Togo, le point de vue de la population de la capitale, Enquête 123, Lomé, Octobre 2005

### Encadré n°6: Le concept et les typologies de vulnérabilité

La vulnérabilité est dynamique par nature, et s'occupe de l'anticipation des changements possibles entre le présent l'avenir. La vulnérabilité à la pauvreté est définie comme la probabilité ou le risque existant actuellement de se trouver en situation de pauvreté ou de s'y enfoncer plus encore à l'avenir. Est vulnérable toute personne pour laquelle la probabilité de connaître l'état de pauvreté est supérieure à un seuil donné. Comme la pauvreté, la vulnérabilité présente plusieurs formes.

#### **La vulnérabilité à la pauvreté monétaire**

La vulnérabilité désigne le risque que le ménage tombe dans la pauvreté du fait d'un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté.

#### **La vulnérabilité à la pauvreté des conditions de vie**

La vulnérabilité à la pauvreté monétaire est traduite par le risque d'être exclu d'un certain mode de vie matériel et culturel. Par exemple, on peut citer la vulnérabilité à l'analphabétisme, la vulnérabilité à la mortalité infantile et juvénile ou aux complications de grossesses ou à la malnutrition, etc.

#### **La vulnérabilité à la pauvreté de potentialité ou de capacités**

Un ménage, un individu ou une communauté est dans la vulnérabilité à la pauvreté de potentialité ou de capacités s'il n'a pas la capacité de réaliser les ajustements nécessaires pour protéger leur bien-être lorsqu'ils sont exposés à des chocs ou des événements externes défavorables. Cela dépend non seulement des ressources dont ils disposent initialement, mais aussi de l'accessibilité et de leur aptitude à utiliser efficacement ces ressources pour obtenir un revenu, de la nourriture ou d'autres choses essentielles.

#### **La vulnérabilité à la pauvreté humaine**

L'individu ou le ménage est exposé à la perte de son identité sociale, culturelle et politique et ne sera pas à mesure de la recouvrir. La vulnérabilité à la pauvreté humaine désigne une privation dans le futur des droits sociaux, civiques et l'impossibilité de mener des activités politiques, syndicales et culturelles pour défendre sa situation économique et sociale.

### Encadré n°7: Durée de la vulnérabilité à la pauvreté

#### **Vulnérabilité à la pauvreté transitoire**

Etant non pauvre, la vulnérabilité à la pauvreté transitoire est un risque de devenir pauvre durant une période donnée, relativement courte. La pauvreté transitoire se caractérise donc par sa courte durée, le temps que l'individu réagisse à un choc qui l'a rendu pauvre pour redevenir non pauvre.

#### **Vulnérabilité à la pauvreté chronique**

La vulnérabilité à la pauvreté chronique est la probabilité de tomber dans une situation de pauvreté durable suite à un choc. Les pauvres chroniques n'arrivent pas à se sortir de leur situation de démunis. En cas d'autres chocs, ils s'enfoncent d'avantage dans la pauvreté.

La vulnérabilité à la pauvreté monétaire est appréhendée dans la présente analyse, avec la typologie des groupes vulnérables donnée dans l'Encadré n°8. Cette typologie résulte du croisement de trois variables distinctes tirée du QUIBB 2006: la pauvreté monétaire telle qu'elle est observée, la pauvreté estimée à partir de variables sélectionnées et la probabilité de vulnérabilité calculée. Pour tenir compte de la nature multidimensionnelle de la pauvreté, cette vulnérabilité à la pauvreté monétaire sera complétée par quelques analyses thématiques – Education, Santé, Emploi et Chômage- (Chapitre 5, 6 et 7) et par une analyse des déterminants de la pauvreté durable et transitoire présentée au Chapitre 8.

### Encadré n°8: Typologie de la vulnérabilité à la pauvreté monétaire

		Pauvreté observée			
		Pauvres	Non pauvres		
Vulnérabilité	Vulnérables	Pauvres chroniques	Vulnérables à la pauvreté chronique	Consommation estimée $\leq$ Seuil de pauvreté	Pauvreté estimée
		Pauvres transitoires involutifs	Vulnérables à la pauvreté transitoire	Consommation estimée $>$ Seuil de pauvreté	
	Non vulnérables	Pauvres transitoires évolutifs	Non pauvres et Non vulnérables		

### **3. PROFIL DE LA PAUVRETE MONETAIRE**

#### **3.1. Rappel du diagnostic antérieur**

L'appréciation quantitative et qualitative de la pauvreté a été effectuée au Togo en 1995 sur la base d'une part, des résultats de l'enquête budget-consommation (EBC) réalisée en 1987-89 en ce qui concerne les données quantitatives et, d'autre part, d'une enquête participative effectuée sur la perception de la pauvreté en 1994-1995. La définition qui en a résultée de ces deux investigations est : "La pauvreté est, sur le plan conceptuel, un état de privation toute relative de certains besoins matériels, logistiques, intellectuels dont sont victimes les individus, les groupes ou les collectivités. C'est un phénomène complexe et multidimensionnel qui revêt un caractère tant économique que social et humain".

Le seuil de pauvreté monétaire a été établi sur la base de la méthode des Apports Energétiques Alimentaires (AEA), et des Besoins de base non alimentaires, notamment le logement, l'habillement, la santé et l'énergie. Le seuil et les mesures de pauvreté monétaire ont été estimés pour deux périodes différentes:

- A partir de l'enquête par sondage effectuée en 1995 et de l'EBC 1987/89, le seuil de pauvreté et d'extrême pauvreté, ont été établis en 1995, respectivement à 90.000 FCFA et 70.000 FCFA. Et l'incidence de la pauvreté était estimée au niveau national à 72,6 % et l'incidence de l'extrême pauvreté à 57,4 %;
- Sur cette base, les deux seuils de pauvreté ont été actualisés sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC), soit 11,2 % entre 1995 et 1999 à Lomé, et estimés respectivement à 100.800 FCFA et 78.400 FCFA. Une appréciation qualitative de l'incidence de la pauvreté monétaire a été faite à partir de ce seuil actualisé et sur la base du PIB réel par habitant: "Sur la base de l'évolution du PIB réel par habitant, marquée par une chute en 1998 et 1999, on peut conclure que l'augmentation des seuils ne s'est pas accompagnée d'une amélioration significative du niveau de revenu en 2000; ce qui voudrait dire que le phénomène s'est accentué, entraînant sans nul doute un élargissement du cercle de la pauvreté à d'autres individus, groupes et catégories socio-professionnels"<sup>12</sup>.

Cette approche monétaire a été complétée par l'étude de la perception de la pauvreté par les pauvres, qui a débouchée sur les sept constatations suivantes:

- La faiblesse physique (Pauvre, famille pauvre, production et nutrition insuffisantes);
- L'enclavement (nous sommes dans un village reculé et difficilement accessible, quand nous produisons, nous ne pouvons pas aller vendre sur les marchés où nous pouvons avoir un prix rémunérateur);
- Le manque d'actifs (nous n'avons pas suffisamment de terres pour produire) ;
- La vulnérabilité (nous sommes deux paysans ayant presque les mêmes moyens ; cette année, ma récolte a été mauvaise tandis que celle de mon voisin a été bonne ; je ne peux pas nourrir ma famille mais mon voisin peut le faire ; la même situation peut arriver à mon voisin l'année prochaine)
- D'une manière générale, la pauvreté s'apparente, au niveau individuel, à la non satisfaction des besoins essentiels tels que l'alimentation, l'habillement, le logement et au niveau collectif par des facteurs naturels défavorables, (la famine, les épidémies, le

---

<sup>12</sup> République du Togo, "Avant-projet de Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DISRP)", Juin 2004

manque d'infrastructures de base (écoles, dispensaires, eau potable, marché) et la faiblesse des moyens de transport.

- Elle se traduit chez les pauvres par une exclusion sociale, l'incapacité d'accès aux services publics tels que la justice, la sécurité publique, l'emploi, l'éducation et la santé.
- L'ampleur de ces caractéristiques ainsi que leurs conséquences varient selon qu'il s'agisse d'une zone rurale ou d'un centre urbain. En milieu rural, elle se traduit par la dépendance vis-à-vis des aléas climatiques, la faiblesse du pouvoir d'achat, la famille nombreuse, le peu d'initiative, l'insuffisance des structures d'encadrement et les entraves socio-culturelles. En milieu urbain, elle est consécutive à la déchéance sociale, au manque d'emploi stable et au chômage.

Le seul rapprochement qui puisse être valablement fait sur les mesures antérieures de pauvreté et celles tirées du QUIBB 2006, se ferait par une brève comparaison des seuils de pauvreté monétaire estimés à 100.800 FCFA à Lomé en 1999 contre 304.516 FCFA par individu en 2006. Mais les méthodes de calcul de ces seuils de pauvreté ne sont pas les mêmes.

### **3.2. Localisation de la pauvreté monétaire**

Les seuils de pauvreté monétaire retenue dans la présente analyse varient de 175.385 à 208603 F CFA pour les régions administratives, contre 304516 F CFA par équivalent adulte et par an à Lomé et sa périphérie. L'incidence de la pauvreté définie comme étant le pourcentage d'individus vivant avec moins que le seuil de pauvreté, est de 69,9 %, soit 56,2 % des ménages. La profondeur de la pauvreté est estimée à 27,3 %, autrement dit, pour amener une personne pauvre au niveau du seuil de pauvreté, il faut mobiliser en moyenne 27,3 % de ce seuil. La sévérité de la pauvreté est de l'ordre de 13,7 %, ce qui donne une importance relative des personnes les plus pauvres d'environ 13,7 %. En se basant sur les ménages, 56,2% des ménages sont pauvres au Togo, dont 12,9 % très pauvres.

#### *3.2.1. Disparités par milieu de résidence*

La pauvreté touche près de 3.676.026 individus répartis dans 636.925 ménages, et les mesures de la pauvreté varient fortement suivant le milieu et la région de résidence.

En termes d'individus, l'incidence de la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural, où l'on dénombre 81,2 % de pauvres qu'en milieu urbain qui ne compte que 47,7 % de pauvres. En termes de contribution relative, en prenant en compte le poids démographique, seulement 23,0 % de pauvres vivent dans les milieux urbains contre 77,0 % en milieu rural.

En plus, la sévérité de la pauvreté est beaucoup plus marquée en milieu rural, où elle touche environ 17,7 % de la population contre 5,8 % en milieu urbain. Logiquement, la profondeur de la pauvreté est plus forte en milieu rural, où il faut mobiliser en moyenne 34,2 % du seuil de pauvreté par personne pour éradiquer la pauvreté, qu'en milieu urbain où les ressources nécessaires par personne sont évaluées à 13,8 % du seuil. Il s'ensuit compte tenu des effectifs des populations rurales et urbaines que, 77,0 % des ressources nécessaires pour éradiquer la pauvreté doivent être destinées à la population rurale contre 23,0 % à la population urbaine.

Tableau n°5: Incidence Profondeur, Sévérité et Contribution à la pauvreté par milieu de résidence

	Ménages			Individus		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Incidence (%)	<b>33,1</b>	<b>69,8</b>	<b>56,2</b>	<b>47,7</b>	<b>81,2</b>	<b>69,9</b>
Pauvres	138453	498472	<b>636925</b>	844549	2831477	<b>3676026</b>
Contribution (%)	21,7	<b>78,3</b>	100,0	23,0	<b>77,0</b>	100,0
Profondeur (%)	8,8	26,6	20,0	13,8	34,2	27,3
Sévérité (%)	3,5	12,9	9,4	5,8	17,7	13,7

### 3.2.2. *Disparités régionales*

Au delà de ces disparités au niveau du milieu de résidence, les différences significatives subsistent également sur le plan régional. L'incidence de la pauvreté est très élevée dans toutes les régions du Togo à l'exception de Lomé.

L'incidence particulièrement faible à Lomé et sa périphérie (38,0 %) contraste avec celui des autres régions, et qui varie entre 62,9 % à 94,1 %, surtout avec celui de la région des Savanes qui est la région qui compte le plus de pauvres en terme de proportion.

Tableau n°6: Incidence, Profondeur, Sévérité et Contribution à la pauvreté par milieu de résidence (%)

		Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble	
Seuil de pauvreté par équivalent-adulte et par an		304516	189949	175385	208603	179428	184960	---	
Seuil de pauvreté par équivalent-adulte et par jour		834	520	481	572	492	507	---	
Ménages	Incidence	23,4	65,3	50,9	73,1	71,3	87,4	56,2	
	Contribution	Pauvre	9,4	25,6	20,8	12,8	16,1	15,3	100,0
		Non pauvre	39,5	17,4	25,8	6,1	8,3	2,8	100,0
	Profondeur (%)	5,2	22,1	15,3	26,9	28,4	42,4	20,0	
	Sévérité (%)	1,8	9,6	6,4	12,4	14,3	23,8	9,4	
Individus	Incidence	38,0	78,7	62,9	84,5	81,8	94,1	69,9	
	Contribution	Pauvre	10,8	23,7	20,6	12,4	15,6	16,8	100,0
		Non pauvre	41,0	14,9	28,3	5,3	8,1	2,4	100,0
	Profondeur (%)	9,3	29,7	20,6	33,7	35,6	50,4	27,3	
	Sévérité (%)	3,5	13,9	9,1	16,3	18,9	30,0	13,7	

Les pauvres se concentrent particulièrement dans les régions Maritimes et des Plateaux qui supportent à peu près la moitié de la population pauvre (46,4 %). Lomé et sa périphérie, une des zones les plus peuplées ne supporte que 9,4 % des pauvres. Les régions Centrale, de la Kara et des Savanes supportent quant elles, respectivement 12,4 %, 15,6 % et 16,8 % de pauvres.

En ce qui concerne la sévérité de la pauvreté, elle est aussi très faible à Lomé et sa périphérie qui compte seulement 3,5 % des personnes les plus pauvres. La sévérité de la pauvreté est beaucoup plus prononcée dans les régions de la Kara dont les personnes les plus pauvres représentent 18,9 % de la population, et surtout dans la région des Savanes, la région où le taux de pauvreté extrême est le plus élevé avec une sévérité de 30,0 %. Pour les autres régions, les proportions des

personnes les plus pauvres sont de 13,9 % pour la région Maritime, 9,1 % pour la région des Plateaux et 16,3 pour la région Centrale.

La profondeur de la pauvreté d'une moyenne de 77,3 % est relativement faible à Lomé et sa périphérie, (9,3 %), et particulièrement élevée dans les régions de la Kara (35,6 %) et des Savanes (50,4 %).

### **3.3. Pauvreté et caractéristiques socio-démographiques des ménages**

#### **Pauvreté et sexe du chef de ménage**

Au Togo, l'incidence de la pauvreté est plus élevée chez les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes: 60,3 % des ménages dirigés par les hommes sont pauvres, contre 42,8 % des ménages dirigés par les femmes sont pauvres. En terme de contribution, 82,5 % des ménages pauvres sont dirigés par les hommes contre 17,5 % pour les femmes.

En termes de sévérité, les ménages les plus pauvres représentent 10,5 % en ce qui concerne les ménages dirigés par les hommes contre 5,7 % pour les femmes sur une moyenne nationale de 9,4 %. La profondeur de la pauvreté d'une moyenne de 20,0 % des ménages, reste aussi inégalement répartie entre les ménages dirigés par un homme (22,1 %) et ceux dirigés par une femme (13,1 %).

#### **Pauvreté et âge du chef de ménage**

Le statut de pauvreté des ménages est lié à l'âge du chef de ménage: l'incidence de pauvreté est 66,6 % des ménages dont le chef est âgé de plus de 55 ans, contre 57,1 % et 40,0 % respectivement pour ceux qui ont entre 31 et 55 ans et 15 à 30 ans. Mais compte tenu de la structure démographique, 55,2 % de ménages pauvres sont dirigés par un chef de ménage âgé de 31 à 54 ans, contre 30,9 % des ménages pauvres dirigés par un adulte de plus 55 ans. La sévérité et la profondeur de la pauvreté des ménages décroissent avec l'âge du chef de ménage.

#### **Pauvreté et niveau d'éducation du chef de ménage**

Le niveau d'éducation du chef de ménage agit sur le statut de pauvreté du ménage. Moins le chef du ménage est éduqué, plus grande est le risque que le ménage soit pauvre. Parmi les ménages où le chef n'a aucune instruction, on dénombre 72,0 % de pauvres. L'incidence diminue avec au fur à mesure le niveau d'instruction du chef de ménage s'élève pour atteindre 60,5 % pour les ménages dont le chef a entamé le cours primaire sans l'achever, 57,8 % pour les ménages dont le chef a achevé le cours primaire, 41,6 % pour les ménages dont le chef a entamé le cours secondaire sans l'achever, 28 8 % pour les ménages dont le chef a achevé le cours secondaire et seulement 15,4 % pour les ménages dont le chef a effectué des études supérieures.

En termes de contribution à la pauvreté, 48,8 % des ménages pauvres sont dirigés par des personnes qui n'ont aucune instruction et 11,8 % des ménages pauvres sont dirigés par des personnes qui n'ont pas achevé le cours primaire. Il reste tout même 31,2 % des ménages pauvres, qui pourtant sont dirigés par les personnes qui ont achevé le cours primaire et/ou entamé cours secondaire sans l'achever . Mais, parmi les ménages pauvres, il en existe seulement 1,7 % qui soient dirigés par les personnes qui ont achevé le cours secondaire.

La sévérité de pauvreté au niveau des ménages varie dans le même sens que l'incidence en fonction du niveau d'éducation du chef de ménage : Elle varie de 0,8 % pour les ménages dont le chef a effectué des études supérieures à 14,2 % pour les ménages dont le chef est sans instruction. La profondeur de la pauvreté est particulièrement fortes pour les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction (28,5 %), un niveau primaire partiel (21,2 %) ou primaire complet (18,6%).

### **Pauvreté et statut matrimonial du chef de ménage**

Les ménages parmi lesquels la proportion des pauvres est la plus forte, sont tout d'abord ceux dont le chef est polygame avec une incidence de 73,0 %, suivis des ménages monogames avec une incidence de 59,8 % et des ménages dirigés par un veuf ou une veuve avec une incidence de 51,3 %. Les ménages dirigés par une personne séparée ou divorcé et les ménages dirigés par un célibataire ont incidence un peu faible, respectivement de l'ordre de 27,1 % et 16,8 %.

56,7 % des ménages pauvres sont dirigés par un chef de ménage monogame, contre 27,3 % de ménages pauvres à leur tête un chef de ménage polygame. Il faut aussi noter que 10,7 % des ménages pauvres sont dirigés par un chef de ménage veuf ou veuve.

En terme de sévérité, c'est également au niveau des ménages polygames que la proportion des ménages et des personnes les plus pauvres est la plus élevée (14,4 %) ; contre 9,6 % pour les ménages monogames, 8,4 % des ménages dirigés par une personne veuve. La profondeur de la pauvreté reste également particulièrement élevée pour ces le ménages polygames, monogames et veufs, avec respectivement 28,6 %, 20,1 % et 16,2 %.

### **Pauvreté et la taille du ménage**

L'incidence de la pauvreté au Togo augmente avec la taille du ménage. Elle varie de 3,6 % pour les ménages individuels à 94,6 % pour les ménages de plus de 10 personnes. Le plus grand décalage s'opère au niveau des ménages à 3 personnes où l'incidence est de 40,0 % alors qu'elle est de 54,9 % pour les ménages de 4 personnes. Autour de la moyenne, elle est de 67,7 % pour les ménages de 5 personnes.

L'incidence de la pauvreté plus faible chez les ménages dirigés par femmes que ceux dirigés par les hommes, peut être expliquée entre autres par la taille des ménages dirigés par les femmes relativement plus réduite (3,7 individus) que celle des ménages dirigés par les hommes (4,9 individus). La taille des ménages peut également constituer une explication à l'incidence de la pauvreté beaucoup plus élevée chez les ménages polygames par rapport aux autres ménages.

La sévérité de pauvreté qui mesure la proportion des ménages les plus pauvres croit également avec la taille du ménage. Elle varie de 0,3 % pour les ménages individuels pour atteindre 32,7 % pour les ménages de plus de 10 personnes. La même tendance s'observe en matière de profondeur de la pauvreté, où le taux varie de 0,8 % pour ménages individuels à 52,4 % pour les ménages de plus de 10 personnes.

### **Pauvreté et structure des dépenses de consommation des ménages**

La structure des dépenses en termes alimentaires et non alimentaires, comme nous signalé dans l'équation d'Engel varie en fonction des dépenses totales, et donc avec le statut de pauvreté. Les ménages pauvres consacrent une proportion beaucoup plus élevée de leurs dépenses à

l'alimentation<sup>13</sup> que les personnes non pauvres, respectivement 56,0 % et 47,2 %. Pour tous les autres postes de dépenses à l'exception des deux postes "Boissons alcoolisées et Tabac" et "Habillement et Chaussure" et "Education", les ménages non pauvres dépensent relativement plus que ceux des pauvres.

Tableau n°7: Structure des dépenses des ménages pauvres et non pauvres par milieu de résidence (%)

	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	49,8	37,8	42,8
Boissons alcoolisées et Tabac	3,0	1,8	2,3
Habillement et Chaussure	5,4	4,6	5,0
Logement, Eau et Electricité	13,7	14,8	14,3
Meubles, Articles de ménage, Entretien courant du foyer	4,4	4,5	4,5
Santé	4,4	4,8	4,6
Transport	3,4	7,2	5,6
Communication	1,0	3,3	2,3
Loisirs et Culture	0,7	1,5	1,2
Education	3,6	2,8	3,1
Hôtel et Restaurant	6,2	9,4	8,1
Biens et Services divers	4,4	7,6	6,3
	100,0	100,0	100,0

Pour les seuils de pauvreté par personne et par jour, qui sont de 834 francs CFA à Lomé et variable de 481 à 572 francs CFA dans les régions du pays, cette structure des dépenses très particulière entre les ménages pauvres et non pauvres, surtout à Lomé et sa périphérie où les dépenses alimentaires représentent 42,1 % des dépenses totales, suscite de sérieuses interrogations sur la satisfaction des besoins énergétiques en fonction des normes recommandées par la FAO ou l'OMS.

### **3.4. Pauvreté monétaire et déficit de consommation calorique**

La configuration de la pauvreté suivant les régions change considérablement si l'on prend uniquement en compte la consommation calorique des individus. Tout d'abord l'incidence reste très élevée dans toutes les régions sans exception, avec une moyenne de 63,7 %, révélant une carence alimentaire généralisée. C'est dans la région des Plateaux où l'incidence en terme de consommation calorique est plus faible avec un chiffre de 51,8 %, suivie des régions de la Kara (57,6 %) et des Savanes (59,0 %). Lomé ne passe qu'en quatrième position avec une incidence de 62,4 % devant la région Maritime 77,0 % et la région Centrale 79,4 %.

Tableau n°8: Incidence Pauvreté monétaire et Consommation énergétique au seuil de 2400 K calories par équivalent adulte (individus, en %)

		Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Pauvreté monétaire	Incidence	38,0	78,7	62,9	84,5	81,8	94,1	69,9
	Contribution Pauvre	19,5	25,4	18,6	12,8	12,0	11,6	100,0
Pauvreté /consommation énergétique	Contribution Non pauvre	20,6	13,3	30,5	5,8	15,6	14,2	100,0

<sup>13</sup> L'alimentation comprend les postes "Alimentation et Boissons non alcoolisées" et 3Hôtel-Restaurant".

Les analyses du croisement de la pauvreté monétaire et de la pauvreté en terme de consommation énergétique, révèlent que 53,9 % de la population togolaise sont pauvres sur les plans monétaire et alimentaire, 9,8 % ne sont pas pauvres financièrement mais leur consommation alimentaire est en dessous du seuil minimal de 2400 kilos calories par équivalent adulte et par jour, 16,0 % sont financièrement pauvres mais arrivent à atteindre le seuil calorique alimentaire et seulement 20,3 % qui sont non pauvres financièrement et qui mangent convenablement.

Tableau n°9: Stratification des individus suivant la pauvreté monétaire et en terme de consommation énergétique (%)

		Pauvreté /consommation énergétique (seuil de 2400 K calories par équivalent adulte)		
		Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Incidence de pauvreté monétaire	Pauvre	53,9	16,0	69,9
	Non pauvre	9,8	20,3	30,1
	Ensemble	63,7	36,3	100,0

Ainsi au-delà de la pauvreté monétaire, nous pouvons associer une mesure absolue de la pauvreté par la prise en compte de la satisfaction des besoins alimentaires, ce qui ramène à la problématique centrale de la vulnérabilité à la pauvreté.

#### 4. VULNERABILITE A LA PAUVRETE MONETAIRE

La vulnérabilité est être définie comme la faible capacité de se prémunir contre le risque élevé de connaître l'état de pauvreté. Les résultats des estimations donnés en fonction de la typologie de groupes vulnérables définie dans l'Encadré n°8, sont sensiblement différents en fonction du seuil de vulnérabilité retenu (Tableau n°10). Le seuil de vulnérabilité de 0,40 simulé qui convergerait vers l'incidence de la pauvreté extrême<sup>14</sup>, et le seuil de 0,50 est lié à la logique du risque<sup>15</sup>. Les résultats simulés bien que sensiblement différents, militent en faveur du choix d'un seuil de vulnérabilité de 0,50 et d'un regroupement des groupes vulnérables en trois catégories qui soient numériquement importants pour un meilleur ciblage des politiques publiques:

- **Les pauvres durables:** ceux dont la consommation observée ou estimée est inférieure au seuil de pauvreté, et ce, quel que soit leur probabilité de pauvreté;
- **Les pauvres transitoires:** ceux dont la consommation observée est inférieure au seuil de pauvreté, et la consommation estimée est supérieure au seuil de pauvreté, et ce, quel que soit leur probabilité de vulnérabilité;
- **Les non-pauvres mais vulnérables:** ceux dont la consommation observée est supérieure au seuil de pauvreté, et la consommation estimée est inférieure au seuil de pauvreté, et ce, quel que soit leur probabilité de vulnérabilité. Ce groupe incluse aussi ceux dont la consommation observée et estimée est supérieure au seuil de pauvreté, mais que la probabilité de pauvreté reste supérieure à 0,50.
- **Les non pauvres et non vulnérables:** ceux dont la consommation observée et estimée est supérieure au seuil de pauvreté, mais que la probabilité de pauvreté reste inférieure à 0,50.

Encadré n°9: Variables utilisées dans l'estimation de la vulnérabilité à a pauvreté monétaire

La méthodologie d'estimation de la vulnérabilité à la pauvreté monétaire présentée en Annexe 2, est appliquée dans la présente analyse, à partir d'une Régression des moindres carrés pondérés (Individus), avec comme variable dépendante, le logarithme de la dépense réelle par tête, et avec la prise en compte des variables explicatives suivantes: Population active occupée, logarithme de la valeur actuelle des Biens possédés, logarithme des Revenus de l'Agriculture, logarithme des Revenus du Commerce, logarithme des Revenus des Transports, Superficie des terres possédées par le ménage (hectares), Unités de bétail tropical possédées actuellement, Possession de l'électricité, Niveau d'instruction du chef de ménage (base = Primaire), Taux d'Handicap ou Infirmité, Age du chef de ménage, Statut matrimonial du chef de ménage (base = célibataire)

Tableau n°10: Simulation d'incidence de la vulnérabilité monétaire suivant le seuil de vulnérabilité.

	Incidence de la vulnérabilité	
	Seuil de vulnérabilité de 0,40	Seuil de vulnérabilité de 0,50
Pauvres durables	36,5	36,5
Pauvres transitoires involutifs	1,7	33,4
Pauvres transitoires évolutifs	31,7	
Non pauvres vulnérables et précaires	9,2	9,2
Non pauvres mais vulnérables	0,6	
<b>Taux de vulnérabilité</b>	<b>79,7</b>	<b>79,1</b>
Non pauvres et non vulnérables	20,3	20,9
Ensemble	100,0	100,0

<sup>14</sup> La pauvreté extrême étant définie par rapport au seuil de pauvreté alimentaire

<sup>15</sup> La probabilité supérieure ou égale à 50 % pour que l'événement se produise

La vulnérabilité à la pauvreté monétaire varie suivant les régions et suivant le milieu de résidence des ménages.

#### 4.1. Ménages et vulnérabilité à la pauvreté monétaire

Le taux de vulnérabilité à la pauvreté, regroupant les pauvres durables, les pauvres transitoires et les non pauvres vulnérables est de 67,9 % des ménages. Les ménages pauvres transitoires sont relativement plus nombreux que ceux des pauvres durables, avec des incidences respectives de 27,1 % et 37,1 %, contre 11,6 % des ménages non pauvres mais vulnérables.

##### 4.1.1. Localisation de la vulnérabilité par milieu de résidence des ménages

En ce qui concerne le milieu de résidence, le taux de vulnérabilité est considérablement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Le taux de vulnérabilité est de 51,4 % des ménages en milieu urbain alors qu'en milieu rural, il est de 77,5 % des ménages. Il faut noter toutefois que la proportion des ménages qui ne sont pas pauvres mais qui présentent un risque élevé de sombrer dans la pauvreté à l'avenir est plus élevée en milieu urbain (18,3 %) qu'en milieu rural (11,6 %). La précarité est beaucoup plus présente en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau n°11: Vulnérabilité à la pauvreté monétaire suivant le milieu de résidence

		Ménages			Individus			
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
<b>Pauvreté monétaire</b>	Incidence (%)	<b>33,1</b>	<b>69,8</b>	<b>56,2</b>	<b>47,7</b>	<b>81,2</b>	<b>69,9</b>	
<b>Vulnérabilité</b>	Incidence (%)	Pauvres durables	17,4	32,7	<b>27,1</b>	27,1	41,3	<b>36,5</b>
		Pauvres transitoires	15,6	37,1	<b>29,2</b>	20,6	39,9	<b>33,4</b>
		Non pauvres vulnérables	18,3	7,7	<b>11,6</b>	17,4	5,1	<b>9,2</b>
		Ensemble	<b>51,4</b>	<b>77,5</b>	<b>67,9</b>	<b>65,1</b>	<b>86,3</b>	<b>79,1</b>
	Vulnérables	Pauvres durables	72929	233627	306556	480346	1440897	1921243
		Pauvres transitoires	65524	264845	330369	364203	1390580	1754783
		Non pauvres vulnérables	76794	54925	131719	308016	177434	485450
		Ensemble	215247	553397	768644	1152565	3008911	4161476
	Contribution (%)	Pauvres durables	23,8	76,2	100,0	25,0	75,0	100,0
		Pauvres transitoires	19,8	80,2	100,0	20,8	79,2	100,0
		Non pauvres vulnérables	58,3	41,7	100,0	63,4	36,6	100,0
		Ensemble	28,0	72,0	100,0	27,7	72,3	100,0

Tableau n°12: Taux de vulnérabilité à la pauvreté des ménages suivant les régions (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Région						
	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Pauvres durables	13,7	20,8	10,3	61,2	36,0	65,3	27,1
Pauvres transitoires	9,7	44,5	40,6	11,9	35,3	22,1	29,2
Non pauvres vulnérables	23,0	6,8	8,8	12,8	9,6	4,6	11,6
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>46,4</b>	<b>72,1</b>	<b>59,7</b>	<b>85,9</b>	<b>80,9</b>	<b>92,0</b>	<b>67,9</b>
Non pauvres et non vulnérables	53,6	27,9	40,3	14,1	19,1	8,0	32,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le taux de vulnérabilité à la pauvreté est nettement plus faible à Lomé et sa périphérie que dans les autres régions du Togo. Seulement 46,4% des ménages à Lomé et sa périphérie sont pauvres ou présentent une forte probabilité de basculer dans la pauvreté alors que ce chiffre est de 92,0 % dans les Savanes, région où les ménages pauvres ou vulnérables sont les plus représentés, suivie de la région Centrale avec un taux de vulnérabilité à la pauvreté de 85,9 %, ensuite les régions de la Kara, Maritime et des Plateaux avec respectivement 80,9 %, 72,1 % et 59,7 % de ménages pauvres ou vulnérables.

#### 4.1.2. Vulnérabilité à la pauvreté et Caractéristiques sociodémographiques des ménages

##### **Le sexe du chef de ménage**

Le taux de vulnérabilité global est beaucoup fort chez les ménages dirigés par les hommes où il est de 71,6 % que ceux dirigés par les femmes où il est estimé à 55,4 %. Ceci est dû essentiellement aux ménages durablement pauvres qui représentent déjà 30,8 % des ménages dirigés par les hommes, alors qu'ils ne représentent que 14,7 % des ménages dirigés par les femmes.

Tableau n°13: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant le sexe du chef de ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Sexe du chef de ménage		
	Homme	Femme	Total
Pauvres durables	30,8	14,7	27,1
Pauvres transitoires	29,5	28,1	29,2
Non pauvres vulnérables	11,3	12,6	11,6
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>71,6</b>	<b>55,4</b>	<b>67,9</b>
Non pauvres et non vulnérables	28,4	44,6	32,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

##### **L'Age du chef de ménage**

L'Age du chef de ménage agit globalement sur le statut de pauvreté ou de vulnérabilité des ménages au Togo. Plus le chef de ménage est âgé, plus le ménage est globalement pauvre ou vulnérable. Le taux de vulnérabilité est de 75,3 % chez les ménages dirigés une personne de plus de 55 ans, 68,8 % chez les ménages dont le chef a un age compris entre 31 et 55 ans et 55,5 % chez les ménages dirigés par un jeune de moins de 30 ans. Les ménages pauvres durables ou transitoires, sont nettement plus représentés chez les ménages dirigés par un chef dont l'âge dépasse les 55 ans. La pauvreté durable touche aussi beaucoup plus les ménages dirigés par un adulte de 31 à 55 ans et les ménages pauvres dirigés par un jeune de moins de 30 ans sont plus concernés par la catégorie des non pauvres mais vulnérables.

Tableau n°14: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant l'âge du chef de ménage

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Age du chef de ménage			
	15 à 30 ans	31 à 55 ans	Plus de 55 ans	Ensemble
Pauvres durables	17,6	28,0	32,1	27,1
Pauvres transitoires	22,4	29,1	34,4	29,2
Non pauvres vulnérables	15,5	11,6	8,8	11,6
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>55,5</b>	<b>68,8</b>	<b>75,3</b>	<b>67,9</b>
Non pauvres et non vulnérables	44,5	31,2	24,7	32,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Le Niveau d'éducation du chef de ménage

Un ménage devient non pauvre et moins vulnérable au fur et à mesure que le niveau d'éducation du chef de ménage s'élève. Le taux de vulnérabilité varie entre 24,5 % pour les ménages dirigés par une personne ayant atteint l'université et 78,0 % pour les ménages dont le chef n'a aucune instruction.

Tableau n°15: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant le niveau d'éducation du chef de ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Niveau d'éducation du chef de ménage						Ensemble
	Aucun	PP	PC	SP	SC	Université	
Pauvres durables	32,4	27,1	25,7	25,2	21,1	4,0	27,1
Pauvres transitoires	39,6	33,4	32,2	16,4	7,7	11,5	29,2
Non pauvres vulnérables	6,0	7,9	6,8	22,7	26,7	9,0	11,6
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>78,0</b>	<b>68,4</b>	<b>64,6</b>	<b>64,3</b>	<b>55,4</b>	<b>24,5</b>	<b>67,9</b>
Non pauvres et non vulnérables	22,0	31,6	35,4	35,7	44,6	75,5	32,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Note : **PP** : Primaire partiel, **PC** : Primaire complet, **SP** : Secondaire partiel, **SC** : Secondaire complet

## L'Etat matrimonial du chef de ménage

C'est au niveau des ménages polygames que le taux de vulnérabilité est le plus élevé. Il est de 82,1 % chez les ménages polygames alors qu'il n'est que de 34,3 % seulement pour les ménages dirigés par une personne qui n'est jamais mariée. Mais paradoxalement, c'est également au niveau de ces ménages que les non pauvres sont les moins vulnérables.

Tableau n°16: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant l'état matrimonial du chef de ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Statut matrimonial du chef de ménage					Ensemble
	JM	MM	MP	SD	Veuf	
Pauvres durables	8,4	29,5	39,1	8,2	16,4	27,1
Pauvres transitoires	8,3	30,2	33,9	18,9	34,8	29,2
Non pauvres vulnérables	17,5	12,1	9,1	14,4	9,0	11,6
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>34,3</b>	<b>71,8</b>	<b>82,1</b>	<b>41,5</b>	<b>60,3</b>	<b>67,9</b>
Non pauvres et non vulnérables	65,7	28,2	17,9	58,5	39,7	32,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Note : **JM** : jamais marié, **MM** : Marié monogame, **MP** : Marié polygame, **SD** : séparé ou divorcé

## La taille du ménage

La taille est sans doute, la variable qui contribue le plus à la pauvreté et la vulnérabilité du ménage. Le taux de vulnérabilité augmente d'une manière significative avec la taille du ménage. Il passe de 40,8 % pour les ménages d'au plus 3 personnes à plus de 97,7 % pour les ménages dont la taille est supérieure ou égale à 10. Toutefois, les ménages d'au plus 3 personnes sont les ménages où les non pauvres sont les plus vulnérables, sans doute dirigés par les personnes relativement jeunes et dont la taille est susceptible d'augmenter dans l'avenir.

Tableau n°17: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant la taille du ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Taille du ménage				
	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 et Plus	Ensemble
Pauvres durables	8,6	29,0	50,5	71,7	27,1
Pauvres transitoires	15,5	36,7	39,0	22,9	29,2
Non pauvres vulnérables	16,8	10,7	5,2	3,1	11,6
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>40,8</b>	<b>76,4</b>	<b>94,7</b>	<b>97,7</b>	<b>67,9</b>
Non pauvres et non vulnérables	59,2	23,6	5,3	2,3	32,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 4.2. Individus et Vulnérabilité à la pauvreté monétaire

### 4.2.1. Localisation de la vulnérabilité à la pauvreté des individus

Le taux de vulnérabilité des personnes est beaucoup plus faible en milieu urbain, soit 65,1 % contre 86,3 % en milieu rural. A l'inverse, c'est dans les zones urbaines que les personnes non pauvres sont les plus vulnérables avec un taux 17,4 % contre seulement 5,1 % dans les zones rurales (Tableau n°11). Ceci permet de relativiser l'incidence de la pauvreté très relativement faible en milieu urbain.

Comme pour la pauvreté, c'est dans la région des Savanes que la proportion des personnes pauvres ou vulnérables est la plus élevée de plus de 96,6 % de la population, alors qu'à Lomé et sa périphérie, cette proportion est relativement moindre par rapport aux autres régions mais le taux de vulnérabilité est tout de même de 61,2 %. C'est surtout à Lomé et sa périphérie où vivent les personnes non pauvres mais vulnérables, avec une incidence de 23,1 % de la population, mais que l'on retrouve aussi dans les autres milieux urbains, ce qui indique par ailleurs la forte vulnérabilité à la pauvreté en milieu urbain qui contraste avec la faible incidence de pauvreté monétaire.

Tableau n°18: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant les régions (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Région						Ensemble
	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	
Pauvres durables	23,5	27,8	14,9	71,6	44,6	74,3	36,5
Pauvres transitoires	14,5	50,9	47,9	13,0	37,2	19,8	33,4
Non pauvres vulnérables	23,1	4,2	7,6	7,2	7,0	2,4	9,2
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>61,2</b>	<b>83,0</b>	<b>70,5</b>	<b>91,8</b>	<b>88,8</b>	<b>96,6</b>	<b>79,1</b>
Non pauvres et non vulnérables	38,8	17,0	29,5	8,2	11,2	3,4	20,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>						

### 4.2.2. Vulnérabilité à la pauvreté des individus et caractéristiques sociodémographiques des ménages

#### Le sexe du chef de ménage

La pauvreté et la vulnérabilité touchent globalement beaucoup plus les personnes vivant dans des ménages dirigés par les hommes où le taux est de 81,4 % que ceux dirigés par les femmes avec un taux de 68,9 %. Toutefois, les personnes non pauvres vivant dans les ménages dirigés par les femmes sont beaucoup plus vulnérables.

Tableau n°19: Taux de vulnérabilité suivant le sexe du chef de ménage

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Sexe du chef de ménage		
	Homme	Femme	Ensemble
Pauvres durables	39,9	21,7	36,5
Pauvres transitoires	32,7	36,5	33,4
Non pauvres vulnérables	8,9	10,7	9,2
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>81,4</b>	<b>68,9</b>	<b>79,1</b>
Non pauvres et non vulnérables	18,6	31,1	20,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### L'Age du chef de ménage

Comme pour les ménages, les personnes vivant dans un ménage dirigé par un adulte de plus de 55 ans est plus exposée à la pauvreté ou à la vulnérabilité avec une probabilité de 85,3 % alors que cette probabilité est de 78,7 % pour une personne vivant dans un ménage dirigé par un adulte de 31 à 54 ans et 68,8 % pour une personne vivant dans un ménage dirigé par un jeune de moins de 30 ans. Toutefois, les personnes non pauvres sont plus vulnérables dans les ménages dirigés par un jeune de moins de 30 ans.

Tableau n°20: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant l'âge du chef de ménage

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Age du chef de ménage			
	15 à 30 ans	31 à 55 ans	Plus de 55 ans	Ensemble
Pauvres durables	25,5	36,5	42,2	36,5
Pauvres transitoires	29,8	32,6	36,8	33,4
Non pauvres vulnérables	13,5	9,6	6,3	9,2
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>68,8</b>	<b>78,7</b>	<b>85,3</b>	<b>79,1</b>
Non pauvres et non vulnérables	31,2	21,3	14,7	20,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Le niveau d'éducation du chef de ménage

Le niveau d'éducation du chef de ménage agit considérablement sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des personnes. Le taux de vulnérabilité diminue avec le niveau d'éducation du chef de ménage. Il varie de 37,6 % pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef a un niveau universitaire, à 87,0% pour les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. La proportion des personnes pauvres transitoires diminue également le niveau d'instruction du chef. Mais c'est dans les ménages dirigés par une personne ayant terminé son cycle secondaire où l'on retrouve les individus qui ne sont pas pauvres mais qui restent vulnérables.

Tableau n°21: Taux de vulnérabilité suivant le niveau d'éducation du chef de ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Niveau d'éducation du chef de ménage						
	Aucun	PP	PC	SP	SC	Université	Total
Pauvres durables	41,3	36,2	34,7	35,9	30,2	7,4	36,5
Pauvres transitoires	42,2	37,6	37,1	19,7	11,4	17,6	33,4
Non pauvres vulnérables	3,6	5,7	4,8	20,3	25,8	12,6	9,2
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>87,0</b>	<b>79,5</b>	<b>76,6</b>	<b>76,0</b>	<b>67,3</b>	<b>37,6</b>	<b>79,1</b>
Non pauvres et non vulnérables	13,0	20,5	23,4	24,0	32,7	62,4	20,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Note : **PP** : Primaire partiel, **PC** : Primaire complet, **SP** : Secondaire partiel, **SC** : Secondaire complet

## Le statut matrimonial du chef de ménage

L'étude du statut de pauvreté et de vulnérabilité suivant l'état matrimonial du chef de ménage révèle deux constats majeurs. D'abord, c'est dans les ménages polygames que le taux de pauvreté et de vulnérabilité est le plus élevé avec un chiffre de 88,3 % alors le taux de vulnérabilité n'est que de 54,5 % dans les ménages dirigés par une personne qui n'est jamais marié. Mais les personnes non pauvres vivant dans ces derniers ménages sont beaucoup plus susceptibles de sombrer dans la pauvreté.

**Tableau n°22: Taux de vulnérabilité suivant l'état matrimonial du chef de ménage (%)**

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Statut matrimonial du chef de ménage					
	JM	MM	MP	SD	Veuf	Total
Pauvres durables	20,5	35,7	47,6	16,6	22,9	36,5
Pauvres transitoires	16,6	32,7	34,0	27,5	43,7	33,4
Non pauvres vulnérables	17,4	10,2	6,7	12,9	6,7	9,2
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>54,5</b>	<b>78,5</b>	<b>88,3</b>	<b>57,1</b>	<b>73,3</b>	<b>79,1</b>
Non pauvres et non vulnérables	45,5	21,5	11,7	42,9	26,7	20,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Note : **JM** : jamais marié, **MM** : Marié monogame, **MP** : Marié polygame, **SD** : séparé ou divorcé

## La taille du ménage

Le taux de vulnérabilité et de pauvreté des personnes au Togo augmente avec la taille des ménages. Dans les ménages de 10 personnes et plus, 97,9 % des personnes sont pauvres ou vulnérables alors que qu'elles ne sont que 46,5 % dans les ménages de 3 personnes ou moins. Ceci est du essentiellement à la pauvreté durable qui touche 73,4 % des personnes vivant dans les ménages de 10 personnes ou plus, alors que les ménages d'au plus trois personnes, seulement 10,7 % des personnes sont chroniquement pauvres. Il faut noter également que c'est dans les ménages de taille au maximum égale à 3 que les personnes non pauvres sont le plus en mesure de basculer dans la pauvreté.

**Tableau n°23: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant la taille du ménage**

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Taille du ménage				Ensemble
	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 et Plus	
Pauvres durables	10,7	29,9	51,1	73,4	36,5
Pauvres transitoires	19,1	37,3	38,8	21,7	33,4
Non pauvres vulnérables	16,7	10,4	5,0	2,8	9,2
<b>Taux de vulnérabilité à la pauvreté</b>	<b>46,5</b>	<b>77,5</b>	<b>94,9</b>	<b>97,9</b>	<b>79,1</b>
Non pauvres et non vulnérables	53,5	22,5	5,1	2,1	20,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## **5. VULNERABILITE A LA PAUVRETE ET EDUCATION**

### **5.1. Alphabétisation des adultes**

Le taux d'alphabétisation au Togo qui reste très appréciable par rapport à certains pays africains, présente des disparités. En milieu urbain, 77,3 % des adultes de 15 ans et plus savent lire et écrire contre 41,7 % des adultes en milieu rural. Le taux d'alphabétisation varie également suivant les régions. Lomé est la région où les adultes de 15 ans et plus sont les plus alphabétisés avec un taux de 83,1 %, suivie de la région des Plateaux avec un taux de 52,5 %, ensuite la région Maritime avec un taux de 51,2 % et après les régions Centrale, de la Kara et des Savanes avec des taux respectifs de 49,5 %, 47,7 % et 23,2 %.

Le taux d'alphabétisation chez les pauvres est beaucoup plus élevé que chez les non pauvres en raison de 47,2% chez les pauvres contre 69,0% chez les non pauvres. En intégrant la vulnérabilité, le taux d'alphabétisation est nettement plus faible chez les pauvres durables et transitoires de l'ordre de 49,3 % et 44,8 % que chez les non pauvres vulnérables avec un taux de 74,4 % et les non pauvres et non vulnérables avec un taux de 66,5%.

Il existe une forte disparité entre le taux d'alphabétisation des hommes et celui des femmes. En ce qui concerne le milieu de résidence, cette disparité est légèrement plus prononcée en milieu urbain où 78,3 % des hommes de 15 et plus savent lire et écrire contre 74,1 % pour les femmes, qu'en milieu rural où les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes sont plus proches: 41,9 % pour les hommes et 40,8 % pour les femmes. Ceci est valable également pour toutes les régions où le taux d'alphabétisation des hommes est supérieur à celui des femmes à l'exception de la région de la Kara.

La disparité de l'alphabétisation des adultes selon le genre est par contre mitigée suivant le statut de pauvreté. En effet, chez les pauvres, les femmes sont beaucoup plus alphabétisées que les hommes avec un taux de 51,9 % pour les femmes contre 46,3 % pour les hommes, alors que chez les non pauvres, la disparité se fait au détriment des femmes avec un taux de 71,6 % contre 61,3 % pour les hommes. Le fait d'intégrer la vulnérabilité à la pauvreté ne change rien à cette tendance où le taux d'alphabétisation des femmes est plus élevé chez les pauvres durables et transitoires alors qu'il est plus faible chez les non pauvres vulnérables et les non pauvres et non vulnérables.

### **5.2. Accès des enfants de 6-11 ans à l'école primaire**

Le taux net fréquentation du primaire est de 74,1 % dans l'ensemble mais il est plus élevé en milieu urbain où il est estimé à 88,8 % qu'en milieu rural avec un taux de 68,3 %. C'est à Lomé que le taux net de fréquentation primaire est le plus élevé avec un chiffre de 89,4 %, suivie des régions Maritime avec un taux de 79,8 %, Centrale avec un taux de 76,9 %, des Plateaux un taux de 74,5 %, de la Kara avec un taux 66,6 % et des Savanes avec un taux de 53,8 %.

Le statut de pauvreté agit sur la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans. Ce taux qui est de 71,0 % chez les pauvres, est beaucoup plus faible que celui des non pauvres estimé à 85,2 %. Ce taux est même un indicateur de vulnérabilité car il est plus faible chez les pauvres durables que chez les pauvres transitoires d'une part et d'autre part il est plus faible chez les non pauvres vulnérables que chez les non pauvres non vulnérables.

En milieu urbain comme en milieu rural, il n'existe pas une grande disparité entre les taux net de fréquentation du primaire entre les filles et les garçons. Toutefois on remarque un léger avantage au profit des filles où le taux est de 89,6 % contre 88,6 % chez les garçons dans les zones urbaines, et 74,6 % contre 67,3 % chez les garçons dans les zones rurales. En ce qui concerne les régions, les tendances sont partagées. A Lomé, dans les régions Maritimes et des Savanes, le taux de fréquentation du primaire des garçons est légèrement supérieur à celui des filles mais on observe une tendance inverse dans les autres régions à savoir, régions des Plateaux, Centrale et de la Kara.

Le taux fréquentation du primaire des filles est légèrement supérieur celui des garçons en ce qui concerne les pauvres alors que chez les non pauvres, c'est plutôt le contraire. Toutefois, il se rappelle ce taux est globalement supérieur chez non pauvres que chez les pauvres. En intégrant la vulnérabilité, le taux des filles reste toujours à celui des garçons chez les pauvres qu'ils soient durables ou transitoires alors que chez les non pauvres, c'est seulement au niveau des vulnérables que le taux des garçons reste supérieur à celui des filles.

### **5.3. Accès des enfants de 12-18 ans dans le secondaire**

A l'instar du taux net de fréquentation du primaire, le taux net de fréquentation dans le secondaire est nettement plus faible en rural où il est de 23,2 % contre 51,1 % en milieu urbain. On remarque tout de même une forte diminution du taux net de fréquentation en passant du primaire au secondaire due sans doute aux abandons scolaires. Cette diminution s'observe également au niveau de toutes les régions. Lomé reste toujours, la région où le taux net de fréquentation est le plus élevé, suivie de cette fois-ci des régions Centrale, des Plateaux, de la Kara, Maritime et des Savanes.

Le statut de pauvreté ou de vulnérabilité agit énormément sur le taux net de fréquentation du secondaire comme sur le taux net de fréquentation du primaire. Ce taux est de 48,2 % chez les non pauvres alors qu'il n'est que seulement de 28,4 % chez les pauvres. L'écart se creuse davantage en ajoutant la vulnérabilité où le taux passe de 29,4 % chez les pauvres durables à 49,4 % chez les non pauvres non vulnérables.

En milieu urbain comme en milieu rural, le taux net de fréquentation du secondaire des filles est légèrement plus élevé que celui à raison de 54,9 % contre 49,7 % dans les zones urbaines et 22,4 % contre 27,4 % dans les zones rurales. Dans toutes les régions, on remarque également cette tendance.

Dans le même sens, chez les pauvres comme chez les non pauvres, le taux net de fréquentation du secondaire est un peu plus élevé chez les filles où le taux est de 35,1 % en ce qui concerne les pauvres et 49,1 % concernant les non pauvres que chez les garçons où le taux est de 27,1 % chez les pauvres et 47,8 % chez les non pauvres. En associant la vulnérabilité à la pauvreté, le taux net de fréquentation du secondaire reste toujours légèrement supérieur à celui des garçons sauf les non pauvres vulnérables.

Au Togo, au delà des disparités régionales et de genre, des facteurs limitant pour la scolarisation au primaire comme au secondaire, subsistent et parmi eux, l'accessibilité financière des ménages.

#### **5.4. Satisfaction vis-à-vis des services de l'école**

Le taux de satisfaction vis-à-vis de l'école, calculé sur la base des enfants de 6 à 24 ans fréquentant l'école<sup>16</sup>, est 52,1 %, particulièrement élevé en milieu urbain (62,0 %) qu'en milieu rural (46,5 %). Le taux de satisfaction vis-à-vis de l'école est relativement plus élevé à Lomé et dans les régions Centrale et la Kara entre 60,2 % et 65,0 %), comparativement au régions Maritime, Plateaux et Savanes (entre 43,5 % et 44,8 %).

Les femmes sont en règle générale plus satisfaites vis à vis de l'école que les hommes, quel que soit le milieu ou la région de résidence, et le statut de pauvreté.

A l'inverse, le taux de satisfaction vis-à-vis de l'école décroît avec le statut de vulnérabilité à la pauvreté, les non pauvres étant les plus satisfaits.

#### **5.5. Non fréquentation scolaire pour des raisons financières**

Au Togo, environ 9,4 % des individus ne fréquentent pas l'école pour des raisons financières, dont 6,2 % dans les zones urbaines et 11,2 % dans les zones rurales. C'est dans la région de la Kara que les individus ont le plus les problèmes financiers pour fréquenter, suivi de la région des Savanes. Les gens ont moins de problèmes financiers pour fréquenter, surtout dans les régions Maritimes et Lomé. Même si la proportion des pauvres qui ont des problèmes financiers pour fréquenter est élevée que celle des non pauvres, 10,7 % contre 8,2 %, il faut noter tout de même la différence n'est pas considérable et que ce problème concerne aussi bien les pauvres que les non pauvres.

De prime abord, 10,3 % des hommes ont des problèmes financiers concernant la fréquentation scolaire contre 5,6 % des femmes. Cette différence est perceptible surtout en milieu rural où ils sont 12,0 % au niveau des hommes qui ont déclaré avoir ce problème financier contre 6,4 % pour les femmes. En milieu urbain, ce chiffre est de 6,6 % pour les hommes et 5,0 % pour les femmes. Dans toutes les régions, la proportion des femmes qui ont ce problème est faible que celle des hommes mais c'est dans la région de la Kara que la disparité est la plus forte avec seulement 2% des femmes qui ont des problèmes financiers pour fréquenter contre 16,7 % pour les hommes. L'écart le plus réduit est constaté dans la région des Savanes où les chiffres des femmes est aussi que celui des hommes de l'ordre de 15,2 % et 14,9 %.

Chez les pauvres, la tendance générale est conservée par contre chez les non pauvres, les hommes ont plus du mal à fréquenter pour des raisons financières que les femmes. Ce constat se retrouve au niveau des non pauvres non vulnérables.

---

<sup>16</sup> Il faut rappeler que cette variable a été saisie dans l'enquête pour tout membre du ménage, le manuel de l'enquêteur ne précisant pas l'année scolaire. Ainsi il est calculé un taux net de satisfaction vis-à-vis de l'école pour les 6-24 ans

## **6. VULNERABILITE A LA PAUVRETE ET SANTE**

### **6.1. Morbidité**

Le taux de morbidité au Togo est de 18,2 % avec un chiffre légèrement plus élevé en milieu urbain de l'ordre de 18,9 % qu'en milieu rural où un peu moins de 18 personnes sur 100 est malade ou blessée au cours des quatre dernières semaines. En ce qui concerne les régions, le taux de morbidité varie de 10,9 % pour la région des savanes à 25,8 % pour la région Maritime. Paradoxalement, le taux de morbidité est plus faible chez les pauvres avec un chiffre de 15,7 % que chez les non pauvres où il est estimé à 24,1 %. La tendance se poursuit en intégrant la vulnérabilité où le taux de morbidité est le plus faible chez les pauvres durables.

Le taux de morbidité est plus élevé chez les femmes (22,9 %) que chez les hommes (17,2 %). Ceci est valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural et dans toutes les régions du Togo. Toutefois, l'écart entre le taux de morbidité des femmes et celui des hommes est très faible à Lomé alors qu'il est considérable dans la région Centrale. Dans n'importe quel groupe vulnérable à la pauvreté, le taux de morbidité des femmes est toujours supérieur à celui des hommes. Mais l'écart est plus faible chez les non pauvres que chez les pauvres.

### **6.2. Satisfaction vis-à-vis des services de la Santé**

Au Togo, environ 73,9 % de la population se déclarent satisfaits des services de santé avec des chiffres sensiblement équivalents pour le milieu urbain et le milieu rural respectivement de 73,3 % et 74,2 %. Il n'existe pas non plus de forte disparité suivant les régions. Le taux de satisfaction vis-à-vis des services de santé varie de 68,8 % pour la région des Savanes à 77,4 % pour la région des Plateaux. Les pauvres sont relativement moins satisfaits des services de santé (72,3 %) que les non pauvres (76,9 %).

Les femmes sont un peu moins satisfaites des services de santé que les hommes avec un taux de satisfaction de 72,8 % contre 74,1 % pour les hommes. Cette tendance s'observe également en milieu urbain comme en milieu rural. Par contre, les tendances sont partagées parmi les régions. Dans tous les groupes de pauvreté ou de vulnérabilité, à l'exception des pauvres durables, les femmes sont moins satisfaites que les hommes en ce qui concerne les services de santé.

### **6.3. Non accès aux services de santé pour des raisons financière**

Environ 12 personnes sur 100 n'ont pas accès aux services de santé pour des raisons financières. Le chiffre est similaire pour les zones urbaines et rurales. En ce qui concerne les régions, on n'observe pas une trop grande disparité où le taux de non accès aux services de santé pour des raisons financières varie de 4,8 % pour la région Centrale à 13,8 % pour Lomé et la région des Savanes. Ce taux est plus faible chez les pauvres où il est de l'ordre de 10,8 % que chez les non pauvres où il est estimé à 13,4 %.

Pour des raisons financières, les femmes ont moins accès aux services de santé que les hommes. En effet, Plus de 15,0 % des femmes n'ont pas accès aux services de santé pour des raisons financières contre un plus de 10,0 % chez les hommes. Cette tendance se confirme aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, dans toutes les régions et dans tous les groupes de pauvreté et de vulnérabilité.

## **7. VULNERABILITE A LA PAUVRETE, EMPLOI ET CHOMAGE**

### **7.1. Rapport de dépendance économique**

Le rapport de dépendance dans la présente analyse est définie comme étant le nombre d'inactifs et de chômeurs supportés par un actif occupé. Le taux dépendance économique national au Togo est de 164,0 avec une tendance plus accentuée en milieu urbain de 189,3 qu'en milieu rural où le taux est estimé à 151,5. Ce taux de dépendance varie également suivant les régions. C'est à Lomé que le taux de dépendance est le plus fort avec un chiffre de 190,6 du certainement à l'urbanisation croissante de la ville de Lomé. Pour les régions, le taux de dépendance se concentre entre 145 et 165.

En ce qui concerne le statut de pauvreté, le taux de dépendance est nettement plus élevé chez les pauvres avec un taux de 172,6 que chez les non pauvres avec un taux de 143,4. En intégrant la vulnérabilité, c'est au niveau des pauvres transitoires que le taux le plus élevé avec un chiffre de 210,2 contre 106,3 pour les non pauvres vulnérables.

### **7.2. Population active et Activité économique**

Au Togo, près de 85,1 % de la population en âge de travailler est active et le taux d'activité est de 93,7 %. Mais cette tendance varie d'un milieu à un autre et des disparités existent entre les régions. En effet, la proportion des actifs est beaucoup plus faible en milieu urbain avec un chiffre 78,5 % qu'en milieu rural avec un chiffre de 88,8 %, de même que le taux d'activité qui passe de 86,7 % pour le milieu urbain à 97,2 % pour le milieu rural. En ce qui concerne les régions, la proportion de la population active varie de 78,6 % pour Lomé à 92,0 % pour la région des Savanes. Le taux d'activité varie dans le même en passant de 84,2 % pour Lomé à 98,1 % pour la région des Savanes.

La proportion de la population active est légèrement plus élevée chez les pauvres où le taux est de 85,2 % contre 84,9 % pour les non pauvres. Dans le même sens, le taux d'activité passe de 94,7 % pour les pauvres à 91,3 % chez les non pauvres. En intégrant la vulnérabilité, le taux d'activité varie de 89,3 % pour les non pauvres non vulnérables à 96,9 % pour les pauvres durables.

En milieu urbain, comme en milieu rural, la proportion de la population active et le taux d'activité sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Cette tendance s'observe également dans toutes les régions par exemple à Lomé où la proportion de la population active est de 79,6 % et le taux d'activité se chiffre à 84,5 % chez les hommes alors que chez les femmes, la proportion de la population est de 75,9 % et le taux d'activité est estimé à 83,4 %. Cette tendance se poursuit également chez les pauvres comme chez les non pauvres où la proportion de la population active et le taux d'activité sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Même l'intégration de la vulnérabilité ne change rien à cette tendance.

### **7.3. Sous-emploi**

Le taux de sous emploi au Togo est de l'ordre de 27,0 % avec des disparités entre les milieux et les régions. Le taux de sous emploi est un peu plus faible en milieu urbain où il est de 25,6 % qu'en milieu rural où il est estimé à 27,6 %. En ce qui concerne les régions, le taux de sous emploi varie de 12,0 % pour la région Centrale à 34,1 % pour la région Maritime en passant par

29,3 % pour Lomé. Il est plus faible chez les pauvres avec un chiffre de 25,6 % que chez les non pauvres avec un chiffre de 30,2 %. En intégrant la vulnérabilité, c'est chez les pauvres durables qu'il est le plus faible avec un chiffre de 22,1 % et le plus élevé chez non pauvres non vulnérables avec un chiffre de 32,1 % suivant ainsi la même logique que le taux de chômage.

Le taux de sous emploi sur le plan national est légèrement plus faible chez les hommes avec un chiffre de 26,9 % que chez les femmes où il est estimé à 27,1 %. Mais en milieu urbain, le taux de sous emploi est plus faible chez les femmes alors qu'il plus fort chez ces dernières en milieu rural. La tendance au niveau des régions est mitigée. Si dans certaines régions comme Lomé, la région des Plateaux et la région des Savanes, le taux de sous emploi est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, par contre dans les autres régions il est plus faible chez les hommes que chez les femmes. Chez les pauvres, le taux de sous emploi est plus faible chez les hommes alors que chez les non pauvres, c'est plutôt le contraire. En associant la vulnérabilité, le taux de sous emploi chez les hommes est faible que celui des femmes seulement au niveau des pauvres transitoires et les non pauvres vulnérables.

#### **7.4. Chômage**

Le taux de chômage au Togo est faible de l'ordre de 6,3 % mais avec une percée au niveau des jeunes de 15 à 24 ans où il est très élevé avec un chiffre de 11,0 %. Le taux de chômage général ou celui des jeunes est nettement plus fort en milieu urbain où il se chiffre à 13,3 % et celui des jeunes à 22,5 %. En milieu rural, le taux de chômage n'est que de 2,8 % et celui des jeunes n'est que 5,8 %.

Logiquement à cause de l'urbanisation très poussée à Lomé et sa périphérie par rapport aux régions, le taux de chômage général et celui des jeunes est considérablement plus élevé à Lomé où il est respectivement de l'ordre de 15,8 % et 27,6 % que dans les autres régions où il se situe entre 1,9 % à 5,2 % pour le taux général et de 1,9 % à 10,5 % pour celui des jeunes.

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, le taux de chômage général et celui des jeunes est plus élevé chez les non pauvres que chez les pauvres. La conséquence directe de ce constat est que le travail est très appauvrissant en milieu rural. La preuve est que dans l'agriculture, la pêche ou l'élevage qui sont les principaux pourvoyeurs d'emplois dans le milieu rural, absorbent 70,3% d'individus pauvres. C'est de loin la branche d'activité dans laquelle la proportion des pauvres est plus élevée. Cette tendance s'accroît en intégrant la vulnérabilité.

Les taux de chômage général et celui des jeunes sont beaucoup élevés chez les femmes que chez les hommes où les taux des femmes sont sensiblement le double de ceux des hommes. Ceci dénote une certaine discrimination sur le marché du travail ou le fait que les femmes sont reléguées aux travaux ménagers. Cette tendance s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural mais une ampleur plus considérable en milieu rural. Toutes les régions n'échappent pas non plus à cette tendance. Toutefois, à Lomé et sa périphérie les écarts entre les taux de chômage entre les femmes et les hommes sont moindres par rapport aux autres régions, surtout par rapport à la région Centrale où les écarts sont les plus élevés. Cette tendance qui se poursuit également selon le statut de pauvreté, est plus prononcée chez les pauvres que chez les non pauvres. La prise en compte de la vulnérabilité accentue davantage cette tendance.

## **7.5. Travail des enfants**

Environ 32 enfants sur 100 travaillent au Togo avec un pourcentage de 14,7 % en milieu urbain contre un chiffre nettement plus élevé de 39,6 % en milieu rural. On remarque également des disparités au niveau des régions. La proportion des enfants en activité varie de 9,4 % pour Lomé à 49,3 % pour la région Maritime. Logiquement, cette proportion est largement plus élevée chez les enfants issus des ménages pauvres avec un chiffre de 34,6 % alors que dans les ménages non pauvres, seulement un plus de 24 enfants sur 100 travaillent. En intégrant la vulnérabilité, c'est au niveau des pauvres durables que le pourcentage des enfants en activité est le plus élevé alors qu'il est logiquement le plus faible chez les non pauvres non vulnérables.

La proportion des enfants en activité est légèrement plus élevée chez les garçons avec un chiffre de 32,7 % que chez les filles avec un pourcentage de 29,3 %. En milieu urbain, la proportion des garçons qui travaillent est inférieure à celle des filles alors qu'en milieu rural, on observe plutôt le contraire. Dans certaines régions comme Lomé, la région centrale et la région de la Kara, la proportion des garçons qui travaillent est plus faible que celle des filles, mais dans les autres régions, la tendance est inversée.

## **8. DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DURABLE ET TRANSITOIRE**

Les déterminants de la vulnérabilité à la pauvreté sont basés sur un modèle logit multinomial dont les résultats sont présentés en Annexes 4, où la variable dépendante est à trois modalités à savoir, pauvre durable, pauvre transitoire et non pauvre. C'est cette dernière qui sert de référence. L'estimation est faite tout d'abord pour le milieu urbain et ensuite pour le milieu rural. Les déterminants sont répartis pour chaque milieu de résidence en cinq dimensions, l'environnement économique, l'accès aux ressources productives, l'éducation, la santé et le Cycle de vie et le Capital social. Une brève analyse des résultats de ce modèle est présentée ci-après sur la base des coefficients significatifs à 10 %.

### **8.1. Environnement économique**

En ce qui concerne l'environnement économique, le premier aspect marquant est que le fait d'avoir des revenus agricoles augmente la probabilité d'être pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre. De ce fait, il est important de souligner que l'agriculture est non seulement une activité appauvrissante mais elle est aussi une source de vulnérabilité. L'impact est beaucoup plus fort sur la probabilité d'être pauvre durable par rapport à être non pauvre que sur la probabilité d'être pauvre transitoire par rapport à être non pauvre, et reste plus prononcé en milieu rural qu'en milieu urbain.

En milieu urbain, la situation économique de la communauté par rapport il y a un an agit considérablement sur la possibilité d'être pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre. En effet, une fois que cette situation est au mieux identique (au pire beaucoup plus mauvaise maintenant), les probabilités pour que les ménages soient pauvres durables ou transitoires par rapport à être non pauvre augmente. En revanche, en milieu rural, cette situation de la communauté n'agit pas sur les probabilités d'être pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre.

En milieu urbain, les temps mis pour atteindre le marché des produits alimentaires ou le moyen de transport public le plus proche n'agissent pas sur les probabilités d'être pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre. Par contre, en milieu rural, le fait que les temps mis pour atteindre le marché des produits alimentaires ou le moyen de transport public le plus proche soit inférieur à 30 minutes diminue les probabilités d'être pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre.

### **8.2. Accès aux ressources productives**

En ce qui concerne l'accès aux ressources productives, Il faut noter de prime abord que le fait le ménage possède de l'électricité ou non agit sur sa propension à être pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre. En milieu urbain, le fait que le ménage possède l'électricité diminue les probabilités à être pauvre durable et transitoire par rapport à être non pauvre. En milieu rural, le fait que le ménage possède l'électricité diminue la probabilité d'être pauvre durable par rapport à être non pauvre mais n'agit pas sur la probabilité d'être pauvre transitoire par rapport à être non pauvre.

En milieu rural, la superficie des terres possédées par le ménage agit significativement sur la probabilité d'être pauvre durable mais son effet est mitigée en matière de pauvreté transitoire. En milieu urbain, la superficie des terres possédées par le ménage n'agit pas sur les probabilités d'être

pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre. Par contre, si la superficie des terres possédées par le ménage augmente, la probabilité d'être pauvre durable par rapport à être non pauvre diminue et à l'inverse, la probabilité d'être pauvre transitoire par rapport à être non pauvre augmente.

En milieu urbain, la possession de petits ou de gros bétails n'agit pas sur les possibilités à être durable ou transitoire par rapport à être non pauvre, ce qui s'expliquerait par la faiblesse de l'activité de l'élevage en milieu urbain. En revanche, en milieu rural, le fait le nombre de petits ou de gros bétails possédés par rapport à il y a un an soit plus petit augmente les probabilités d'être pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre.

### **8.3. Education**

En ce qui concerne l'éducation, paradoxalement, en milieu urbain comme en milieu rural, les temps mis pour atteindre l'école primaire ou secondaire la plus proche n'agissent pas sur les probabilités d'être pauvre durable ou transitoire par rapport être non pauvre. De même le taux d'analphabétisme n'agit pas sur ces probabilités. Ceci est du certainement au fait qu'en milieu urbain comme en milieu rural, la couverture en matière des écoles primaires ou secondaire est très élevée.

De même, le fait que le chef du ménage ait achevé ou non le cours primaire n'agit pas sur les probabilités d'être pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre, et ceci est valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En revanche, le fait que le chef du ménage ait achevé le cours secondaire diminue, la probabilité d'être pauvre durable par rapport à être non pauvre en milieu urbain, et la probabilité d'être pauvre transitoire par rapport à être non pauvre en milieu rural.

Les dépenses d'éducation par enfant scolarisé engendrent des coûts élevés au point qu'ils constituent, en milieu urbain comme en milieu, une source de pauvreté et de vulnérabilité pour les ménages. En effet, les coefficients des dépenses d'éducation par enfant scolarisé sont significatifs et positifs aussi bien pour les durables que les pauvres transitoires et ceci, en milieu rural comme en milieu urbain.

### **8.4. Santé et environnement sanitaire**

En milieu urbain, Les coefficients du taux de morbidité ne sont pas significatifs pour les pauvres durables et transitoires. Il n'y a donc pas de distinction significative entre la fréquence des maladies chez les pauvres durables ou transitoires par rapport aux non pauvres en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, paradoxalement, les coefficients du taux de morbidité sont significatifs et négatifs pour les pauvres durables et transitoires. En d'autres termes, la fréquence des maladies n'est ni une source de pauvreté, ni de vulnérabilité en milieu rural. Il se pourrait alors que les pauvres ne déclarent pas intégralement leurs maladies en milieu rural.

Comme les dépenses d'éducation par enfant scolarisé, les dépenses de santé par individu constituent elles aussi une source de pauvreté et de vulnérabilité, en milieu urbain comme en milieu rural.

En milieu urbain, le temps mis pour atteindre la structure de santé est une source de pauvreté et de vulnérabilité, en ce sens que le fait que ce temps soit supérieur à 30 minutes augmente la probabilité pour que le ménage soit pauvre transitoire par rapport à être non pauvre. En milieu

rural, le temps mis pour atteindre la structure de santé la plus proche n'est pas très important dans la mesure où il n'agit pas fondamentalement sur les probabilités d'être pauvres durables ou transitoires par rapport à être non pauvre.

Ce qui est plutôt important en milieu rural, c'est le temps mis pour atteindre la source d'eau de boisson la plus proche. En effet, le fait que ce temps soit supérieur à 15 minutes augmente la probabilité d'être pauvre durable par rapport à être non pauvre.

En somme, en milieu urbain, la proximité des centres de santé est impérative alors qu'en milieu rural, c'est plutôt la proximité des sources d'eau potable qui doit être primordiale.

Le fait que les matériaux du toit soient durables diminue les probabilités d'être pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre en milieu urbain mais cela n'a aucun effet significatif sur ces probabilités en milieu rural. En revanche, le fait que les matériaux des murs soient durables diminue les probabilités d'être pauvre par rapport à être non pauvre en milieu rural mais n'agit pas en milieu urbain. Le fait que les ménages soient propriétaires de leur logement n'agit pas en général sur les probabilités qu'ils soient pauvres durables ou transitoires par rapport à être non pauvres.

### **8.5. Cycle de vie et capital social**

En ce qui concerne le capital social, en milieu urbain comme en milieu rural, on remarque de prime abord que les coefficients des transferts sont significatifs et positifs pour les pauvres durables et transitoires sauf pour les pauvres transitoires en milieu urbain. Ceci veut dire qu'un ménage qui reçoit des transferts est susceptible d'être un ménage pauvre durable ou transitoire par rapport à un ménage non pauvre.

Les coefficients du ratio de dépendance sont significatifs et positifs pour les pauvres durables et les pauvres transitoires et ceci en milieu urbain comme en milieu rural. Ces effets se manifestent aussi d'une manière évidente à travers la taille des ménages. En effet, en milieu urbain, lorsque la taille augmente, la probabilité d'être pauvre durable ou transitoire par rapport à être non pauvre augmente. En milieu rural, la taille agit seulement sur la probabilité d'être pauvre durable par rapport à être non pauvre. Le ratio de dépendance et la taille des ménages font parties des principales sources de pauvreté et de vulnérabilité.

## Annexe 1: Simulation des seuils de pauvreté par région et suivant des besoins caloriques

Ensemble du pays		Besoins caloriques par individu				
		2100	2300	2400	2500	
Seuil de pauvreté alimentaire	Valeur	93702	102626	107088	111550	
	Valeur quotidienne	257	281	293	306	
Seuil de pauvreté non alimentaire (annuel)	Méthode Engel	Valeur inférieure	40590	44456	46389	48322
		% Dépenses alimentaires	56,7	56,7	56,7	56,7
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	64987	74771	78512	82290
		% Dépenses alimentaires	59,0	57,9	57,7	57,5
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	61577	67442	70374	73306
		% Dépenses alimentaires	60,3	60,3	60,3	60,3
Seuil de pauvreté totale (annuel)	Méthode Engel	Valeur supérieure	170652	186905	195031	203157
		Valeur inférieure	134292	147082	153477	159872
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	158689	177397	185600	193840
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	155279	170068	177462	184856
Seuil de pauvreté totale (par jour)	Méthode Engel	Valeur supérieure	468	512	534	557
		Valeur inférieure	368	403	420	438
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	435	486	508	531
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	425	466	486	506

Lomé		Besoins caloriques par individu				
		2100	2300	2400	2500	
Seuil de pauvreté alimentaire	Valeur annuelle	93702	102626	107088	111550	
	Valeur quotidienne	257	281	293	306	
Seuil de pauvreté non alimentaire (annuel)	Méthode Engel	Valeur inférieure	47750	52297	54571	56845
		% Dépenses alimentaires	49,0	49,0	49,0	49,0
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	129690	149402	148601	149934
		% Dépenses alimentaires	41,9	40,7	41,9	42,7
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	126278	138305	144318	150331
		% Dépenses alimentaires	42,6	42,6	42,6	42,6
Seuil de pauvreté totale (annuel)	Méthode Engel	Valeur supérieure	193258	211664	220867	230070
		Valeur inférieure	141452	154923	161659	168395
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	223392	252028	255689	261484
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	219980	240931	251406	261881
Seuil de pauvreté totale (par jour)	Méthode Engel	Valeur supérieure	529	580	605	630
		Valeur inférieure	388	424	443	461
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	612	690	701	716
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	603	660	689	717

Maritime		Besoins caloriques par individu				
		2100	2300	2400	2500	
Seuil de pauvreté alimentaire		Valeur annuelle	82270	90106	94023	97941
		Valeur quotidienne	225	247	258	268
Seuil de pauvreté non alimentaire (annuel)	Méthode Engel	Valeur inférieure	18784	20573	21467	22361
		% Dépenses alimentaires	77,2	77,2	77,2	77,2
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	52138	63118	68429	73605
		% Dépenses alimentaires	61,2	58,8	57,9	57,1
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	51929	56875	59347	61820
		% Dépenses alimentaires	61,3	61,3	61,3	61,3
Seuil de pauvreté totale (annuel)	Méthode Engel	Valeur supérieure	109067	119454	124648	129841
		Valeur inférieure	101054	110678	115490	120302
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	134408	153224	162452	171546
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	134199	146980	153371	159761
Seuil de pauvreté totale (par jour)	Méthode Engel	Valeur supérieure	299	327	342	356
		Valeur inférieure	277	303	316	330
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	368	420	445	470
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	368	403	420	438

Plateaux		Besoins caloriques par individu				
		2100	2300	2400	2500	
Seuil de pauvreté alimentaire		Valeur annuelle	82270	90106	94023	97941
		Valeur quotidienne	225	247	258	268
Seuil de pauvreté non alimentaire (annuel)	Méthode Engel	Valeur inférieure	24854	27221	28404	29588
		% Dépenses alimentaires	69,8	69,8	69,8	69,8
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	47214	55172	58127	62675
		% Dépenses alimentaires	63,5	62,0	61,8	61,0
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	49865	54614	56989	59363
		% Dépenses alimentaires	62,3	62,3	62,3	62,3
Seuil de pauvreté totale (annuel)	Méthode Engel	Valeur supérieure	120008	131437	137152	142866
		Valeur inférieure	107124	117326	122427	127529
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	129485	145278	152150	160616
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	132136	144720	151012	157304
Seuil de pauvreté totale (par jour)	Méthode Engel	Valeur supérieure	329	360	376	391
		Valeur inférieure	293	321	335	349
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	355	398	417	440
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	362	396	414	431

Centrale		Besoins caloriques par individu				
		2100	2300	2400	2500	
Seuil de pauvreté alimentaire	Valeur annuelle	88455	96879	101091	105303	
	Valeur quotidienne	242	265	277	289	
Seuil de pauvreté non alimentaire (annuel)	Méthode Engel	Valeur inférieure	28454	31164	32519	33874
		% Dépenses alimentaires	67,8	67,8	67,8	67,8
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	62893	72906	77130	82634
		% Dépenses alimentaires	58,4	57,1	56,7	56,0
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	64102	70206	73259	76311
		% Dépenses alimentaires	58,0	58,0	58,0	58,0
Seuil de pauvreté totale (annuel)	Méthode Engel	Valeur supérieure	133319	146016	152365	158713
		Valeur inférieure	116909	128043	133610	139177
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	151347	169785	178221	187937
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	152556	167085	174350	181615
Seuil de pauvreté totale (par jour)	Méthode Engel	Valeur supérieure	365	400	417	435
		Valeur inférieure	320	351	366	381
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	415	465	488	515
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	418	458	478	498

Kara		Besoins caloriques par individu				
		2100	2300	2400	2500	
Seuil de pauvreté alimentaire	Valeur annuelle	82458	90311	94237	98164	
	Valeur quotidienne	226	247	258	269	
Seuil de pauvreté non alimentaire (annuel)	Méthode Engel	Valeur inférieure	24067	26359	27505	28651
		% Dépenses alimentaires	70,8	70,8	70,8	70,8
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	47939	57678	62062	65229
		% Dépenses alimentaires	63,2	61,0	60,3	60,1
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	47404	51919	54176	56434
		% Dépenses alimentaires	63,5	63,5	63,5	63,5
Seuil de pauvreté totale (annuel)	Méthode Engel	Valeur supérieure	120430	131899	137634	143369
		Valeur inférieure	106524	116670	121742	126815
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	130397	147989	156299	163393
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	129862	142230	148414	154598
Seuil de pauvreté totale (par jour)	Méthode Engel	Valeur supérieure	330	361	377	393
		Valeur inférieure	292	320	334	347
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	357	405	428	448
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	356	390	407	424

Savanes		Besoins caloriques par individu				
		2100	2300	2400	2500	
Seuil de pauvreté alimentaire		Valeur annuelle	77679	85077	88776	92475
		Valeur quotidienne	213	233	243	253
Seuil de pauvreté non alimentaire (annuel)	Méthode Engel	Valeur inférieure	25589	28026	29245	30463
		% Dépenses alimentaires	67,1	67,1	67,1	67,1
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	53673	63059	66932	69693
		% Dépenses alimentaires	59,1	57,4	57,0	57,0
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	54283	59453	62038	64623
		% Dépenses alimentaires	58,9	58,9	58,9	58,9
Seuil de pauvreté totale (annuel)	Méthode Engel	Valeur supérieure	121111	132646	138413	144180
		Valeur inférieure	103268	113103	118021	122938
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	131352	148136	155708	162168
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	131962	144530	150814	157098
Seuil de pauvreté totale (par jour)	Méthode Engel	Valeur supérieure	332	363	379	395
		Valeur inférieure	283	310	323	337
	2 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	360	406	427	444
	3 <sup>ème</sup> méthode	Valeur	362	396	413	430

Annexe 2: Tableaux détaillés d'indicateurs –Vulnérabilité à la pauvreté, Emploi-Chômage, Education et Santé

Tableau n°1: Emploi, Chômage et Vulnérabilité à la pauvreté (%)

Indicateurs		Milieu de résidence			Statut de pauvreté		Statut de vulnérabilité			
		Ensemble	Urbain	Rural	Pauvre	Non pauvre	Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres vulnérables	Non pauvres et non vulnérables
% Population en age d'activité	Ensemble	59,1	65,8	55,7	56,5	65,1	59,1	53,5	68,5	63,6
	Homme	58,0	64,8	55,0	55,6	64,3	58,3	52,4	67,2	62,9
	Femme	63,7	68,7	59,6	61,0	67,5	65,9	58,0	73,2	65,5
% Population active	Ensemble	85,1	78,5	88,5	85,2	84,9	87,2	83,0	86,6	84,2
	Homme	86,7	79,7	89,8	86,7	86,6	87,9	85,1	87,7	86,1
	Femme	78,3	74,9	81,1	77,0	80,1	80,9	74,7	82,6	79,2
Taux d'activité	Ensemble	93,7	86,7	97,2	94,7	91,3	96,9	92,2	95,6	89,3
	Homme	94,4	87,4	97,6	95,3	92,0	97,2	93,1	95,4	90,4
	Femme	90,1	84,3	95,1	90,9	89,0	94,7	88,6	96,3	86,5
Taux d'emploi à plein temps	Ensemble	73,0	74,4	72,4	74,4	69,8	77,9	70,5	74,1	67,9
	Homme	73,1	74,1	72,6	74,7	68,7	77,5	71,1	74,1	66,1
	Femme	72,9	75,4	70,9	72,8	73,1	80,8	67,9	73,8	72,8
Taux de sous-d'emploi	Ensemble	27,0	25,6	27,6	25,6	30,2	22,1	29,5	25,9	32,1
	Homme	26,9	25,9	27,4	25,3	31,3	22,5	28,9	25,9	33,9
	Femme	27,1	24,6	29,1	27,2	26,9	19,2	32,1	26,2	27,2
Taux de chômage	Ensemble	6,3	13,3	2,8	5,3	8,7	3,1	7,8	4,4	10,7
	Homme	5,6	12,6	2,4	4,7	8,0	2,8	6,9	4,6	9,6
	Femme	9,9	15,7	4,9	9,1	11,0	5,3	11,4	3,7	13,5
Taux de chômage des 15-24 ans	Ensemble	11,0	22,5	5,8	9,8	15,6	5,6	16,8	6,1	23,3
	Homme	9,5	20,7	5,3	8,6	13,6	5,4	14,6	5,4	20,6
	Femme	17,9	27,3	9,1	16,5	20,7	7,3	24,8	7,8	29,6
% d'enfants en activité	Ensemble	32,1	15,0	39,6	34,6	24,1	37,5	31,4	27,8	22,4
	Homme	32,7	14,7	39,7	35,4	22,9	37,9	32,3	26,8	21,0
	Femme	29,3	15,8	38,9	30,3	27,5	34,1	28,1	32,7	25,9
% Femmes salariées dans le secteur non agricole		19,4	23,6	8,8	17,3	21,2	19,7	14,0	24,3	19,5
Ratio de dépendance économique		164,0	189,3	151,5	172,6	143,4	139,1	210,2	106,3	160,4

Source: DGSCN – QUIBB 2006

Tableau n°2: Education et Vulnérabilité à la pauvreté (%)

Indicateurs		Ensemble	Urbain	Rural	Pauvre	Non pauvre	Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres vulnérables	Non pauvres et non vulnérables
Taux d'alphabétisation des adultes	Ensemble	53,7	77,3	41,7	47,2	69,0	49,3	44,8	74,4	66,5
	Homme	53,2	78,3	41,9	46,3	71,6	48,2	43,9	75,3	69,8
	Femme	55,8	74,1	40,8	51,9	61,3	58,0	48,2	71,3	57,8
Taux d'alphabétisation des adultes de 15-24 ans	Ensemble	74,2	88,6	66,1	72,0	81,5	72,2	71,8	84,8	79,4
	Homme	71,8	87,7	64,3	70,1	78,7	70,8	68,8	82,9	75,9
	Femme	84,1	91,1	76,7	81,9	88,4	82,6	81,5	90,9	87,2
Taux net de Fréquentation Primaire	Ensemble	74,1	88,8	68,3	71,0	85,2	70,8	71,2	89,0	83,6
	Homme	72,9	88,6	67,3	69,9	84,8	69,9	69,8	88,2	83,2
	Femme	80,6	89,6	74,6	77,8	86,5	78,6	77,3	92,5	84,7
Taux net de Fréquentation Secondaire	Ensemble	32,5	51,1	23,2	28,4	48,2	29,1	27,5	46,2	49,4
	Homme	30,8	49,7	22,4	27,1	47,8	28,1	25,7	45,7	49,2
	Femme	39,7	54,9	27,4	35,1	49,1	37,3	33,8	47,4	49,9
Rapport Filles/Garçons dans le Primaire	Ensemble	39,7	41,9	38,9	41,4	33,8	41,4	41,3	33,1	34,0
	Homme	39,4	43,8	37,7	40,5	34,9	41,0	39,8	33,8	35,4
	Femme	41,8	34,8	46,2	46,8	29,5	45,1	47,6	30,2	29,2
Rapport Filles/Garçons dans le Secondaire	Ensemble	26,5	38,7	16,5	25,6	29,7	27,2	23,3	32,1	28,5
	Homme	26,5	40,4	16,1	25,1	31,5	27,2	21,6	34,0	30,3
	Femme	26,6	33,6	18,3	27,3	24,9	26,9	27,6	27,0	23,7
Taux de non fréquentation scolaire pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	9,4	6,2	11,2	9,9	7,7	8,7	11,7	6,8	8,4
	Homme	10,3	6,6	12,0	10,7	8,2	9,3	13,1	5,6	10,1
	Femme	5,6	5,0	6,4	5,2	6,5	4,1	6,2	9,7	4,2
Taux de satisfaction vis-à-vis de l'école	Ensemble	52,1	62,0	46,5	49,1	60,2	51,0	46,9	59,7	60,5
	Homme	51,5	62,1	46,2	48,8	60,0	50,9	46,0	59,6	60,2
	Femme	54,7	61,9	48,0	50,8	60,9	51,5	50,4	60,2	61,1

Source: DGSCN – QUIBB 2006

Tableau n°3: Santé, cadre de vie et Vulnérabilité à la pauvreté (%)

Indicateurs		Ensemble	Urbain	Rural	Pauvre	Non pauvre	Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres vulnérables	Non pauvres et non vulnérables
Taux de morbidité ou blessure	Ensemble	18,2	18,9	17,9	15,7	24,1	14,5	17,1	23,8	24,2
	Homme	17,2	18,1	16,8	15,0	23,0	14,1	16,1	23,1	23,0
	Femme	22,9	21,5	24,1	19,8	27,2	18,1	20,7	26,5	27,5
Taux de satisfaction vis-à-vis de la santé	Ensemble	73,9	73,3	74,2	72,3	77,0	70,1	74,9	75,1	77,9
	Homme	74,1	73,2	74,6	72,6	77,6	69,9	76,0	75,6	78,6
	Femme	72,8	73,9	71,7	71,1	75,0	71,9	70,5	73,2	75,7
Taux de non fréquentation d'un service médical pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	11,6	11,5	11,7	11,4	12,2	10,5	12,4	11,4	12,5
	Homme	10,8	10,7	10,8	10,7	10,9	10,1	11,6	10,7	11,0
	Femme	15,4	14,0	16,5	14,9	16,0	13,8	15,6	14,0	16,7
Taux d'accès à l'eau à boire		41,1	51,6	35,8	40,0	43,8	45,1	34,4	45,1	43,2
Taux d'accès à l'électricité		26,0	65,4	6,1	15,3	51,1	15,8	14,7	51,6	50,8

Source: DGSCN – QUIBB 2006

Tableau n°4: Indicateurs de Pauvreté, Emploi et Chômage (%)

Indicateurs		Ensemble			Urbain			Rural		
		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
% Population en age d'activité	Ensemble	56,5	65,1	59,1	64,3	67,1	65,8	54,1	62,3	55,7
	Homme	55,6	64,3	58,0	63,4	66,1	64,8	53,6	61,8	55,0
	Femme	61,0	67,5	63,7	67,4	69,7	68,7	57,7	64,0	59,6
% Population active	Ensemble	85,2	84,9	85,1	74,4	82,3	78,5	88,4	88,7	88,5
	Homme	86,7	86,6	86,7	75,4	83,8	79,7	89,7	90,4	89,8
	Femme	77,0	80,1	78,3	70,8	78,1	74,9	80,2	83,1	81,1
Taux d'activité	Ensemble	94,7	91,3	93,7	86,1	87,2	86,7	97,3	97,1	97,2
	Homme	95,3	92,0	94,4	86,7	88,1	87,4	97,6	97,5	97,6
	Femme	90,9	89,0	90,1	83,8	84,8	84,3	94,7	96,0	95,1
Taux d'emploi à plein temps	Ensemble	74,4	69,8	73,0	75,3	73,5	74,4	74,1	64,7	72,4
	Homme	74,7	68,7	73,1	75,1	73,0	74,1	74,5	63,0	72,6
	Femme	72,8	73,1	72,9	75,8	75,0	75,4	71,2	70,2	70,9
Taux de sous-d'emploi	Ensemble	25,6	30,2	27,0	24,7	26,5	25,6	25,9	35,3	27,6
	Homme	25,3	31,3	26,9	24,9	27,0	25,9	25,5	37,0	27,4
	Femme	27,2	26,9	27,1	24,2	25,0	24,6	28,8	29,8	29,1
Taux de chômage	Ensemble	5,3	8,7	6,3	13,9	12,8	13,3	2,7	2,9	2,8
	Homme	4,7	8,0	5,6	13,3	11,9	12,6	2,4	2,5	2,4
	Femme	9,1	11,0	9,9	16,2	15,2	15,7	5,3	4,0	4,9
Taux de chômage des 15-24 ans	Ensemble	9,8	15,6	11,0	23,2	21,5	22,5	5,7	6,6	5,8
	Homme	8,6	13,6	9,5	21,3	19,7	20,7	5,2	5,9	5,3
	Femme	16,5	20,7	17,9	29,3	25,2	27,3	9,1	9,5	9,1
% d'enfants en activité	Ensemble	34,6	24,1	32,1	16,0	13,7	15,0	39,9	38,2	39,6
	Homme	35,4	22,9	32,7	16,9	11,8	14,7	40,0	37,7	39,7
	Femme	30,3	27,5	29,3	12,8	19,0	15,8	38,6	39,8	38,9
% Femmes salariées dans le secteur non agricole	Ensemble	17,3	21,2	19,4	23,9	23,4	23,6	7,7	10,9	8,8
Ratio de dépendance économique	Ensemble	172,6	143,4	164,0	220,7	159,8	189,3	158,5	120,7	151,5

Source: DGSCN – QUIBB 2006

**Tableau n°5: Indicateurs de Pauvreté et Education (%)**

Indicateurs		Ensemble			Urbain			Rural		
		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Taux d'alphabétisation des adultes	Ensemble	47,2	69,0	53,7	71,7	82,4	77,3	39,8	50,0	41,7
	Homme	46,3	71,6	53,2	72,0	84,5	78,3	39,5	54,0	41,9
	Femme	51,9	61,3	55,8	70,8	76,6	74,1	42,3	37,5	40,8
Taux d'alphabétisation des adultes de 15-24 ans	Ensemble	72,0	81,5	74,2	88,7	88,5	88,6	65,8	67,9	66,1
	Homme	70,1	78,7	71,8	87,6	87,9	87,7	64,3	63,6	64,3
	Femme	81,9	88,4	84,1	92,4	89,9	91,1	75,1	84,2	76,7
Taux net de Fréquentation Primaire	Ensemble	71,0	85,2	74,1	88,1	89,8	88,8	66,7	79,1	68,3
	Homme	69,9	84,8	72,9	88,1	89,2	88,6	65,7	79,1	67,3
	Femme	77,8	86,5	80,6	87,8	91,6	89,6	73,4	78,9	74,6
Taux net de Fréquentation Secondaire	Ensemble	28,4	48,2	32,5	46,9	57,2	51,1	22,1	31,6	23,2
	Homme	27,1	47,8	30,8	45,4	57,0	49,7	21,4	31,5	22,4
	Femme	35,1	49,1	39,7	52,1	57,8	54,9	26,2	32,0	27,4
Rapport Filles/Garçons dans le Primaire	Ensemble	41,4	33,8	39,7	48,1	33,8	41,9	39,6	33,7	38,9
	Homme	40,5	34,9	39,4	50,3	34,9	43,8	38,1	35,0	37,7
	Femme	46,8	29,5	41,8	38,9	30,4	34,8	49,8	27,7	46,2
Rapport Filles/Garçons dans le Secondaire	Ensemble	25,6	29,7	26,5	41,3	34,3	38,7	16,4	16,9	16,5
	Homme	25,1	31,5	26,5	42,3	37,0	40,4	15,9	17,3	16,1
	Femme	27,3	24,9	26,6	38,1	27,5	33,6	18,8	15,6	18,3
Taux de non fréquentation scolaire pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	9,9	7,7	9,4	5,7	7,0	6,2	11,5	9,1	11,2
	Homme	10,7	8,2	10,3	6,7	6,6	6,6	12,1	10,8	12,0
	Femme	5,2	6,5	5,6	2,5	7,8	5,0	7,3	2,4	6,4
Taux de satisfaction vis-à-vis de l'école	Ensemble	49,1	60,2	52,1	57,6	66,9	62,0	46,1	48,5	46,5
	Homme	48,8	60,0	51,5	57,5	67,5	62,1	46,1	47,2	46,2
	Femme	50,8	60,9	54,7	57,9	65,4	61,9	46,6	52,1	48,0

Source: DGSCN – QUIBB 2006

**Tableau n°6: Indicateurs de Pauvreté, Santé et cadre de vie (%)**

Indicateurs		Ensemble			Urbain			Rural		
		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Taux de morbidité ou blessure	Ensemble	15,7	24,1	18,2	16,4	21,3	18,9	15,6	28,0	17,9
	Homme	15,0	23,0	17,2	15,4	20,7	18,1	14,9	26,1	16,8
	Femme	19,8	27,2	22,9	19,7	22,9	21,5	19,8	34,0	24,1
Taux de satisfaction vis-à-vis de la santé	Ensemble	72,3	77,0	73,9	70,3	76,1	73,3	73,0	78,1	74,2
	Homme	72,6	77,6	74,1	69,5	76,7	73,2	73,5	78,7	74,6
	Femme	71,1	75,0	72,8	73,2	74,5	73,9	69,7	75,9	71,7
Taux de non fréquentation d'un service médical pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	11,4	12,2	11,6	12,2	10,8	11,5	11,1	14,1	11,7
	Homme	10,7	10,9	10,8	11,1	10,3	10,7	10,7	11,8	10,8
	Femme	14,9	16,0	15,4	16,1	12,3	14,0	14,3	21,8	16,5
Taux d'accès à l'eau à boire	Ensemble	40,0	43,8	41,1	56,8	47,0	51,6	35,0	39,3	35,8
Taux d'accès à l'électricité	Ensemble	15,3	51,1	26,0	52,7	76,9	65,4	4,1	14,5	6,1

Source: DGSCN – QUIBB 2006

Tableau n°7: Indicateurs de développement par Région (%)

Indicateurs		Ensemble	Lomé <sup>17</sup>	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
<b>Emploi, Chômage</b>								
% Population en age d'activité	Ensemble	59,1	67,4	57,8	56,9	56,7	60,7	51,9
	Homme	58,0	66,5	57,0	56,4	56,0	59,5	51,6
	Femme	63,7	70,2	60,7	59,1	61,2	66,9	58,0
% Population active	Ensemble	85,1	78,6	84,5	86,6	85,5	86,6	92,0
	Homme	86,7	79,6	87,1	87,2	86,6	88,1	92,7
	Femme	78,3	75,9	75,2	84,3	77,6	78,6	80,3
Taux d'activité	Ensemble	93,7	84,2	95,5	96,3	95,6	94,8	98,1
	Homme	94,4	84,5	96,1	97,2	96,5	95,0	98,2
	Femme	90,1	83,4	93,4	92,3	88,8	94,1	96,4
Taux d'emploi à plein temps	Ensemble	73,0	70,7	65,9	69,6	88,0	84,4	70,5
	Homme	73,1	70,3	66,3	68,8	88,1	84,6	70,3
	Femme	72,9	71,7	64,3	73,3	87,3	83,5	74,2
Taux de sous-emploi	Ensemble	27,0	29,3	34,1	30,4	12,0	15,6	29,5
	Homme	26,9	29,7	33,7	31,2	11,9	15,4	29,7
	Femme	27,1	28,3	35,7	26,7	12,7	16,5	25,8
Taux de chômage	Ensemble	6,3	15,8	4,5	3,7	4,4	5,2	1,9
	Homme	5,6	15,5	3,9	2,8	3,5	5,0	1,8
	Femme	9,9	16,6	6,6	7,7	11,2	5,9	3,6
Taux de chômage des 15-24 ans	Ensemble	11,0	27,6	10,5	6,1	7,7	10,2	1,9
	Homme	9,5	27,2	10,3	4,5	6,4	9,4	1,7
	Femme	17,9	28,5	11,3	12,6	16,7	15,0	7,7
% d'enfants en activité	Ensemble	32,1	9,4	29,8	40,6	20,3	42,2	49,3
	Homme	32,7	8,9	31,8	39,7	19,8	40,6	49,7
	Femme	29,3	10,9	22,4	44,4	24,2	51,3	41,2
% Femmes salariées dans le secteur non agricole		19,4	26,5	12,4	10,8	13,8	16,2	11,0
Ratio de dépendance économique		164,0	190,6	164,0	159,6	165,9	146,9	147,5
<b>Santé et cadre de vie</b>								
Taux de morbidité ou blessure	Ensemble	18,2	20,4	25,8	16,0	15,1	16,3	10,9
	Homme	17,2	20,0	24,6	15,3	14,1	15,2	10,8
	Femme	22,9	21,6	30,0	19,2	22,5	21,4	13,8
Taux de satisfaction vis-à-vis de la santé	Ensemble	73,9	74,2	73,6	77,4	76,7	70,6	68,8
	Homme	74,1	74,4	73,3	79,2	76,6	71,5	68,1
	Femme	72,8	73,7	75,0	69,2	77,2	66,0	80,7
Taux de non fréquentation d'un service médical pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	11,6	13,8	12,5	9,9	4,8	13,2	13,8
	Homme	10,8	13,1	11,4	8,9	4,0	12,2	13,7
	Femme	15,4	15,9	16,6	13,8	10,3	18,0	13,9
Taux d'accès à l'eau à boire		41,1	42,3	29,3	32,8	54,4	62,8	40,6
Taux d'accès à l'électricité		26,0	73,4	11,6	17,2	20,2	16,4	6,0

<sup>17</sup> Y compris la périphérie de Lomé

Indicateurs		Ensemble	Lomé <sup>18</sup>	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
<b>Education</b>								
Taux d'alphabétisation des adultes	Ensemble	53,7	83,1	51,2	52,5	49,5	47,7	23,2
	Homme	53,2	84,5	54,0	52,4	50,0	46,7	23,0
	Femme	55,8	79,2	41,3	52,6	46,1	52,6	26,2
Taux d'alphabétisation des adultes de 15-24 ans	Ensemble	74,2	90,9	81,8	69,0	79,3	71,0	43,8
	Homme	71,8	90,1	80,7	66,6	78,9	69,9	42,9
	Femme	84,1	92,6	85,9	78,7	81,9	77,1	58,3
Taux net de Fréquentation Primaire	Ensemble	74,1	89,4	79,8	74,5	76,9	66,6	53,8
	Homme	72,9	89,6	80,0	72,7	76,6	65,3	53,8
	Femme	80,6	88,8	79,0	82,7	79,5	74,4	53,5
Taux net de Fréquentation Secondaire	Ensemble	32,5	52,7	27,5	30,5	36,5	29,1	15,7
	Homme	30,8	52,4	25,6	30,3	35,9	27,2	14,8
	Femme	39,7	53,5	34,1	31,1	40,4	38,6	30,8
Rapport Filles/Garçons dans le Primaire	Ensemble	39,7	46,1	37,3	40,8	40,7	36,7	36,6
	Homme	39,4	49,2	37,0	38,1	39,7	37,4	36,9
	Femme	41,8	34,9	38,8	52,9	52,8	32,7	29,0
Rapport Filles/Garçons dans le Secondaire	Ensemble	26,5	35,7	16,2	28,7	23,1	23,0	26,5
	Homme	26,5	33,2	17,0	30,7	21,3	26,3	25,9
	Femme	26,6	42,8	14,0	20,6	34,0	8,5	32,1
Taux de non fréquentation scolaire pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	9,4	6,0	4,7	10,0	10,4	15,0	14,9
	Homme	10,3	6,3	5,2	10,2	11,2	16,7	14,9
	Femme	5,6	5,2	3,1	8,9	5,4	2,0	15,2
Taux de satisfaction vis-à-vis de l'école	Ensemble	52,1	61,6	43,8	44,8	65,0	60,2	43,5
	Homme	51,5	61,7	43,9	43,9	64,3	59,0	42,9
	Femme	54,7	61,4	43,4	47,9	69,5	66,7	54,3

Source: DGSCN – QUIBB 2006

<sup>18</sup> Y compris la périphérie de Lomé

### **Concept et méthode d'estimation**

Comme nous l'avons déjà souligné, la prise en compte du concept de la vulnérabilité à la pauvreté, suite au caractère dynamique de la pauvreté passe tout d'abord par la distinction entre la pauvreté chronique et transitoire.

La pauvreté chronique se traduit par une absence ou insuffisance de dotation, qui fait que le ménage ne profite pas des opportunités ou des conditions économiques favorables. Le ménage chroniquement pauvre reste ainsi d'une manière durable dans la pauvreté, par opposition au ménage transitoirement pauvre, qui dispose d'un minimum de dotation.

Les méthodes d'estimation les plus préférables se focalisent sur les données de panel. Il s'agit de l'approche des périodes et celle des composantes. Mais, en absence des données de panel, surtout dans les pays au sud du Sahara, ce qui est notre cas, certaines méthodologiques permettant d'évaluer les formes de pauvreté et la vulnérabilité, ont été récemment développées à partir des travaux de Chaudhuri. Nous allons utiliser dans notre papier, la méthode qui est utilisée dans presque tous les papiers récentes : Chaudhuri (2000), Suryahadi et Sumarto (2001), Chaudhuri et al (2002), Lachaud (2002), Chaudhuri et al (2002), Christiaensen et Subbarao (2005), Sarris et Karfakis (2006).

Il s'agit d'estimer tout d'abord la pauvreté, c'est-à-dire les dépenses par tête (ou par équivalence) indépendamment des chocs, à partir des caractéristiques observables du ménage et ensuite la vulnérabilité, définie comme la pauvreté pour qu'un ménage, compte tenu de ces caractéristiques actuelles, de sombrer dans la pauvreté demain, indépendamment de son statut de pauvreté actuel. Pour cela, la méthodologie consiste à utiliser la méthode des moindres carrés généralisés à 3 étapes. Le point de départ de cette méthodologie est l'expression des déterminants des dépenses par tête (ou par équivalence adulte) d'un ménage  $h$ , donnée par l'équation (1)

$$\ln(d_h) = X_h \alpha + e_h \quad [1]$$

où :  $\ln(d_h)$  est le logarithme des dépenses par tête (ou par équivalence adulte) ;  $X_h$ , un ensemble de caractéristiques observables du ménage  $h$  ;  $\alpha$ , un vecteur de paramètres ;  $e_h$ , un terme aléatoire, capturant les chocs idiosyncratiques (individuels) qui contribuent à différencier le niveau des ménages et éventuellement les erreurs de mesure sur les dépenses. Il faut de prime abord noter que les chocs covariables (les chocs qui affectent un grand nombre de ménages en même temps), sont inclus dans les variables explicatives. On suppose également l'absence d'effets spécifiques aux ménages non observables qui pourraient influencer leur dépenses dans le temps. Ces considérations nous permettent de supposer valablement que les termes d'erreurs sont identiquement et indépendamment distribués. On suppose enfin, la stabilité de la structure de l'économie captée par le vecteur  $\alpha$  (nous pouvons toutefois nous référer au test Show pour tester la stabilité des coefficients). Les problèmes de l'autocorrélation, l'hétéroscédasticité et de stabilité des coefficients sont alors réglés. Il reste cependant le problème d'endogénéisation. Il est tout à fait possible que les termes d'erreurs captés par les chocs individuels soient corrélés avec les caractéristiques observables du ménage. Il est tout à fait normal que, plus le chef du ménage est éduqué par exemple, moins il sera exposé aux chocs sur le marché de l'emploi. Pour cela, Chaudhuri considère que la variance des termes d'erreurs  $e_h$  peut être expliquée par les caractéristiques observables des ménages, et propose une forme fonctionnelle simple exprimée par :

$$e_h^2 = X_h \theta + \varepsilon_h \quad [2]$$

Dans ces conditions, il s'agit d'estimer les paramètres  $\alpha$  et  $\theta$ . C'est de là qu'intervient les moindres carrés généralisés (Feasible Generalized Least Square) en trois étapes.

### **Première Etape :**

L'équation [1] est estimée par les moindres carrés ordinaires, et les résidus  $e_{MCO}^2$  obtenus permettent d'estimer par la même procédure, l'équation [2].

### **Deuxième Etape**

On récupère  $\theta_{MCO}$  de la première estimation de l'équation [2] de la première étape, pour transformer cette même équation [2] selon [3], de la manière suivante :

$$\frac{e_{MCO}^2}{X_h \theta_{MCO}} = \frac{X_h}{X_h \theta_{MCO}} \theta + \frac{\varepsilon_h}{X_h \theta_{MCO}} \quad [3]$$

On estime maintenant l'équation [3] par les moindres carrés ordinaires, pour obtenir une estimation asymptotiquement efficace  $\theta_{FGLS}$  de  $\theta$ . Ainsi  $X_h \theta_{FGLS}$  est une estimation robuste de la variance  $e_h^2$  des termes d'erreurs qui ne sont rien d'autres que la composante transitoire des dépenses des ménages.

### **Troisième Etape**

On récupère  $X_h \theta_{FGLS}$  obtenu à la deuxième étape pour transformer l'équation [1] selon [4] de la manière suivante :

$$\frac{\ln(d_h)}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} = \frac{X_h}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} \alpha + \frac{e_h}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} \quad [4]$$

On estime alors [4] par les moindres carrés ordinaires pour obtenir une estimation asymptotiquement efficace  $\alpha_{MCO}$  de  $\alpha$ .

En somme, les estimations  $\alpha_{MCO}$  et  $\theta_{FGLS}$  obtenues permettent de générer pour chaque ménage, d'une part le logarithme des dépenses par tête (ou par équivalence adulte) escomptées ( ce qui équivaut à l'estimation de la pauvreté) :

$$\hat{E}[\ln(d_h)/X_h] = X_h \alpha_{MCO} \text{ et d'autre part, la variance des dépenses par tête ou par équivalence adulte prédite : } \hat{V}[\ln(d_h)/X_h] = X_h \theta_{FGLS}.$$

On en déduit de là, compte tenu de la distribution supposée logarithmique des dépenses ( ou de la distribution normale du logarithme des dépenses), l'estimation de la vulnérabilité d'un ménage h selon l'expression suivante :

$$V_h = \Pr [Ln(d_h) < Ln(Z) / X_h] = \Phi \left[ \frac{(LnZ - X_h \alpha_{MCO})}{X_h \theta_{FGLS}} \right]$$

où  $\Phi$  est la fonction densité associée à une distribution normale et  $Z$  le seuil de pauvreté.

### Remarque :

Il convient de remarquer que les erreurs de mesure contenues dans termes d'erreur peuvent corrélées avec certaines caractéristiques des ménages, le milieu par exemple. Pour cela, il serait judicieux d'estimer séparément, la vulnérabilité pour les milieux ruraux et urbains.

Par ailleurs, l'estimation de la pauvreté escomptée doit être faite indépendamment des chocs idiosyncratiques comme les chocs covariables et la vulnérabilité doit prendre aussi en compte ces deux types de chocs. Or telle que nous avons développer notre méthodologie ci-dessus, c'est seulement les chocs idiosyncratiques qui se trouvent dans les termes d'erreurs et en plus, la vulnérabilité ne prend en compte que ces derniers chocs (idiosyncratiques). **C'est la principale insuffisance du papier de Lachaud.**

Nous devons normalement corriger cette insuffisance. Cela permettrait du coup de voir la contribution de chaque type de chocs à la vulnérabilité.

### METHODOLOGIE CORRIGEE : Christiaensen et Subbarao (2005), Sarris et Karfakis

(2006).

La première solution évidente est d'inclure les chocs covariables dans les termes d'erreurs, mais cela engendrait des problèmes d'hétéroscédasticité dont on ne saurait s'affranchir. Pour cela, puisque nous avons inclure les chocs covariables dans les variables explicatives, nous allons décomposer ces variables en deux groupes :

$Y$  : les variables relevant des chocs covariables et

$Z$  : les variables ne relevant pas des chocs covariables.

Nous pouvons aussi décomposer le vecteur  $\alpha$  suivant la décomposition du vecteur  $X$

Notons  $X_h = (Y_h, Z_h)$  et  $\alpha = (\alpha_Y, \alpha_Z)$

Les principaux chocs covariables que les ménages subissent en Afrique au sud du Sahara sont ceux relevant de la pluviométrie, des prix des produits, ou de l'instabilité politique. Nous pouvons alors associer à  $Y_h$ , le revenu de la production agricole (associé à la pluviométrie et au prix des produits agricoles) et/ou le revenu issu du commerce (associé à l'instabilité politique) et/ou les dépenses en matière des transport (associées au prix du pétrole).

La méthodologie corrigée consiste à refaire les 3 étapes des moindres carrés généralisés en tenant compte tout simplement de cette décomposition. Ainsi, nous avons :

### Première Etape

Estimer l'équation [1] par MCO:

$$Ln(d_h) = \alpha_Y Ln(Y_h) + \alpha_Z Z_h + e_h \quad [1]$$

On récupère le résidu pour estimer par MCO l'équation [2]

$$e_h^2 = X_h \theta + \varepsilon_h \quad [2]$$

Nous notons à cette étape qu'on peut toutefois estimer  $Y_h$  à partir des variables instrumentales pour éviter le risque qu'il ne soit corrélé avec les termes d'erreur  $e_h$ .

### Deuxième Etape

On récupère l'estimation  $\theta_{MCO}$  de  $\theta$  de la deuxième étape pour transformer l'équation [2] selon [3], de la manière suivante :

$$\frac{e_h^2}{X_h \theta_{MCO}} = \frac{X_h}{X_h \theta_{MCO}} \theta + \frac{\varepsilon_h}{X_h \theta_{MCO}} \quad [3]$$

On estime l'équation [3] par MCO pour obtenir  $\theta_{FGLS}$ , une estimation robuste de  $\theta$ . Ainsi  $X_h \theta_{FGLS}$  est une estimation robuste de la variance  $e_h^2$  des termes d'erreurs qui ne sont rien d'autres que la composante transitoire des dépenses des ménages.

### Troisième étape

On utilise  $\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}$  pour l'équation [1] selon [4] de la manière suivante :

$$\frac{\ln(d_h)}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} = \frac{\ln(Y_h)}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} \alpha_Y + \frac{Z_h}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} \alpha_Z + \frac{e_h}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} \quad [4]$$

On estime [4] par MCO pour obtenir les estimations  $\alpha_{YMCO}$  et  $\alpha_{ZMCO}$ , respectivement de  $\alpha_Y$  et de  $\alpha_Z$ .

L'expression de la pauvreté estimée (dépenses par équivalence adulte escomptée), neutre vis des chocs idiosyncratiques et covariables devient :

$$E[\ln(d_h)/Z_h] = \alpha_{YMCO} E[\ln(Y_h)/Z_h] + Z_h \alpha_{ZMCO}$$

L'expression de la variance de la pauvreté estimée est :

$$Var[\ln(d_h)/Z_h] = \alpha_{YMCO}^2 Var[\ln(Y_h)/Z_h] + X_h \theta_{FGLS}$$

Le premier terme de la variance est la contribution des chocs covariables à la vulnérabilité et le second terme, celle des chocs idiosyncratiques. **Nous regarderons par là, le type de choc qui contribue le plus à la vulnérabilité.**

L'expression de l'estimation de la vulnérabilité prenant compte à la fois les chocs covariables et idiosyncratiques devient :

$$V_h = \Pr [Ln(d_h) < Ln(Z) / X_h] = \Phi \left[ \frac{(LnZ - E[Ln(d_h) / Z_h])}{\text{Var}[Ln(d_h) / Z_h]} \right]$$

**Remarque :**

$E[Ln(Y_h) / Z_h]$  et  $\text{Var}[Ln(Y_h) / Z_h]$  sont calculées en remplaçant tout simplement la variable  $Ln(d_h)$  par  $Ln(y_h)$  dans la première méthodologie non corrigée.

## LES VARIABLES EXPLICATIVES

Dans la première méthodologie où les variables explicatives sont saisies par le vecteur  $X_h$  comme dans la méthodologie corrigée où les **vraies** variables explicatives sont saisies par le vecteur  $Z_h$ , les variables de chocs sont d'emblée exclues. Il ne reste que les variables rentrant dans la composition démographique des ménages (puisque les dépenses sont en équivalence adulte) et les variables de dotations en capital des ménages.

**En ce qui concerne la composition démographique des ménages**, nous avons comme variable : la taille du ménage, le nombre d'enfants dans le ménage.

En ce qui concerne les dotations en capital, nous faisons référence à la pentagone des capitaux actifs) développée par le Chronic Poverty Research Centre (CPRC) (Tu peux aller sur leur site, il y a vraiment des trucs intéressants). Cette pentagone est formée par 5 types d'actifs ou de capitaux : Le capital humain, le capital social, le capital naturel, le capital financier et le capital physique.

**Le capital humain est constitué par les compétences et connaissances, l'aptitude à travailler et la bonne santé.** A ce niveau, nous avons comme variable : L'âge, le sexe et le niveau d'éducation du chef du ménage, la moyenne du niveau d'éducation des autres adultes du ménage, le taux de handicap du ménage (le nombre de handicapés sur la taille), Le taux de morbidité dans le ménage ( la proportion des actifs malades au cours des quatre dernières semaines).

**Le capital social est un ensemble de ressources qu'un ménage peut obtenir à partir du réseau social.** Ceci intègre les variables comme : les transferts reçus par le ménage, , le ratio de dépendance du ménage (proportion d'individus employés dans le ménage), la situation matrimoniale du chef du ménage, les variables muettes région.

**Le capital naturel est constitué des ressources naturelles à la disposition des ménages (terre, eau et arbre).** Comme variables à ce niveau, nous citons : La superficie de terre possédée par le ménage, la superficie de terre (non possédée) utilisée par le ménage, le nombre de têtes de gros bétail possédés par le ménage, le nombre de têtes de petits bétail possédés par le ménage. L'existence de l'électricité dans le ménage.

**Le capital financier est l'ensemble des ressources financières à la disposition des ménages: stock d'argent (épargne), sources de crédit (formelles et informelles).** Malheureusement, avec le QUIBB, nous ne disposons pas de variables dans ce domaine. Toutefois, nous suggérons utiliser les dépenses en bien durable dans ce cas.

**La capital physique est l'accès aux infrastructures de base (réseau de transport, infrastructures sociales.** A ce niveau, nous avons comme variables : le temps ou la distance à la source d'eau utilisée pour boire la plus proche, au marché des produits alimentaires le plus proche, au transport public le plus proche, à la structure de santé la plus proche et l'école primaire ou secondaire la plus proche.

Annexe 4: Modélisation des déterminants de la pauvreté durable et transitoire

Modèles de recherche de déterminants de la pauvreté durable et transitoire

Coefficients de régression de l'estimation logistique multinomiale des déterminants de la pauvreté durable et transitoire des ménages selon le milieu de résidence

Variables	Modalités	Urbain						Rural					
		Pauvres durables			Pauvres transitoires			Pauvres durables			Pauvres transitoires		
		B	Signif.	Eff. Marg.	B	Signif.	Eff. Marg.	B	Signif.	Eff. Marg.	B	Signif.	Eff. Marg.
Constante		-4,571	,247		<b>7,728</b>	<b>,005</b>		-4,495	,777		<b>4,033</b>	<b>,025</b>	
<b>Facteurs économiques</b>													
Niveau d'instruction du Chef de ménage	Secondaire	,837	,207	2,3094	,816	,101	2,2614	,651	,341	1,9175	-,243	,654	0,7843
	Supérieur	<b>1,985</b>	<b>,002</b>	7,2790	-,458	,326	0,6325	,772	,248	2,1641	<b>-,986</b>	<b>,059</b>	0,3731
Situation économique du ménage par rapport à il y a 1 an	Beaucoup plus mauvaise maintenant	-,769	,197	0,4635	-,539	,310	0,5833	,070	,865	1,0725	,123	,764	1,1309
	Un peu plus mauvaise maintenant	,308	,566	1,3607	,688	,126	1,9897	,097	,768	1,1019	-,013	,970	0,9871
	Identique	<b>,938</b>	<b>,079</b>	2,5549	<b>,914</b>	<b>,051</b>	2,4943	-,118	,727	0,8887	,046	,896	1,0471
Situation économique de la communauté par rapport à il y a 1 an	Beaucoup plus mauvaise maintenant	<b>-1,123</b>	<b>,065</b>	0,3253	<b>-,987</b>	<b>,067</b>	0,3727	-,546	,183	0,5793	,321	,447	1,3785
	Un peu plus mauvaise maintenant	<b>-1,376</b>	<b>,020</b>	0,2526	<b>-1,141</b>	<b>,022</b>	0,3195	-,365	,294	0,6942	,580	,114	1,7860
	Identique	<b>-1,620</b>	<b>,006</b>	0,1979	<b>-1,183</b>	<b>,020</b>	0,3064	-,021	,954	0,9792	,384	,323	1,4681
Temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche	0-14 Minutes	,405	,366	1,4993	-,347	,397	0,7068	<b>,415</b>	<b>,097</b>	1,5144	<b>-,465</b>	<b>,064</b>	0,6281
	15-29 Minutes	,392	,375	1,4799	-,278	,480	0,7573	,480	,105	1,6161	-,414	,180	0,6610
Temps mis pour atteindre le moyen de transport public le plus proche	0-14 Minutes	,696	,373	2,0057	-,091	,877	0,9130	<b>-,687</b>	<b>,007</b>	0,5031	-,196	,454	0,8220
	15-29 Minutes	,880	,273	2,4109	,170	,786	1,1853	,323	,383	1,3813	<b>,797</b>	<b>,038</b>	2,2189
Sexe du Chef de ménage (base=Femme)	Homme	<b>,884</b>	<b>,059</b>	2,4206	<b>,863</b>	<b>,041</b>	2,3703	<b>,716</b>	<b>,077</b>	2,0462	<b>,988</b>	<b>,011</b>	2,6859
Actif occupé		<b>2,132</b>	<b>,000</b>	8,4317	<b>-,926</b>	<b>,000</b>	0,3961	<b>1,274</b>	<b>,000</b>	3,5751	<b>,363</b>	<b>,011</b>	1,4376
Valeur actuelle des biens durables possédés		<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000
Revenus annuels de l'agriculture d'exportation		,000	,438	1,0000	,000	,429	1,0000	<b>,000</b>	<b>,085</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,008</b>	1,0000
Salaires annuels		<b>,000</b>	<b>,001</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,001</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,005</b>	1,0000	,000	,609	1,0000
Autres revenus annuels non agricoles		,000	,260	1,0000	,000	,101	1,0000	<b>,000</b>	<b>,001</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,060</b>	1,0000
<b>Accès aux ressources productives et actifs des ménages</b>													
Petit bétail possédé par rapport à il y a 1 an (base=plus grande)	Plus petite	,097	,920	1,1019	-,910	,294	0,4025	<b>-,481</b>	<b>,099</b>	0,6182	-,318	,302	0,7276
	Identique	-,279	,691	0,7565	-,764	,182	0,4658	<b>-,502</b>	<b>,052</b>	0,6053	-,049	,857	0,9522
Le ménage a-t-il de l'électricité?	Oui	<b>-,654</b>	<b>,030</b>	0,5200	<b>-1,145</b>	<b>,000</b>	0,3182	<b>-1,810</b>	<b>,000</b>	0,1637	,314	,362	1,3689
Superficie possédée par rapport	Plus petite	<b>3,434</b>	<b>,037</b>	31,0004	2,320	,106	10,1757	,119	,843	1,1264	-,376	,572	0,6866

Modèles de recherche de déterminants de la pauvreté durable et transitoire

Coefficients de régression de l'estimation logistique multinomiale des déterminants de la pauvreté durable et transitoire des ménages selon le milieu de résidence

Variables	Modalités	Urbain						Rural					
		Pauvres durables			Pauvres transitoires			Pauvres durables			Pauvres transitoires		
		B	Signif.	Eff. Marg.	B	Signif.	Eff. Marg.	B	Signif.	Eff. Marg.	B	Signif.	Eff. Marg.
à il y a 1 an (base=Plus grande)	Identique	<b>1,765</b>	<b>,063</b>	5,8416	,120	,880	1,1275	<b>-,826</b>	<b>,060</b>	0,4378	-,250	,601	0,7788
Utilisation de terre non possédée	Non	-,249	,577	0,7796	<b>-1,018</b>	<b>,013</b>	0,3613	,232	,245	1,2611	,052	,793	1,0534
Gros bétail possédé par rapport à il y a 1 an (base=plus grande)	Plus petite	4,492	,158	89,2999	1,667	,502	5,2963	<b>3,585</b>	<b>,011</b>	36,0534	<b>4,587</b>	<b>,004</b>	98,1994
	Identique	1,180	,671	3,2544	-,110	,948	0,8958	,451	,571	1,5699	1,402	,183	4,0633
Superficie des terres possédées par le ménage (hectares)		-16,698	,236	0,0000	-23,709	,137	0,0000	<b>-15,112</b>	<b>,000</b>	0,0000	<b>3,634</b>	<b>,065</b>	37,8640
Revenus annuels de l'agriculture vivrière		,000	,811	1,0000	,000	,273	1,0000	,000	,455	1,0000	<b>,000</b>	<b>,099</b>	1,0000
Revenus annuels de l'élevage et de la pêche		,000	,992	1,0000	,000	,433	1,0000	,000	,804	1,0000	,000	,686	1,0000
Unités de bétail tropical possédées actuellement		-,050	,615	0,9512	,022	,493	1,0222	-,049	,290	0,9522	-,028	,387	0,9724
<b>Capital humain – Santé et environnement sanitaire</b>													
Temps mis pour atteindre l'école primaire la plus proche (base=Plus de 30 minutes)	0-14 Minutes	,376	,636	1,4564	-,013	,985	0,9871	-,201	,552	0,8179	,054	,881	1,0555
	15-29 Minutes	,635	,435	1,8870	,305	,665	1,3566	-,215	,557	0,8065	-,300	,443	0,7408
Temps mis pour atteindre l'école secondaire la plus proche (base=Plus de 30 minutes)	0-14 Minutes	-,392	,392	0,6757	-,101	,817	0,9039	-,395	,160	0,6737	-,359	,192	0,6984
	15-29 Minutes	-,213	,605	0,8082	,137	,733	1,1468	-,235	,370	0,7906	<b>-,472</b>	<b>,076</b>	0,6238
Dépenses d'éducation par enfant scolarisé		<b>,000</b>	<b>,022</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,003</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000
Taux d'alphabétisation		,003	,691	1,0030	<b>,009</b>	<b>,092</b>	1,0090	,003	,287	1,0030	,003	,262	1,0030
% Satisfaction vis à vis de l'école		-,002	,529	0,9980	-,003	,362	0,9970	<b>,004</b>	<b>,054</b>	1,0040	,001	,559	1,0010
% Satisfaction vis à vis de la santé		-,003	,480	0,9970	<b>,006</b>	<b>,073</b>	1,0060	,001	,695	1,0010	,001	,689	1,0010
Taux de morbidité ou blessure		,009	,170	1,0090	-,008	,252	0,9920	<b>-,009</b>	<b>,032</b>	0,9910	<b>-,012</b>	<b>,005</b>	0,9881
Dépenses de santé par individu		<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000
Le ménage a-t-il eu des problèmes pour satisfaire les besoins en nourriture? (base=Toujours)	Jamais	<b>-1,499</b>	<b>,096</b>	0,2234	-,278	,739	0,7573	,050	,941	1,0513	<b>-2,139</b>	<b>,001</b>	0,1178
	Rarement	-,268	,756	0,7649	,290	,718	1,3364	,316	,628	1,3716	<b>-1,037</b>	<b>,081</b>	0,3545
	Souvent	-,257	,763	0,7734	,724	,360	2,0627	,566	,387	1,7612	-,633	,288	0,5310
Calories consommés		<b>-,003</b>	<b>,000</b>	0,9970	<b>-,003</b>	<b>,000</b>	0,9970	<b>-,002</b>	<b>,000</b>	0,9980	<b>-,002</b>	<b>,000</b>	0,9980
Statut d'occupation du logement (base=Familial, Amical ou autre)	Propriétaire du logement	,271	,487	1,3113	,269	,460	1,3087	<b>,365</b>	<b>,090</b>	1,4405	<b>,368</b>	<b>,100</b>	1,4448
	Locataire /Colocataire	-,236	,499	0,7898	,131	,685	1,1400	-,444	,195	0,6415	-,117	,723	0,8896
Temps mis pour atteindre la source d'eau de boisson la plus proche (base=Plus de 30 minutes)	0-14 Minutes	-,267	,839	0,7657	-1,409	,197	0,2444	<b>,667</b>	<b>,054</b>	1,9484	-,080	,819	0,9231
	15-29 Minutes	1,067	,454	2,9066	-,540	,659	0,5827	,144	,715	1,1549	-,459	,250	0,6319

Modèles de recherche de déterminants de la pauvreté durable et transitoire

Coefficients de régression de l'estimation logistique multinomiale des déterminants de la pauvreté durable et transitoire des ménages selon le milieu de résidence

Variables	Modalités	Urbain						Rural					
		Pauvres durables			Pauvres transitoires			Pauvres durables			Pauvres transitoires		
		B	Signif.	Eff. Marg.	B	Signif.	Eff. Marg.	B	Signif.	Eff. Marg.	B	Signif.	Eff. Marg.
Temps mis pour atteindre le service de santé le plus proche	0-14 Minutes	-,332	,456	0,7175	,359	,377	1,4319	<b>-,877</b>	<b>,001</b>	0,4160	,224	,410	1,2511
	15-29 Minutes	,250	,558	1,2840	<b>,814</b>	<b>,037</b>	2,2569	-,291	,318	0,7475	,193	,524	1,2129
Matériau du toit (base=Non durable)	Durable	<b>-2,128</b>	<b>,061</b>	0,1191	<b>-1,929</b>	<b>,044</b>	0,1453	,007	,974	1,0070	-,205	,373	0,8146
Matériau des murs (base=Non durable)	Durable	,546	,142	1,7263	-,172	,603	0,8420	<b>-,643</b>	<b>,013</b>	0,5257	,001	,996	1,0010
Nature du sol des pièces d'habitations (base=Non durable)	Durable	,071	,941	1,0736	-,088	,908	0,9158	<b>,510</b>	<b>,048</b>	1,6653	,040	,876	1,0408
Type d'aisance (base=Non accès)	Accès	<b>1,030</b>	<b>,001</b>	2,8011	,194	,484	1,2141	,063	,827	1,0650	,267	,363	1,3060
Etat matrimonial du CM (base=Jamais marié)	Marié monogame	1,008	,289	2,7401	-,411	,630	0,6630	<b>1,479</b>	<b>,086</b>	4,3886	,688	,367	1,9897
	Marié polygame	,128	,876	1,1366	,370	,566	1,4477	1,181	,110	3,2576	-,001	,999	0,9990
	Divorcé/séparé	-,556	,533	0,5735	,445	,541	1,5605	1,193	,111	3,2970	,308	,631	1,3607
	Veuf	,776	,397	2,1728	,450	,562	1,5683	-,005	,995	0,9950	-,020	,978	0,9802
Ratio de dépendance (Inactifs/Actifs)		<b>,016</b>	<b>,000</b>	1,0161	<b>,010</b>	<b>,000</b>	1,0101	<b>,011</b>	<b>,000</b>	1,0111	<b>,007</b>	<b>,004</b>	1,0070
Transferts de revenus et divers		<b>,000</b>	<b>,024</b>	1,0000	,000	,152	1,0000	<b>,000</b>	<b>,012</b>	1,0000	<b>,000</b>	<b>,000</b>	1,0000
Taux d'occupation des enfants de 5-14 ans		<b>-,016</b>	<b>,003</b>	0,9841	-,006	,268	0,9940	<b>-,007</b>	<b>,005</b>	0,9930	-,004	,107	0,9960
Taille du ménage		<b>,454</b>	<b>,000</b>	1,5746	<b>,534</b>	<b>,000</b>	1,7057	<b>,233</b>	<b>,003</b>	1,2624	,128	,114	1,1366
Pseudo R <sup>2</sup>	Cox et Snell	,650						,638					
	Nagelkerke	,794						,720					
	McFadden	,614						,468					

Niveau Observé	Classification - Milieu urbain				Classification - Milieu rural			
	Niveau Prédit				Niveau Prédit			
	Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres	Pourcentage correct	Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres	Pourcentage correct
Pauvres durables	196	14	40	78,4%	605	108	61	78,2%
Pauvres transitoires	15	143	56	66,8%	137	328	54	63,2%
Non pauvres	26	31	909	94,1%	56	54	497	81,9%
Pourcentage global	16,6%	13,1%	70,3%	87,3%	42,0%	25,8%	32,2%	75,3%

## Annexe 5: Glossaire

Ménage: Un ménage peut être une unité composée d'une ou de plusieurs personnes. Un certain nombre de critères peuvent être utilisés pour définir un ménage. Une distinction de base devra être établie entre ménage et unité familiale. L'unité familiale implique un critère de parenté, lorsque ses membres sont liés par le sang, le mariage ou l'adoption. Un ménage peut consister en une ou plusieurs familles. Il est aussi possible pour une famille de faire partie de plusieurs ménages, temporairement ou de manière permanente. Par exemple, une femme mariée peut continuer à vivre dans le ménage de son père pendant qu'elle est encore jeune, tandis que son mari vit sous un autre toit. *Pour le QUIBB, un ménage est un groupe de personnes qui normalement vivent et mangent ensemble. Il faut aussi que les membres reconnaissent l'autorité d'un seul chef de ménage, que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou pas.*

Chef de ménage: Le chef de ménage est le preneur de décision clé au sein du ménage, et dont l'autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines l'adulte mâle le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

Système d'emploi: Pour dresser un premier portrait de la situation de l'emploi à partir du QUIBB, il faut recourir à la notion de système d'emploi<sup>19</sup>, en lieu et place de la notion de "marché du travail" en raison notamment de la diversité des modes d'insertion dans l'emploi (le salariat d'entreprise qui participe de la valorisation du capital, le salariat public et les formes de travail non-salarié et tout particulièrement le travail indépendant). La notion de système d'emploi admet, dans son principe même, l'existence de cette diversité mais aussi les articulations possibles entre salariat et non-salariat

Population en âge de travailler : Dans le cas du QUIBB, population de 15 ans et plus. (norme BIT)

Population active : Population de 15 ans et plus participant effectivement (actif occupé) ou désirant participer (chômeur) à la production de biens ou de services marchands ou collectifs recensés sous la catégorie du PIB.

Population active occupée: Ensemble des personnes ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence, plus les personnes n'ayant pas travaillé mais qui ont normalement un emploi et qui sont soit en vacance, soit en grève ou soit en arrêt provisoire de travail.

Actif occupé à plein temps: Individu de 15 ans et plus ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine précédant le passage de l'enquêteur.

Actif sous-employé: Individu qui a travaillé à temps partiel au cours des sept derniers jours précédant l'enquête (sous-emploi visible) et qui continue de chercher à améliorer leurs revenus.

Chômeur : Individu de 15 ans et plus privé d'emploi (n'ayant pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant le passage de l'enquêteur), à la recherche d'un emploi (au cours des 7 jours précédant l'enquête ou au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête) et disponible dans les quinze prochains jours. Dans le cas du QUIBB, la recherche d'emploi et la

---

<sup>19</sup> Le système d'emploi est une « imbrication de structures hétérogènes qui produit néanmoins une cohérence, dotée de mécanismes de régulation, permettant une reproduction dynamique » (Lautier 1990 : 30). Plusieurs logiques, celles du capital, du secteur public, de la reproduction familiale, sont présentes et tendent à structurer l'ensemble des emplois selon des dynamiques et des modalités diverses

disponibilité de l'individu incluent en plus, les modalités "Pas de travail disponible et Inactivité saisonnière", en cas d'absence du travail habituel au cours des 7 derniers jours.

Inactif : Individu de 15 ans et plus privé d'emploi, n'ayant pas cherché un emploi au cours de la période de référence (4 dernières semaines avant l'enquête).

Travail des enfants: Population de 5 -14 ans participant effectivement à la production de biens ou de services marchands ou collectifs recensés sous la catégorie du PIB.

Actif pauvre: Individu qui travaille ou désirent participer à la production de biens ou de services marchands ou collectifs, et qui appartient à un ménage pauvre (OIT).

Alphabétisation: Le QUIBB mesure l'aptitude à lire et à écrire des personnes âgées de 15 ans et plus, dans n'importe quelle langue. Il ne sera pas fait de test et on inscrira les réponses telles qu'elles seront fournies par les personnes interrogées. Les personnes qui savent lire mais ne savent pas écrire sont considérées analphabètes.

Taux d'activité : rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux de chômage : rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance : rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives, à la population active occupée.

Taux de pluri- activité : rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires, parallèlement à son emploi principal à la population active occupée.

Taux de sous-emploi global : rapport du nombre de chômeurs et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible), à la population active.